

## INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

**The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted.** Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

# UMI

A Bell & Howell Information Company  
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA  
313/761-4700 800/521-0600



## **NOTE TO USERS**

**This reproduction is the best copy available**

**UMI**





Université d'Ottawa • University of Ottawa



# **AU FIL DES ANS**

de  
femmes appropriées par l'État  
à  
soumises aux décisions de l'Église

**L'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario**

Thèse présentée à l'École des études supérieures  
et de la recherche  
de  
l'Université d'Ottawa  
en vue de l'obtention de la  
maîtrise en sociologie

par Estelle Huneault

Université d'Ottawa  
Ottawa, Canada, 1998

@ Estelle Huneault, Ottawa, Canada, 1998



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Acquisitions et  
services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file Votre référence*

*Our file Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-36705-3

«En effet on a commencé dès le départ par spécialiser les femmes dans les problèmes dits «féminins» qui sont des problèmes mineurs. Assez rapidement elles ont compris qu'elles perdaient leur temps et que les questions importantes, celles qui engagent l'avenir, se traitaient ailleurs.»<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Braun, Armand, *La promotion sociale en agriculture*, Cujas, Paris, 1965, p. 108.

## REMERCIEMENTS

Reconnaissance à ma directrice de thèse, Linda Cardinal, qui a su me donner l'encouragement et l'appui nécessaire pour que je me remette à la rédaction de ma thèse, après une convalescence difficile, suite à une intervention chirurgicale.

Cordial merci au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa qui m'a aidée financièrement. Une bourse offerte par le Centre de recherche m'a permis de faire au-delà de douze cents photocopies d'articles de journaux et de documents d'archives, qui seront par la suite déposés au Centre de recherche en civilisation canadienne-française afin qu'ils puissent servir à explorer d'autres pistes sur l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario. Merci spécial à Bernadette Routhier, l'archiviste de référence, qui a suggéré des documents importants concernant en particulier la région de Windsor.

## TABLE DES MATIÈRES

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| REMERCIEMENTS .....              | 3  |
| TABLE DES MATIÈRES .....         | 4  |
| ABRÉVIATIONS.....                | 6  |
| RÉSUMÉ.....                      | 7  |
| INTRODUCTION: .....              | 8  |
| PROBLÉMATIQUE: .....             | 16 |
| DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES: ..... | 17 |
| NOTES .....                      | 20 |

### CHAPITRE PREMIER

#### LE CONTEXTE ASSOCIATIF DES FEMMES RURALES

##### LES GROUPES DE FEMMES

###### 1.1 WOMEN'S INSTITUTES : (WI)

*i) Canada:* ..... 21

*ii) Europe:* ..... 27

###### 1.2 - CERCLES DE FERMÈRES:

*i) Belgique:* ..... 29

*ii) Québec:* ..... 35

NOTES..... 41

### CHAPITRE DEUXIÈME

#### LE MOUVEMENT ASSOCIATIF RURAL FRANCO-ONTARIEN

##### 2.1 PRESCOTT ET RUSSELL

*Congrès de fondation de l'Union des cultivateurs franco-ontariens* ..... 44

## 2.2 KENT ET ESSEX

|                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>i) Situation pénible des cultivateurs de Kent et d'Essex</i> .....       | 49 |
| <i>ii) Fondation de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex</i> .....   | 52 |
| <i>iii) Fondation de l'Union des Fermières de Kent et d'Essex</i> .....     | 53 |
| <i>iv) Fondation de l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex</i> ..... | 56 |
| NOTES.....                                                                  | 65 |

## CHAPITRE TROISIÈME

### UNION CATHOLIQUE DES FERMÈRES DE LA PROVINCE D'ONTARIO

|                                                                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3.1 CERCLES DE FERMÈRES (WI) DANS PRESCOTT ET RUSSELL .....                                                       | 66  |
| 3.2 AFFILIATION DES CERCLES DE FERMÈRES À L'U.C.F.O. EN ONTARIO ET À L'U.C.C. AU QUÉBEC                           |     |
| <i>i) Section féminine de l'U.C.F.O., Cercles d'Arts Ménagers</i> .....                                           | 70  |
| <i>ii) Section féminine de l'U.C.C., Les Dames de l'U.C.C., Rimouski, Québec</i> .....                            | 75  |
| 3.3 FÉDÉRATION DIOCÉSAINES DES CERCLES DE FERMÈRES, OTTAWA                                                        |     |
| <i>i) Prise de conscience de la hiérarchie ecclésiastique du Québec</i> .....                                     | 79  |
| <i>Fondation de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, diocèse d'Ottawa, section québécoise</i> ..... | 82  |
| <i>Cercles des Dames Fermières</i> .....                                                                          | 84  |
| <i>Fédération agronomique des Cercles de Fermières, District # 15</i> .....                                       | 85  |
| <i>Répercussions sur les Cercles d'Arts Ménagers de la Section féminine de l'U.C.C.F.O.</i> .....                 | 86  |
| <i>Fondation de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, diocèse d'Ottawa, section ontarienne</i> ..... | 87  |
| <i>ii) Union catholique des Femmes Rurales, diocèse d'Ottawa</i> .....                                            | 90  |
| <i>iii) Union Catholique des Fermières de la province de Québec</i> .....                                         | 93  |
| <i>iv) Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario</i> .....                                          | 95  |
| CONCLUSION:.....                                                                                                  | 98  |
| NOTES.....                                                                                                        | 101 |
| ANNEXES.....                                                                                                      | 104 |
| TABLEAU CHRONOLOGIQUE .....                                                                                       | 124 |
| BIBLIOGRAPHIE.....                                                                                                | 131 |

## ABRÉVIATIONS

|            |                                                                                                         |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACFEO      | Association canadienne-française d'éducation d'Ontario                                                  |
| AFEAS      | Association féminine d'éducation et d'action sociale                                                    |
| CRCCF      | Centre de recherche en civilisation canadienne-française                                                |
| U.C.C.     | Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec                                              |
| U.C.F.     | Union Catholique des Fermières de la province de Québec                                                 |
| U.C.F.     | Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario                                                 |
| U.C.F.R.   | Union catholique des Femmes Rurales                                                                     |
| U.C.F.O.   | Union des cultivateurs franco-ontariens (1929-1941)                                                     |
| U.C.C.F.O. | Union catholique des cultivateurs franco-ontariens (1941-1946)                                          |
| U.C.F.O.   | Union des cultivateurs franco-ontariens 1946.... jusqu'à ce jour.<br>(après l'obtention de leur charte) |
| U.C.F.O.   | Union Culturelle des Franco-Ontariennes                                                                 |
| U.C.K.E.   | Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex                                                               |
| U.F.K.E.   | Union des Fermières de Kent et d'Essex                                                                  |
| U.F.R.K.E. | Union des Familles Rurales de Kent et Essex                                                             |
| WI         | Women's Institute                                                                                       |
| Y.W.C.A.   | Young Women Christian Association                                                                       |

## Résumé

L'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario connue aujourd'hui sous le nom de l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes, oeuvre depuis soixante ans dans les milieux francophones de la province de l'Ontario.

Notre thèse étudie un domaine peu exploré concernant les circonstances qui ont incité les femmes rurales franco-ontariennes des années trente à se regrouper au sein de cette association autonome, francophone et catholique.

Nous avons tenté de démontrer que les luttes de pouvoir entre la hiérarchie catholique et les dirigeants de l'État québécois ont eu des répercussions sur l'organisation et l'orientation qui a été prise par l'Union Catholique des Fermières en Ontario.

Adoptant une approche féministe matérialiste dénonçant l'appropriation des femmes par le patriarcat, notre analyse a en effet permis de confirmer que les pouvoirs étatiques et ecclésiastiques se sont appropriés le mouvement des femmes rurales franco-ontariennes pour en faire une organisation selon leurs conceptions du rôle des femmes de l'époque.

## **Introduction:**

Jusqu'en 1986, il y avait unanimité chez les femmes rurales des comtés de Prescott et Russell au sujet de la date de fondation des premiers Cercles de Fermières dans la province de l'Ontario. Selon la tradition, les cercles avaient été fondés en 1937 à Rockland, lors d'un congrès de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (U.C.F.O.). Son Excellence Monseigneur Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, approuvait la formation d'une association francophone, catholique et professionnelle, pour les femmes rurales francophones de son diocèse, partie ontarienne, organisée selon les principes du syndicalisme agricole. Par contre, du côté québécois de la rivière des Outaouais, depuis 1921, les femmes rurales du diocèse d'Ottawa, avaient rejoint les rangs des Cercles de Fermières dirigés par le ministère de l'Agriculture du Québec.

L'archidiocèse d'Ottawa s'étend sur les deux rives de la rivière des Outaouais, c'est-à-dire dans les deux provinces civiles du Québec et de l'Ontario. La partie la plus importante du diocèse d'Ottawa, celle qui nous concerne, s'étend sur une longueur de cent vingt milles des chutes Chaudières au fleuve St-Laurent<sup>1</sup>.

Ces quelques éléments de l'histoire des Cercles de Fermières en Ontario étaient tenus pour acquis depuis fort longtemps. Or, alors que les fermières de Prescott et Russell ont commencé à préparer les célébrations du cinquantième anniversaire de fondation de l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes (U.C.F.O.), autrefois l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario (U.C.F.), il y eut une controverse entre les dirigeantes des cercles de Clarence Creek et de Wendover car les deux cercles s'attribuaient la fondation du premier Cercle de Fermières dans Prescott et Russell. Les documents de Wendover avaient été détruits dans un incendie. Wendover appuyait sa revendication d'être le premier cercle, sur une déclaration de la présidente générale, Marie G. Senécal, qui, dans un avis de convocation à assister à un congrès à Wendover en 1945, affirmait : «Le comité exécutif a choisi la paroisse de Wendover parce que c'est dans cette belle paroisse que s'est organisé le premier cercle de notre section féminine de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens (U.C.C.F.O.), le 16 mai 1937»<sup>2</sup>. Par contre, Clarence Creek avait en mains le procès-verbal de la réunion de

fondation de leur cercle, le 1<sup>er</sup> avril 1937. Donc, il fallait trouver d'autres documents afin de savoir qui réellement avait fondé le premier Cercle de Fermières. La controverse amena les dirigeantes à me contacter. Elles savaient que je m'intéressais à l'histoire des Cercles de Fermières. J'acceptai leur invitation et je décidai d'en faire mon sujet de thèse de maîtrise. Pendant deux ans je me consacrai à cette recherche dont on pourra lire les résultats tout au long de cette thèse. Nous procéderons d'abord à un historique du mouvement des femmes rurales de l'époque. Nous tenterons aussi de situer les femmes francophones et les Cercles de Fermières dans ce contexte. Nous poursuivrons ensuite notre analyse des origines des cercles en nous intéressant aux raisons qui ont donné lieu à la naissance des Cercles de Fermières en Ontario.

Nous y reviendrons, mais mentionnons d'emblée qu'à ma grande surprise, j'ai découvert dans les Fonds d'archives de l'hebdomadaire *La Feuille d'Érable*, déposés au Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) à l'Université d'Ottawa, qu'en 1936, il existait déjà des Cercles de Fermières francophones dans les comtés de Kent et d'Essex. Les fermières de Prescott et Russell n'étaient pas les fondatrices des premiers Cercles de Fermières francophones en Ontario. Dès la fondation, le 25 janvier 1936, les fermières de Kent et d'Essex avaient choisi le nom Union des Fermières de Kent et d'Essex<sup>3</sup>. Dans le compte rendu d'un congrès des cultivateurs des comtés de Kent et d'Essex, dans le journal *Le Droit* du 2 février 1937, il est fait mention des fermières :

«La première journée, mercredi, est consacrée  
à l'Union des Fermières, fondée l'an dernier  
comme auxiliaire de l'Union des cultivateurs  
de Kent et Essex.»

L'année suivante, le 27 octobre 1937, les fermières de Prescott et Russell fondèrent des cercles connus sous le nom de Cercles d'Arts Ménagers, Section féminine de l'Union des cultivateurs franco-ontariens de Prescott et Russell<sup>4</sup>. La célébration des fêtes du cinquantenaire a été devancée d'une année, en 1986, et soulignait l'initiative des femmes rurales de la région de Kent et d'Essex dans la formation de Cercles de Fermières en Ontario.

La genèse des Cercles de Fermières en Ontario était donc à refaire si ce n'était que pour bien connaître son acte de fondation. Ce projet est demeuré dans ma mémoire. C'est la première raison qui m'a incitée à présenter cette thèse de maîtrise. Je voulais remettre les pendules à l'heure.

Une deuxième raison pour cette thèse, procède d'une recherche réalisée en 1990, lorsqu'à la fin d'un séminaire de quatrième année en sociologie, à l'Université d'Ottawa (un retour aux études après cinquante ans d'absence), la titulaire du cours nous proposait comme travail de recherche, de faire l'historique d'un groupement de femmes francophones en Ontario. J'ai choisi de faire une recherche sur l'engagement social des femmes rurales francophones ontariennes faisant partie de l'U.C.F.O., afin de savoir si l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes, en 1990, se considérait comme un mouvement féministe.

Mes recherches m'ont amenée à conclure que suite à l'orientation qu'avait prise l'U.C.F.O. durant les années soixante-dix, elle avait toutes les caractéristiques d'un mouvement féministe, même si les membres hésitaient à l'avouer lors des entrevues sur le terrain. De même au Québec, dans un *Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer* (1984 : p. 91.) les auteurs Rita Therrien et Louise Joly Coulombe ont fait les mêmes constatations. Étant donné l'image que les femmes reçoivent du féminisme par l'intermédiaire des médias, le terme «féministe» les effraie car pour elles, il est synonyme d'extrémisme.

Depuis le début des années quatre-vingt, à cause du manque de prêtres, l'U.C.F.O. n'a plus d'aumônier aux paliers provincial et régional. Dans les paroisses le curé continue à faire office d'aumônier. Est-ce une coïncidence, si depuis ces années, l'U.C.F.O. a connu des transformations remarquables dans son discours concernant le statut des femmes?

A une Assemblée générale annuelle, à Bourget, en 1980, Lucille Lafrance, alors présidente provinciale de l'U.C.F.O., avait lancé le mouvement de «prise de conscience de la place que devait occuper les femmes dans leur communauté». On ne discuta pas de statuts et règlements à ce congrès mais de «liberté et responsabilité» de la femme rurale dans sa communauté<sup>5</sup>.

De plus, on retrouve la notion de «liberté» dès les années quarante dans les premiers communiqués de l'Union Catholique des Fermières, mais elle avait alors le sens de défense de ses droits religieux, linguistiques et politiques. En 1990, le mot «liberté», prononcé par Lafrance évoque aussi une revendication, un affranchissement de tutelle. Nous aurons l'occasion, dans les prochains chapitres, de revenir sur la contrainte imposée aux femmes rurales du Québec et de l'Ontario par la hiérarchie ecclésiastique et les dirigeants de l'Union Catholique des Cultivateurs du Québec et de l'Ontario.

En tentant de découvrir des informations sur la genèse du mouvement des fermières en Ontario, j'ai pris conscience que faire l'historique de l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario à partir de documents écrits était aussi difficile que faire celui d'un peuple sans écriture. Ils n'ont pas été conservés ou ils ont été perdus. Il fallait aller sur le terrain et entreprendre un réel travail de science archivistique.

Une thèse de maîtrise en sociologie à l'Université d'Ottawa portant sur le sujet des cercles de l'Union Catholique des Fermières dans le Nord ontarien, m'a été utile afin de m'aider à préciser mon cadre d'analyse. Réalisée par Marielle Labelle, cette thèse s'intitule : *La reproduction de l'appropriation dans des organismes de femmes francophones dans le Nord de l'Ontario : 1850-1950*, (1984).

Elle utilise l'approche féministe matérialiste telle que formulée par Colette Guillaumin afin de démontrer dans quelle mesure il y avait eu appropriation «visible ou invisible des femmes de la part du clergé» (1984 : p. 17.) afin de les maintenir dans une situation d'appropriées depuis la fondation des Cercles de Fermières de la région de Sudbury, dans le Nord ontarien, au cours des années cinquante. S'inspirant de Guillaumin, elle nous dit que toutes les femmes sont opprimées, exploitées et appropriées :

«Par opprimées», dit-elle, «Guillaumin entend que les femmes sont empêchées dans la majorité des domaines de l'existence. Ce n'est nullement le droit des femmes que de décider de leurs actions.

Les décisions sont prises à leur place, elles ne sont pas en position de pouvoir décider pour elles. Elles sont exploitées car les bénéfices prélevés sur leur temps, leur travail et leurs forces

assurent une vie meilleure à la classe des hommes. Pendant que les femmes travaillent à maintenir l'harmonie au foyer ou ailleurs, les hommes jouissent des bénéfices sociaux et autres.

Appropriées sont toutes les femmes (...). L'accaparement de la force de travail des femmes se distingue des autres accaparements par le fait qu'il est sans mesure. En temps normal, la force de travail se mesure mais les services des femmes sont hors mesure. Elles font le travail gratuitement.» (1984 : p. 5.)

Marielle Labelle analyse le rôle de l'Église catholique dans la définition des buts et objectifs, des critères d'adhésion, le genre d'activités, de trois organisations présentes dans le Nord ontarien : les Dames de Ste-Anne, la Fédération des femmes canadiennes-françaises et l'Union Catholique des Fermières. En conclusion, elle confirme son hypothèse de l'appropriation des femmes par le clergé dans les trois groupements : les femmes ont dépensé leurs énergies et leur temps à l'amélioration d'autrui, sous la tutelle du «système clérical». Elles se sont limitées à des changements sociaux mineurs. Leurs actions étaient tolérées à la condition qu'elles ne «dérangent pas trop le système existant» et qu'elles se limitent à la «sphère domestique». (1984 : p. 76.)

L'auteur déplore le manque de documentation disponible concernant les débuts des Cercles de Fermières. Les curés, qui la plupart du temps étaient dépositaires des archives des cercles dans leur paroisse, n'avaient pas jugé important de les conserver. (1984 : p. 14.)

Elle déplore aussi le fait qu'en Ontario il y a «très peu d'écrits sur les organisations volontaires de femmes laïques francophones» (1984 : p. 1.) contrairement au Québec qui en compte plusieurs sur les Cercles de Fermières. Cette remarque a suscité mon intérêt. En effet, j'ai découvert plusieurs livres et thèses de maîtrise sur la fondation des Cercles de Fermières au Québec. J'ai fait la compilation des titres dans la bibliographie à la fin du présent texte.

Faisant suite aux observations de Marielle Labelle concernant l'appropriation privée des femmes, j'ajouterais que Colette Guillaumin mentionne une autre forme d'appropriation sociale qu'elle désigne d'appropriation collective ou «rapport de sexage» dans laquelle:

«La classe des hommes dans son ensemble approprie la classe des femmes dans sa totalité et dans l'individualité de chacune»  
(1978 : p. 29)

Danielle Juteau et Nicole Laurin dans leur livre sur le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971, *Un métier et une vocation* (1997) complètent la réflexion de Guillaumin (1978) sur l'appropriation sociale et collective des femmes. Elles démontrent que les religieuses du Québec échappent à l'exploitation familiale, mais faisant partie de la classe des femmes, elles sont aussi soumises à l'appropriation matérielle car elles donnent sans limite et sans rémunération leur force de travail au bénéfice de l'Église.

Pour ces auteures, le rapport d'appropriation sociale, c'est-à-dire, l'appropriation du temps et de l'espace des religieuses par l'Église, comporte une forme collective d'appropriation telle que formulée par Guillaumin:

«le rapport de sexage étant un rapport de classes général où l'ensemble de l'une est à la disposition de l'autre». (1978 : pages 21-22)

Ce rapport de classe de sexage souligné pour les religieuses du Québec se répète lors de la fondation de l'Union Catholique des Fermières. Les évêques avaient les mêmes attentes des fermières que les cultivateurs avaient de leurs épouses dans l'appropriation privée: elles continueraient à offrir bénévolement leurs services au profit de l'Église comme elles le faisaient pour la famille et la ferme. Nous le soulignerons à plusieurs reprises dans le texte:

«l'appropriation se fait par l'intermédiaire de l'Église, institution gérée par des hommes et dans leur intérêt de classe». (Danielle Juteau, Nicole Laurin, (1997 : p. 19)

J'ai aussi retenu un livre de Yolande Cohen, *Femmes de paroles, l'Histoire des cercles de fermières du Québec, 1915-1990*, (1990), dans lequel elle décrit les effets qu'ont eu, au début des années quarante, la fondation par les évêques du Québec, des Fédérations diocésaines des Cercles de Fermières, sur l'organisation des Fédérations agronomiques des Cercles de Fermières, dirigés par le ministère de l'Agriculture du Québec. Les évêques reprochaient aux agronomes la trop forte emprise qu'ils avaient sur les femmes de cultivateurs. Mais ses recherches se sont limitées aux Cercles de Fermières du Québec alors que dans le

diocèse d'Ottawa il y avait à l'époque des Cercles de Fermières dans les deux sections québécoise et ontarienne de la rivière des Outaouais.

Après la lecture de ce livre, je me suis demandé si les luttes de pouvoir entre l'épiscopat québécois et les agronomes du ministère de l'Agriculture du Québec, avaient eu des répercussions sur les Cercles de Fermières qui s'organisaient à la même époque du côté ontarien de la rivière. Si oui, nous aurions peut-être une explication de la fondation des cercles qui situerait davantage les groupes de femmes dans le conflit entre l'État et l'Église ou dans certains cas, entre leurs représentants, les agronomes d'un côté, les aumôniers de l'autre.

Ainsi, la mise en contexte des Cercles de Fermières dans les débats de l'époque entre l'Église et les gouvernements donnera un tableau plus complet et dynamique de la place des groupes de femmes dans le développement de la société canadienne-française. Ce travail permettra de préciser la dynamique de l'appropriation en cours, des femmes par le clergé luttant contre la laïcisation de la société canadienne-française. Nous verrons aussi que les femmes ont résisté à ce mouvement.

Ce travail servira également à expliquer pourquoi la Section féminine de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens a eu beaucoup de difficultés à adopter un nom identifiant les caractéristiques de son organisation. Quel que soit le nom qu'on lui donnait, la référence aux Cercles de Fermières demeurerait celle qui ralliait le plus les membres. Après avoir fonctionné sous quatre noms différents entre 1937-1945 : Cercles d'Arts Ménagers (1937), Fédération diocésaine des Cercles de Fermières (1941), la Fédération des Dames fermières (1942), Union catholique des Femmes Rurales (1943), c'est le 21 février 1945, que les femmes adoptent finalement le nom de Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario<sup>6</sup>, nom choisi et approuvé par Monseigneur Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa. Quelques mois plus tôt, le 19 octobre 1944, les Cercles de Fermières au Québec qui avaient accepté de suivre les directives des évêques, choisissaient aussi ce nom pour leur nouvelle «association catholique de fermières»<sup>7</sup>. Dans la province de l'Ontario ce fut la fin des incertitudes au sujet de l'identification des Cercles de Fermières. Par contre, au Québec, avec la fondation de l'Union Catholique des Fermières (U.C.F.) débutait une période de conflits

entre les membres de l'U.C.F. et des Cercles agronomiques de Fermières qui ont vu leurs effectifs diminuer considérablement. Simone Monet-Chartrand, dans son livre *Pionnières québécoises et regroupement de femmes d'hier à aujourd'hui*, raconte qu'après la fondation de l'U.C.F.:

«A Sherbrooke, à Nicolet, à St-Jean, à Québec, à Joliette, les paroisses se divisent en clans. Des curés ferment leurs salles paroissiales, d'autres ignorent les directives épiscopales (...). Des pamphlets circulent, associant les Cercles de Fermières, oeuvre de l'État, à une menace pour la religion catholique. Résultat : près de 10,000 Fermières décident d'obéir aux évêques et de se joindre à l'association rivale.»<sup>8</sup>

Depuis 1931, l'Union des cultivateurs franco-ontariens était affilié à l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec<sup>9</sup>. L'abbé Ernest Préseault, aumônier de l'U.C.C., des Cercles de Fermières, section québécoise et de la Section féminine de l'Union des cultivateurs franco-ontariens, assistait aux réunions des aumôniers du Québec. L'aumônier d'Ottawa était alors au fait du conflit entre les évêques et les agronomes au Québec. La partie québécoise du diocèse d'Ottawa se sentait concernée et avec son évêque, elle cherchait une solution au problème. En 1941, lorsqu'il a été décidé que les Cercles d'Arts Ménagers, section féminine de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (U.C.F.O.) seraient désignés sous le nom de Fédération diocésaine des Cercles de Fermières du diocèse d'Ottawa, c'était «afin de répondre au désir de Monseigneur l'archevêque, Alexandre Vachon»<sup>10</sup>, que la présidente des Cercles d'Arts Ménagers demandait aux quinze cercles franco-ontariens de s'y conformer, comme l'avait fait les Cercles de Fermières de la partie québécoise du diocèse d'Ottawa quelques mois plus tôt.

Mais ce qui se montre le plus intéressant pour notre travail c'est que les dates de conflits entre les évêques et les agronomes au Québec coïncident avec celles des transformations des Cercles d'Arts Ménagers d'Ontario en Fédération diocésaine des Cercles de Fermières. Est-ce qu'il y avait corrélation entre les deux événements? C'est ce que nous nous proposons de déterminer dans le cadre de cette thèse.

### **Problématique:**

Notre problématique est donc la suivante : pendant dix ans, de 1937 à 1947, l'épiscopat francophone du Québec et du diocèse d'Ottawa ont travaillé conjointement afin de se doter d'une association à leur mesure et selon leurs conceptions de la participation des femmes dans l'agriculture. Ils sont intervenus dans le choix du nom des cercles, ils ont joué un rôle déterminant dans la définition des objectifs et des buts de l'Union. Les constitutions rédigées et signées par l'aumônier, étaient «Vu et approuvé» par l'archevêque d'Ottawa<sup>11</sup>. Quand le conflit entre les évêques et les agronomes du Québec s'est apaisé, leur encadrement a toujours persévéré par l'intermédiaire des aumôniers et des curés de paroisse, même si en septembre 1944, Abel Marion, président de l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.) du Québec, dans un mémoire aux archevêques et évêques de la province civile du Québec déclarait que l'Union Catholique des Fermières dont il avait favorisé la fondation, était une association autonome :

«Il faut également tenir compte du fait que les fermières se sont toujours, en général, soumises de mauvaise grâce à la tutelle de l'État et de ses fonctionnaires. Les dirigeants et les membres d'un grand nombre de cercles paraissent disposés à secouer cette tutelle et à participer à un mouvement provincial qui serait libre, autonome et indépendant des services de l'État.»<sup>12</sup>

Les évêques du Québec ont apparemment libéré les femmes rurales de la tutelle du gouvernement québécois, afin d'assurer sous le couvert de la protection, leur mainmise sur l'Union Catholique des Fermières. La hiérarchie ecclésiale a donné le ton à l'organisation ainsi qu'à son orientation. L'appropriation des femmes par le système clérical que Marielle Labelle a constaté dans les Cercles de Fermières du Nord ontarien, en 1984, remonte aux débuts de la formation des cercles dans Prescott et Russell, en 1937.

Notre hypothèse est que les femmes rurales de l'Ontario et du Québec feront les frais des démêlés que les évêques auront avec les agents du gouvernement. Appropriées dès les débuts, elles seront victimes des conflits de pouvoir entre les institutions politiques et religieuses. Cette situation serait aussi révélatrice du peu de contrôle que les femmes exercent sur leur milieu.

Nous démontrerons que la formation des cercles de l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario sera, de plus, influencée par le contexte social dans lequel elle évolue, du fait que ses membres font partie de la minorité francophone en Ontario. L'épiscopat a voulu soustraire les femmes rurales franco-ontariennes de l'influence de la Women's Institute, un organisme créé pour les femmes rurales anglophones et protestantes, qui était aidé techniquement par le ministère de l'Agriculture ontarien.

Tout en faisant la genèse de l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario, contrairement à ce que nous nous attendions, nous serons en mesure de démontrer que l'organisation du mouvement associatif des femmes rurales en Ontario a eu des répercussions sur celui qui existait au Québec. Le prétendu mouvement de libération de la tutelle de l'État, que voulaient fonder les évêques avec les membres des Cercles de Fermières du Québec au cours des années quarante, a débuté en Ontario en 1937. Ainsi, il faut aussi aller fouiller dans l'histoire de l'Ontario français afin de connaître les véritables fondateurs de l'Union Catholique des Fermières au Québec et en Ontario.

Cette histoire sociale des Franco-Ontariennes devra être re-située davantage dans le contexte de l'époque et précisée à la lumière des débats sur la nature et l'avenir de la société rurale canadienne-française. Cette thèse tente de poser des jalons en vue d'une telle analyse qui, espérons-le, débouchera également sur les rapports entre le féminisme et les groupes de femmes dits traditionnels.

### **Démarches méthodologiques:**

Notre recherche couvre la période de consolidation de l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario, de 1929 à 1945, c'est-à-dire, de l'année de fondation de l'Union des cultivateurs franco-ontariens en 1929, (année où l'on retrouve pour la première fois, les femmes rurales franco-ontariennes réunies en congrès), à celle de la transformation des Cercles d'Arts Ménagers en cercles de l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario (U.C.F.) en 1945.

La recherche a été longue et ardue parce qu'il y a peu d'écrits concernant les débuts des Cercles de Fermières en Ontario. Les procès verbaux de l'U.C.F., dans les Fonds d'archives de

L'Union Culturelle des Franco-Ontariennes, déposés au Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) à l'Université d'Ottawa, débutent en 1940. Il n'y a aucune mention des démarches faites à l'occasion de la fondation des cercles en 1937. En résumé, le bilan pour cette période est pauvre. On a l'impression que l'U.C.F.O. a été fondée en 1945.

Il y avait à l'époque deux ou trois réunions de l'exécutif par année et il est presque toujours question de règlements de régie interne ou de comptes rendus de voyages ou de soirées récréatives réunissant cultivateurs, fermières et jeunesse agricole, prolongeant des réunions d'affaires qui s'étaient tenues l'après-midi. Tout le monde a bien mangé et ils se sont quittés fort heureux de leur soirée.

Les comptes rendus des activités des ruraux dans la page «La Vie Agricole» du journal *Le Droit*, ont été le coup d'envoi de nos recherches des années 1929 à 1945. Sur microfilms, nous avons feuilleté le journal *Le Droit* de cette période et nous avons trouvé des informations sur la fondation des Cercles de Fermières du diocèse d'Ottawa, sections ontarienne et québécoise.

Nous avons aussi consulté les Fonds d'archives des principales associations franco-ontariennes au CRCCF à l'Université d'Ottawa. D'abord ceux de l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes, de l'Union des cultivateurs franco-ontariens, de l'Association canadienne-française de l'Ontario, de J. François Séguin, qui a été secrétaire-propagandiste de l'U.C.F.O. pendant plusieurs années. Nous avons aussi consulté les Fonds d'archives des Cercles de Fermières du Québec et de l'Union Catholique des Cultivateurs du Québec aux Archives du diocèse d'Ottawa

*La Feuille d'Érable* (microfilm et copies reliées) hebdomadaire de la région de Windsor, déposée au CRCCF avait aussi une page réservée aux activités agricoles de Kent et d'Essex. Au CRCCF de l'Université d'Ottawa, les fonds d'archives de Georges Michaud, agronome et fondateur de l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex, ont aussi été consultés.

Les comptes rendus dans les journaux de congrès ou d'événements spéciaux étant rédigés habituellement séance tenante et publiés dans un laps de temps assez court, nous

croions que nous pouvons au moins nous fier à l'exactitude des dates. Nous avons dû prendre le risque d'une marge d'erreur quand les secrétaires des cercles retardaient à envoyer leurs communiqués.

A cette recherche documentaire, nous avons ajouté quelques rencontres avec des fermières de Wendover et de Clarence Creek qui ont fait partie de l'Union Catholique des Fermières lors de la fondation en 1937.

## NOTES

1. Voir Annexe 1 : Carte géographique du diocèse d'Ottawa.
2. *Le Droit*, le 20 juin 1945, p. 11.
3. *La Feuille d'Érable*, le 6 février 1936.
4. *Le Droit*, le 28 octobre 1937, p. 1 et 8.
5. Procès verbal du Congrès provincial de l'U.C.F.O., les 20 et 21 septembre 1980, à Bourget. Thème du congrès : «Liberté et responsabilité». Fonds d'archives U.C.F.O., C67.3/12/2, CRCCF, Université d'Ottawa.
6. *Le Droit*, le 21 février 1945, p.12.  
Note : L'épellation des différents noms est faite selon qu'ils apparaissent dans les statuts et règlements et documents officiels de l'association.
7. Létourneau, Firmin, l'*U.C.C.*  
Imprimerie populaire, Montréal, 1949, p. 227.
8. Simone Monet-Chartrand, *Pionnières québécoises et regroupement de femmes d'hier à aujourd'hui*.  
Éd. du Remue-ménage, Montréal, 1990, p. 202.
9. *Le Droit*, le 16 septembre 1931, p. 8.
10. Fonds d'archives de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (C39/30/4), CRCCF, Université d'Ottawa.
11. *Statuts généraux de l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario*, 1937-1947.  
Secrétariat Général, Ottawa, Ontario.
12. Archives du diocèse d'Ottawa, L'Union Catholique des cultivateurs de la province de Québec. (L292.1/112)  
*Mémoire aux archevêques et évêques de la province civile de Québec concernant la création d'une association catholique de fermières*, 14 septembre 1944.

## CHAPITRE PREMIER

### Le contexte associatif des femmes rurales

#### Les groupes de femmes

##### 1.1 Women's Institutes : (WI)

###### i) Canada:

Il faut partir de la fondation des Women's Institutes en 1897, afin de bien cerner le contexte associatif plus large qui a présidé à l'avènement des Cercles de Fermières en Amérique et en Europe.

Au Canada, c'est à la province de l'Ontario, que revient l'honneur d'avoir tenté la première fois dans l'histoire, de regrouper les femmes rurales dans une association ayant pour but d'enseigner aux femmes et aux jeunes filles les arts ménagers et les spécialités de la petite industrie agricole, l'aviculture, l'apiculture, le jardinage. En 1997, la Women's Institute a célébré son centième anniversaire de fondation. Afin de souligner l'événement, la Fédération ontarienne de la Women's Institute (WI) a confié à Linda Ambrose la tâche de faire l'histoire de l'avènement et des réalisations des WI en Ontario. Dans le magnifique livre intitulé *For Home and Country, The Centennial History of the Women's Institutes in Ontario*, publié en 1996, le premier chapitre «Organizing Women: The Early Founders to 1904», a été la principale source de renseignements sur la venue du mouvement des femmes rurales anglophones en Ontario.

Dès les débuts, Ambrose souligne que jusqu'à ce jour la plupart des écrits historiques concernant la fondation des Women's Institutes débutent en racontant la dure épreuve qu'a subie celle que les membres considèrent la fondatrice des WI en Ontario, madame Adelaide Hoodless. En août 1889, elle a perdu un enfant de quatorze mois, en pleine canicule, après avoir bu du lait cru. Très affligée par la mort de son enfant, à cause de son manque de connaissance d'hygiène alimentaire, elle se disait qu'il devait exister des milliers de femmes, qui, comme elle, ignoraient les règles de base d'une saine alimentation. Son épreuve fut l'élément déclencheur de la croisade qu'elle entreprit afin de promouvoir l'enseignement des sciences domestiques dans les écoles. Elle constatait que depuis la mécanisation des fermes,

la division sexuelle du travail avait relégué les femmes au travail domestique et qu'il était important de leur offrir la possibilité d'accroître leurs connaissances en sciences ménagères<sup>1</sup>.

Adelaide Hoodless était membre de deux organisations naissantes à l'époque, le National Council for Women et la Young Women Christian Association (YWCA). Alors qu'elle présidait la YWCA elle fonda une école ménagère et faute de fonds pour la maintenir, elle dû renoncer à son projet.

Hoodless faisait partie de la classe privilégiée de Hamilton et elle avait du temps libre pour les loisirs et le bénévolat. Elle donnait des conférences dans la région de Hamilton en Ontario, afin de convaincre les commissions scolaires de l'importance d'enseigner l'économie domestique dans les écoles. Ses conférences devaient répondre au désir croissant des femmes d'améliorer leurs connaissances car elle était invitée par des groupes à venir les entretenir sur la valeur nutritive des aliments et de l'importance d'une bonne hygiène familiale.

C'est à l'occasion d'une de ces conférences, en 1896, que Erland Lee, qui assistait à une réunion de l'Agricultural and Experimental Union, au Ontario Agricultural College à Guelph, entendit Hoodless. Il crut qu'il serait avantageux que les femmes de son village l'entendent. Les membres de la Farmers' Institute de Stoney Creek, dont il était le secrétaire, n'étaient pas unanimes à accepter l'idée d'avoir une conférencière à leur réunion. Erland Lee insista et Adelaide Hoodless fut invitée.

L'année suivante, le 12 février 1897, à l'occasion du «Ladies Night» annuel, elle vint parler à un groupe de femmes de Stoney Creek qui accompagnaient leurs maris ou leurs pères, membres de la Farmers' Institute. Elle fut précédée par un conférencier qui souligna l'importance d'une bonne alimentation pour les veaux. Adelaide Hoodless parla ensuite de saine nutrition pour les familles rurales et de couture. Après sa conférence, avec la complicité de Erland Lee, Hoodless proposa aux femmes de fonder une section d'économie domestique, affiliée au Farmers' Institute, afin que leur mouvement soit reconnu par le ministère de l'Agriculture d'Ontario. *The Agriculture and Arts Act* de 1895, avait été amendé en 1896, et permettait la fondation de nouveaux types d'organisations agricoles, à la condition qu'elles soient créées «afin de promouvoir les connaissances et d'améliorer la vie rurale»<sup>2</sup>.

Cet amendement permettait à une nouvelle association de demander son affiliation à un groupe qui était déjà sous la juridiction du ministère de l'Agriculture et de ce fait, elle pouvait acquérir une reconnaissance officielle du gouvernement car elle répondait aux conditions exigées par la loi. La nouvelle organisation avait alors le droit de demander l'aide financière du gouvernement et les services de conférencières.

Hoodless voulait une association qui serait considérée comme la section féminine des Farmers' Institute, où l'on donnerait autant d'attention et de services à l'organisation de la famille que ceux que la section masculine donnait à la ferme et au troupeau. Trente-cinq femmes manifestèrent de l'intérêt pour un tel projet.

Le 18 février 1897, Adelaide Hoodless revint. Cette fois, cent dames étaient présentes et un homme, Erland Lee, qui présida l'assemblée de fondation du Women's Department of the Farmers' Institute of South Wentworth. Madame Christina Smith fut élue présidente.

A une réunion de la nouvelle association, la semaine suivante, les dames adoptèrent des constitutions et un nouveau nom : Women's Institute of Saltfleet qui devint plus tard de Stoney Creek, quand d'autres instituts furent fondés dans le canton de Saltfleet. Stoney Creek est situé à sept miles à l'ouest de Hamilton, en Ontario. Une section féminine des Farmers' Institutes était fondée et devait servir de modèle pour la fondation de Women's Institutes ultérieurs.

Les buts de la Women's Institute étaient de promouvoir, chez les femmes rurales, les connaissances en sciences domestiques afin d'assurer une meilleure qualité de vie sur les fermes, en rénovant l'architecture et en améliorant les conditions sanitaires des maisons de ferme, en connaissant mieux la valeur nutritive des aliments et les façons de les entreposer, en prodiguant des soins adéquats et scientifiques aux enfants. La devise était : **For Home and Country.**

Dans la suite, lorsque des femmes étaient intéressées à former un institut elles devaient d'abord s'assurer du parrainage de la Farmers' Institute et demander au ministère de l'Agriculture l'aide d'une conférencière qui présidait à la formation d'un nouvel institut. Cependant, les premiers parrains avaient souvent des objections. Ils n'étaient pas tous heureux

à l'idée de la fondation d'un Women's Institute tel que celui de Stoney Creek. En fait, Ambrose signale que l'attitude masculine à l'égard des organisations féminines a été un obstacle majeur pour les débuts de l'organisme<sup>3</sup>. Les hommes faisaient des remarques du genre: «Laissez-les essayer - toutes les femmes se disputent et elles vont se disperser» ou «Eh bien! laissez-les commencer, cela ne durera pas si un homme ne dirige pas le groupe»<sup>4</sup>.

De leur côté, les maris s'inquiétaient du coût qu'occasionnerait la formation d'une telle association qui voulait améliorer les conditions de vie sur la ferme. Janet Lee, épouse d'Erland Lee, qui dès les débuts avait travaillé avec son mari à l'établissement de la Women's Institute, avait prévu la critique et elle avait proposé que les membres paient une cotisation de vingt-cinq sous par année afin de répondre aux besoins financiers de l'organisation.

Toutefois, selon Ambrose, il serait exagéré de dire que tous les hommes n'étaient pas favorables à l'organisation des Women's Institutes, puisque Erland Lee, dès l'origine de la fondation, a été plus qu'un initiateur. Avec son épouse il a travaillé à recruter des femmes pour assister à la conférence de Adelaide Hoodless. Il a contribué à la rédaction des premiers statuts et règlements. Il connaissait les règlements émis par le ministère de l'Agriculture de l'Ontario en vue de la reconnaissance de nouvelles organisations rurales et il a fait les premières démarches en vue d'une affiliation de la Women's Institute au Farmers' Institute.

De même, Christina Smith, la première présidente des Women's Institutes a été encouragée et appuyée par son mari E.D. Smith, producteur de fruits, propriétaire d'une compagnie de mise en conserves, encore prospère à ce jour. Il a été membre du Parlement fédéral et ensuite sénateur. La Women's Institute avait un bon ambassadeur auprès des politiciens.

La Farmers' Institute était sous la direction du surintendant E.W. Hodson du ministère de l'Agriculture de l'Ontario. En s'affiliant à la Farmers' Institute, la Women's Institute était aussi sous la direction de cet homme attentif à la promotion des femmes. De 1884 à 1894, les premiers dix ans des Farmers' Institutes, les conférenciers invités avaient toujours été des hommes, des professionnels ou des cultivateurs prospères. Lorsque Hodson avait été président des Farmers' Institutes de 1894 à 1899, il avait démontré une volonté à inclure les femmes

dans l'organisation des cultivateurs. Lorsqu'il est devenu surintendant au ministère de l'Agriculture, il a initié la coutume d'inviter des femmes conférencières aux réunions des cultivateurs. Toutefois, il a toujours insisté pour que les femmes ne discutent pas de questions controversées telle celle du suffrage universel.

Un autre homme sympathique à la cause des femmes, fut son successeur, Dr G.C. Creelman, qui encouragea la formation de nouveaux instituts, veilla à embaucher des conférencières compétentes. Durant son mandat de surintendant, les Women's Institutes connurent des développements importants dans leurs structures organisationnelles. Au début de son mandat (1899-1904) il n'existait que trois instituts. En 1900, le rapport annuel des Farmers' Institutes fait mention de ces trois instituts : Kemble (Grey Nord), Whitby (Ontario sud), Stoney Creek (Wentworth). Un an plus tard, trente et un instituts avaient été formés suite à une lettre que Creelman avait préparée en vue d'aider à la formation de nouveaux instituts<sup>5</sup>. En 1902, grâce à l'aide de Alice Hollingworth, conférencière ambulante, Creelman avait à son crédit la fondation de quarante-quatre Women's Institutes.

Alice Hollingworth avait, elle aussi, à faire face à des objections et des réactions de colère de la part des hommes, lorsqu'elle voyageait à travers la province en vue de fonder des instituts. A une réunion, un cultivateur lui avait dit : «Ne fondez pas un WI ici, nous ne serons plus capable de trouver une femme pour traire les vaches». (1996 : p. 32.) Un institut a quand même été fondé et sa femme en est devenue membre.

C'est sous la surintendance de Creelman qu'une nouvelle loi reçut la sanction royale: *The Agriculture and Arts Amendment Act*, 1902, qui donnait à la Women's Institute un statut légal. Alors que la WI devait s'affilier à la Farmers' Institute afin d'être reconnue, l'amendement permettait dorénavant à la Women's Institute d'être autonome. La nouvelle loi affirmait :

«The formation of Women's Institutes for the purpose of improving rural home life, and imparting information in regard to women's work upon the farm, shall be permitted under this Act.»<sup>6</sup>

Quand un groupe de femmes (au moins cinq, selon les directives de Creelman) voulaient fonder un institut elles ne devaient plus le faire par l'intermédiaire d'un groupement masculin. Avec ou sans l'autorisation de la Farmers' Institute, dorénavant, les femmes pouvaient fonder un institut qui avait un statut légal.

Selon Ambrose, les historiens attribuent le succès des WI à trois facteurs. Ils soulignent les objectifs de Adelaide Hoodless, la fondatrice officielle et sa ténacité à promouvoir l'enseignement des sciences domestiques. D'autres attribuent les succès des WI aux Farmers' Institutes qui ont servi de modèle pour l'organisation et les structures de la section féminine. Le parrainage et l'aide financière du ministère de l'Agriculture ontarien par l'entremise des surintendants, a aussi grandement contribué à la croissance rapide et permanente des WI.

Après sa recherche sur la genèse des WI, plus particulièrement à partir de la correspondance des instituts locaux, Ambrose a une autre version expliquant la popularité des WI : les WI de l'Ontario ont prospéré parce qu'ils répondaient aux besoins des femmes rurales d'échapper à l'isolement social, d'avoir accès à l'éducation et se donner un espace, un endroit bien à elles afin de socialiser<sup>7</sup>.

Ambrose termine le premier chapitre en soulignant qu'il est évident qu'il y a eu plus d'éléments que l'histoire d'une mère affligée de la mort de son enfant, qui ont présidé à la fondation des Women's Institutes. D'ailleurs, après avoir lancé l'idée de la fondation d'un groupement féminin, Adelaide Hoodless n'est revenue à Stoney Creek qu'à de rares occasions. Ses autres projets, celui entre autres de fonder des écoles ménagères pour les jeunes filles, le Macdonald Institute à Guelph, Ontario, en particulier, lui donnaient peu de temps pour mettre en marche une nouvelle association pour les femmes rurales<sup>8</sup>.

Donc, il y a eu Erland Lee et sa femme Janet, des femmes comme Christina Smith, qui malgré des occupations familiales exigeantes, ont décidé d'aller de l'avant malgré les rebuffades des hommes qui les ridiculisaient. Ajoutons le travail des conférencières, Laura Rose et Alice Hollingworth, qui ont travaillé sur le terrain. Surtout, il y a eu des milliers de femmes rurales qui ont cru en la Women's Institute et se sont impliquées.

Il faut aussi mentionner le nouveau surintendant au ministère de l'Agriculture, F.W. Hodson, qui, convaincu de l'importance d'une association féminine, s'est évertué à faire accepter des conférencières pour les réunions de cultivateurs. Son successeur, George Creelman, président des Farmers' Institute, et ensuite, surintendant des Farmers' Institutes au ministère de l'Agriculture a donné à la Women's Institute la structure administrative et le statut légal assurant la stabilité de l'organisation.

Sous la direction de G.C. Creelman, la Women's Institute avait reçu son coup d'envoi. Les femmes rurales avaient trouvé une oreille attentive à leurs aspirations et elles sortaient de la fêrle masculine. Toutefois, il a fallu attendre jusqu'en 1934 avant qu'une femme, Bessie Cameron McDermand, occupe le poste de surintendante des Women's Institutes<sup>9</sup>.

Ambrose termine son récit en disant que tout cela n'était qu'un commencement, car pendant la surintendance de George Putnam, qui avait succédé à G.C. Creelman, et dont le mandat dura trente ans (1904-1934), non seulement la Women's Institute a survécu malgré les prédictions des messieurs rébarbatifs des débuts, elle se répandit dans tout le Canada et en Europe.

## ii) Europe:

Afin de suivre l'extension des Women's Institutes outre-mer, nous avons recueilli les faits suivants dans un livre de Robertson Scott, *The Story of the Women's Institute Movement in England and Wales and Scotland*, (1925). En faisant l'histoire des Women's Institutes d'Angleterre, de Galles et d'Écosse, Robertson Scott nous permet de connaître comment le mouvement des Women's Institutes, fondé en Ontario en 1897, a fait son chemin jusqu'en Europe pour enfin arriver au Québec.

Selon Robertson Scott, les Women's Institutes de l'Ontario se répandirent dans les autres provinces du Canada et en 1919 ils se sont regroupés en fédérations provinciales qui se sont ensuite unis en Confédération canadienne des Women's Institutes. Scott avait en mains un rapport du ministre canadien de l'Agriculture dans lequel ce dernier parle des Women's Institutes de plusieurs provinces qui ont des noms différents : les Women's Institutes de

l'Ontario, les Home Maker's Clubs de Saskatchewan, les Home Economics Societies du Manitoba, les Women's Institutes de Nouvelle Écosse, du Nouveau Brunswick, de l'Alberta, de Colombie Britannique, de l'Ile du Prince-Edouard, et les Home Maker's Clubs et Cercles de Fermières du Québec. En 1923, le ministre estimait le nombre de membres en règle à environ 100,000<sup>10</sup>.

Un an après la fondation du premier Women's Institute à Stoney Creek, en 1898, la Norvège fonda la House-Mother's Association. Les Norvégiens prétendaient ignorer que semblable association avait été créée au Canada. Le mouvement s'est répandu en Suède, au Danemark et en Finlande. Scott estime à 70,000 le nombre de membres dans les pays scandinaves.

En 1910, Sir Horace Plunkett, qui selon Scott était très au courant des événements outre Atlantique, fonda les United Irishwomen, en Irlande. Pendant la Première Guerre les instituts s'organisent en Angleterre, au pays de Galles et en Écosse. Deux dames qui avaient vécu en Ontario, introduisent les WI en Angleterre, madame Alfred Watt et mademoiselle Emily Guest. En 1918 il y avait 1200 instituts en Angleterre.

En Pologne, Mavis D. Day, repère 900 cercles de fermières «Country-women's Circles» qui étaient contemporains de la Women's Institute de Stoney Creek. La Hollande, l'Autriche, l'Allemagne et la Russie ont aussi, à des dates variées, fondé des organisations pour les femmes rurales. Au début du XXe siècle, Scott mentionne que l'on trouve des Cercles de Fermières partout en Europe. Robert Migner, dans son livre *Quand gronde la révolte verte*, 1980, fait mention qu'aux Etats-Unis, au lendemain de la Grande Guerre, plus de huit cents cercles de fermières recevaient des octrois du gouvernement de Washington<sup>11</sup>.

## 1.2 - Cercles de fermières:

### i) Belgique:

En Belgique, c'est en 1906, selon Robertson Scott, que les premiers Cercles de fermières ont été fondés. Le gouvernement de Belgique avait entendu parler des activités des Women's Institutes au Canada. En 1904, il envoya Paul De Vuyst en Ontario afin d'étudier le fonctionnement des Women's Institutes.

Nous insistons surtout sur l'organisation des Cercles de fermières de Belgique car le Canada francophone, plus précisément le Québec, quelques années plus tard, s'inspirera de l'expérience belge quand le gouvernement décidera de fonder des Cercles de Fermières.

Paul De Vuyst était fonctionnaire du ministère de l'Agriculture de Belgique depuis les années 1888. Il était soucieux d'assurer une bonne éducation aux femmes et jeunes filles des centres ruraux de Belgique. De nombreux rapports concernant l'enseignement ménager, présentés à l'occasion de congrès, ou d'articles dans des revues agricoles, démontrent que P. De Vuyst était aussi impliqué dans l'organisation des écoles d'enseignement agricole aux filles rurales.

En 1911, parut la deuxième édition de son livre sur *Le Rôle social de la Fermière*. La première édition en 1907 obtint le prix Adelson Gastiau, à l'Académie Royale de Belgique, pour le meilleur travail sur les moyens d'améliorer la condition morale, intellectuelle et physique des classes laborieuses.

Cette reconnaissance du jury, souligne P. De Vuyst, dans la préface de la deuxième édition de son livre en 1911, indiquait qu'on avait conclu que la création de Cercles de fermières en Belgique était l'un des moyens à conseiller afin d'améliorer le sort des cultivateurs. Ce livre a été pour nous une source intéressante de renseignements sur la fondation des Cercles de fermières en Belgique.

P. De Vuyst avait été témoin des importants et rapides progrès des cultivateurs dans le domaine économique, réalisés grâce à l'existence de l'association. Il souligne qu'en 1881, un agronome français avait dit :

«On veut des cultivateurs qui pensent et qui résonnent: on ne sait pas leur former des compagnes dignes d'eux et capables de les seconder. Voilà la grosse plaie de l'époque.»<sup>12</sup>

En 1889, M. De Bruyn, ministre de l'Agriculture de Belgique décida d'envoyer à l'école de laiterie de Coëtlogon, en France, deux jeunes filles belges afin qu'elles puissent, à leur retour, donner des cours de laiterie aux fermières de Belgique.

En 1911, 20 écoles permanentes et 11 écoles ambulantes dispensaient l'enseignement ménager agricole aux jeunes filles rurales. Dans les écoles permanentes, dès l'école primaire rurale, des notions générales d'horticulture et d'économie domestique étaient enseignées afin de transmettre les avantages et le charme de la profession de fermière.

Un enseignement de degré moyen était dispensé dans les écoles ménagères agricoles. Des cours de niveau supérieur étaient offerts à celles qui se destinaient à l'enseignement ou à l'exploitation de grandes fermes. Les écoles ambulantes, fondées pour relever l'industrie laitière dans les campagnes, enseignaient les meilleures façons d'utiliser le lait, en particulier la fabrication du beurre.

En ce qui a trait à l'enseignement professionnel agricole et horticole aux jeunes filles, P. De Vuyst conclut que «notre pays possède une organisation sérieuse». (1911 : p. 70.) En 1903-1904-1905, les écoles permanentes avaient pu regrouper environ 250 jeunes filles par an. Les écoles ambulantes avaient réussi à en rejoindre 280 par an.

Quoique les écoles ménagères tentaient par tous les moyens de mieux préparer les futures fermières à leur rôle social, P. De Vuyst déplorait que malgré les efforts de son gouvernement afin d'assurer une formation professionnelle aux jeunes filles et femmes rurales par les écoles et les conférences, les résultats en vue du «relèvement social agricole» étaient lents à se manifester. Les cours d'art ménager agricole, horticole et laitier, s'adressaient aux jeunes filles et ce n'est qu'à long terme que la classe rurale en tirerait profit. Mais pour arriver à des résultats plus immédiats P. De Vuyst ajoute «qu'il convient d'instruire aussi les fermières». (1911 : p. 77.)

Il y avait à l'époque 514,914 femmes en agriculture en Belgique. Elles étaient plus nombreuses que les femmes dans les professions commerciales (385,236) et dans les professions industrielles (322,725). P. De Vuyst juge que selon leur importance numérique les fermières ont droit d'abord à l'égal des cultivateurs, et ensuite des travailleuses de commerce et d'industrie, à avoir leur association professionnelle. Tous les «agronomes et économistes éclairés» sont d'accord quand il s'agit de définir le rôle de la fermière en tant que mère, ménagère et collaboratrice du mari. Mais quand il est question du rôle de la fermière dans les associations :

«il est vraiment singulier qu'on ait tardé si longtemps à comprendre aussi la nécessité de préparer efficacement la future fermière à le remplir.»<sup>13</sup>

De plus, les fermières, selon P. De Vuyst, ont droit à toute la sollicitude des gouvernants tant au point de vue de l'éducation professionnelle qu'au point de vue social. En 1891, il organise à Borsbeke-lez-Alost, le premier cours pour les fermières. L'initiative fut couronné de succès.

En 1902, le département de l'Agriculture reconnaît l'utilité d'un enseignement populaire pour les fermières et organise des cours spéciaux à leur intention. En 1903-1904, la moyenne de présence aux cours a été de 55 personnes et en 1905 de 61. Une quarantaine de localités ont profité de ces cours d'une durée de cinq leçons. L'économie domestique semble avoir été le cours le plus en vogue. Les sujets traités étaient : l'alimentation, l'hygiène, les soins de la basse-cour, le jardinage et la comptabilité du ménage rural.

### **Premiers Cercles de fermières en Belgique**

Au début du XXe siècle, les ligues de femmes qui s'occupent d'oeuvres sociales se multiplient en Belgique. Paul De Vuyst estime qu'il y avait environ 300 mutualités pour les femmes, au moment de la rédaction de son livre (1907). Les femmes dans l'industrie : les tailleuses, les tricoteuses, etc. ont leurs unions professionnelles. «Puisque ces unions se développent et prospèrent parmi les ouvrières», P. De Vuyst se demande «pourquoi les

fermières aussi ne veilleraient-elles pas de la même façon à leurs intérêts professionnels et sociaux?» (1911 : p. 94.)

Les premières tentatives isolées de regroupement ont été encourageantes. Mlle la comtesse de Villermont fonda en 1903 à Couvin, une Union professionnelle de fermières pour l'aviculture. M. Pien, établit en 1906, à Wesembeek, une Union professionnelle dans le but d'augmenter la production de la basse-cour.

C'est au congrès des fermières, organisé par le chanoine Moulart, à l'école d'agriculture de Leuze au mois de septembre 1906, que le rôle social de la fermière a été clairement défini et que le point de départ des Cercles de fermières de Belgique a été marqué.

La présidente, Mme Rotsart de Hertaing et Mme Halet traitèrent des devoirs domestiques et sociaux de la fermière. L'abbé Berger parla du confort de la ferme et M. Marchandise de l'ornementation florale de la maison de ferme, Mme Haentjens-Deleu des avantages de la profession de fermière et Mlle Bouillot du rôle des écoles ménagères.

Les congressistes émirent le vœu que les fermières s'organisent dans le but d'accroître leurs connaissances afin d'être plus en mesure de remplir leur rôle social. A la fin du congrès un Cercle de fermières à Leuze était en principe créé.

A Alveringhem, qui est considéré comme le berceau des Cercles de fermières en Belgique, Mlles D'Hondt et Van Haverbeke fondèrent en décembre 1906, avec l'aide de l'administration communale, un Cercle de fermières. Dès la première réunion, 58 membres y adhérèrent et les statuts et règlements furent adoptés. Le but du Cercle de fermières était de tenir ses membres au courant de tout ce qui se rapportait à la maison de la fermière.

Les moyens utilisés afin de rencontrer cet objectif, étaient une réunion générale une fois l'an et l'organisation à différents temps de conférences sur l'économie domestique, la pédagogie maternelle, la laiterie, l'aviculture, le jardinage. Les membres payaient une cotisation annuelle de 50 centimes. Le Cercle de fermières est administré par une présidente, deux vice-présidentes et trois membres (filles ou femmes qui contribuent à la direction de ferme entre 8 et 60 hectares) et une secrétaire-trésorière.

Paul De Vuyst constate que ce sont les fermières les plus âgées qui manifestent le plus d'enthousiasme pour ces réunions, car disent-elles, nous voudrions connaître aussi ce que nos filles apprennent aux écoles ménagères agricoles. L'élan était donné. D'autres cercles en plus de ceux de Alveringhem et de Leuze, qui se constitua en mai 1907, furent créés par la suite. En 1910, il y avait, en Belgique, 74 Cercles de fermières comptant 6,929 membres.

Pour assurer l'unité des Cercles de fermières et afin de promouvoir son extension, en 1910, un Comité national des Cercles de fermières fut formé sous la présidence de Mme Rotsart de Hertaing et la présidence d'honneur de Mme Beernaert, baronne de Moreau, comtesse de Villermont, Mme Helleputte et la baronne Vander Bruggen.

Le Comité national comptait deux sections. Une section française présidée par Mme Goffinet (Brugelette) et une section flamande présidée par Mme Ronse (Ghistelles).

La réunion constitutive eut lieu le 21 juillet 1910 au Pavillon de la Fermière de l'Exposition universelle et les statuts furent adoptés. Le siège social est à Bruxelles. De nouveaux cercles ne pourront désormais être admis que suite au consentement unanime des membres du Comité National.

Dans la suite, les Cercles de fermières se sont affiliés aux Cercles d'études du personnel enseignant des écoles ménagères. P. De Vuyst, souligne de façon particulière la formation des Cercles d'études «parce que leur action a été féconde à l'amélioration sociale de l'agriculture par l'intermédiaire de la fermière». (1911 : p. 85.) Les Cercles d'études ont donné une place dans leur bulletin, aux problèmes concernant les fermières: des comptes rendus d'études sur les cours d'agriculture aux fermières, sur l'alimentation et l'utilisation du lait, etc. On y encouragea aussi l'organisation de Cercles de fermières. Les rapports annuels sur les activités des cercles y étaient aussi publiés.

Le personnel enseignant des écoles ménagères, de même que les Cercles de fermières ont conjointement participé avec grand succès à l'exposition au Pavillon de la Fermière à Bruxelles en 1910. En 1911, les deux organismes (Cercles de fermières et Cercles d'études) organisèrent des cours de perfectionnement pour les conférencières des Cercles de fermières.

P. De Vuyst conclut que les Cercles de fermières, par leurs cours d'art ménager agricole, ont été profitables pour les femmes rurales ainsi qu'aux filles. Ils ont permis à ces dernières de rafraîchir leurs connaissances acquises aux écoles ménagères et de se tenir au courant des nouveaux procédés de la science.

P. De Vuyst ajoute que :

«C'est dans ce but que l'on a institué des cours publics aux fermières (...). De plus, l'association est une grande école d'émulation et d'enseignement mutuel.»<sup>14</sup>

P. De Vuyst suggère que la création d'associations permanentes entre les anciennes élèves des écoles ménagères et les fermières seraient aussi grandement utiles.

Dans son livre, Paul De Vuyst ne s'attribue pas les mérites d'avoir fondé les premiers Cercles de fermières en Europe, comme le souligne Robertson Scott dans son livre *The Story of the Women's Institute Movement in England and Wales and Scotland*, mais il est évident que ses connaissances du mouvement associatif féminin en Europe et en Amérique, témoignent qu'il a été activement impliqué dans la formation des Cercles de fermières en Belgique. Ses recommandations à ceux ou celles qui auraient l'intention de fonder un cercle démontrent qu'il a eu des expériences dans ce domaine. Ils auront à lutter contre l'indifférence, dit-il, et contre les prédictions que les femmes sont incapables de s'associer dans le but de perfectionner leurs connaissances et de ce fait participer au «relèvement social» de la classe rurale. Il y aura aussi ceux qui prédisent que la formation des Cercles de fermières occasionnera des «nouvelles dépenses» au cultivateur quand sa femme voudra renouveler l'ameublement du foyer. Il suggère aussi, que les membres paient une cotisation minimale afin que ce ne soit pas un obstacle au développement des cercles.

Les objections évoquées en Belgique rappellent celles que nous avons énumérées lors de la fondation des Women's Institutes en Ontario. Toutefois, il ne mentionne pas de qui venaient les objections. Il nous est permis de supposer qu'elles venaient des maris, surtout celles concernant les «nouvelles dépenses» car ce sont eux qui détenaient les cordons de la bourse.

Paul De Vuyst réplique à toutes ces objections que :

«l'expérience faite aux États-Unis et au Canada a été concluante, partout où ces cercles ont été institués, ils ont admirablement prospérés.»<sup>15</sup>

## ii) Québec:

Selon Alphonse Désilets, Chef du Service de l'Économie Domestique au Québec, pendant la guerre de 1914, la province de Québec traversait une période de bonnes conditions économiques mais, comme la Belgique, elle déplorait l'exode des jeunes vers la ville. L'exode rural avait des conséquences désastreuses sur l'économie de la province. La Belgique avait fondé des Cercles de fermières afin d'enrayer ce mal et les dirigeants gouvernementaux du Québec estimaient qu'ils devaient aussi avoir recours à l'intervention des fermières. Dans le *Manuel-Guide des Cercles de Fermières* de 1928, Alphonse Désilets cite Paul De Vuyst qui, dans la préface de son livre, *Le Rôle social de la fermière*, (1911), affirmait qu'en Belgique :

«La fermière a admis qu'il lui appartenait de contribuer efficacement au relèvement de la condition sociale de l'homme des champs en veillant à la bonne éducation de ses enfants, en améliorant l'alimentation, en rendant plus hygiénique l'habitation et en s'employant à faire apprécier davantage la vie à la campagne.»

En 1904, le ministre de l'Agriculture du Québec avait approuvé la fondation d'une association anglophone pour les femmes rurales appelée «Homemaker's Club», qui existait en Ontario sous l'appellation de Women's Institute. Selon Simone Monet Chartrand, elle est en pratique l'ancêtre des Cercles de Fermières au Québec<sup>16</sup>.

C'est à la suite d'un voyage en Belgique d'un fonctionnaire du gouvernement du Québec que l'honorable J. Ed. Caron, ministre de l'Agriculture, apprit l'existence de Cercles de fermières pour les francophones. L'idée lui plut et il nomma l'agronome Alphonse Désilets chef du Service de l'Économie Domestique et il le pria de fonder des Cercles de Fermières au Québec.

En février 1915, Désilets convoque à Chicoutimi un groupe de femmes et jeunes filles, la plupart des anciennes élèves de l'École ménagère de Roberval, et fonde le premier Cercle

de Fermières en s'inspirant du modèle des Cercles de fermières de Belgique<sup>17</sup>. Au cours des années 1915-1916, Désilets, aidé d'employés du ministère de l'Agriculture, de Georges Bouchard, de Raoul Duhaime et de Cyrille Vaillancourt, procède à la fondation des cercles de Roberval, Champlain, St-Agapit, Plessisville et Beauceville. Au premier congrès des Cercles de Fermières en 1919, les cercles étaient au nombre de 34, comprenant 2,400 membres. En 1938, lors de la parution d'un nouveau *Manuel-Guide des Cercles de fermières*, on estimait qu'il y avait 433 cercles et 17,000 membres. L'Outaouais québécois a été lent à organiser des Cercles de Fermières. Montebello a été le premier cercle fondé en 1921, il comptait 67 membres. Sainte-Cécile-de-Masham suivit en 1927, Fassett en 1931, Saint-André-Avellin et St-Paul d'Aylmer en 1937, Chenéville et Val-de-Bois en 1938, Notre-Dame-de-la-Salette, Ste-Rose-de-Lima et Perkins en 1939<sup>18</sup>.

La devise des Cercles est : *Pour la terre et le foyer*. Son programme d'action sociale est manifeste. Les cercles ont un double but. Ils doivent d'abord travailler à attacher la femme à son foyer «en lui rendant plus agréable l'accomplissement de ses devoirs d'épouse, d'éducatrice et de ménagère»<sup>19</sup>. En deuxième lieu, en rendant la vie quotidienne plus attrayante et plus rémunératrice sur la ferme, les cercles tentent de cette façon, à faire apprécier la vie rurale aux jeunes garçons et jeunes filles et à enrayer leur exode vers les villes.

Afin de réaliser ces buts, les cercles travaillent à rétablir certaines industries artisanales qui ont été abandonnées pendant les temps de prospérité. Ils encouragent ainsi le retour à une vie plus simple et plus économique. Ils procurent du travail aux jeunes filles et les retiennent au foyer.

Le cercle est administré par un bureau de direction composé d'une présidente, une vice-présidente, une secrétaire-trésorière et trois conseillères, une bibliothécaire (sept personnes choisies parmi les membres du cercle). Le cercle peut s'adjoindre un aumônier, choisi par l'Ordinaire du diocèse ou le curé de la paroisse. Une fermière est choisie parmi les conseillères pour siéger au Conseil Provincial des Cercles de Fermières. L'exécutif du Conseil Provincial est composé du ministre de l'Agriculture, du sous-ministre, du chef du Service de

l'Économie Domestique, d'une présidente élue, deux vice-présidentes élues, d'une secrétaire générale et de l'administrateur de la revue *La Bonne Fermière*.

Dans son rôle de directeur des cercles, Alphonse Désilets refusait de reconnaître des cercles formés sans l'assentiment de l'agronome local et celui du curé de la paroisse. *Le Manuel-Guide des Cercles de Fermières*, (1928 : p. 6), stipule que :

«Sont reconnus officiellement par le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, et aidés par lui, les groupements ruraux féminins qui, avec l'assentiment du ministre de l'Agriculture se forment sous le nom de Cercles de Fermières».

Le ministère de l'Agriculture accorde aux cercles dont il a autorisé l'organisation, une subvention de 50 sous par membre jusqu'à concurrence de \$35.00 par cercle. La cotisation annuelle de chaque membre est de un dollar. Le cercle doit compter au moins vingt membres et 50% doivent appartenir à des familles de cultivateurs.

Deux ruches sont confiées à des nouveaux membres qui n'ont pas d'abeilles. Des graines de semences potagères et floricoles sont accordées à chaque fermière qui veut faire de l'horticulture modèle. A celles qui s'intéressent à l'aviculture, le ministre de l'Agriculture leur accorde des oeufs d'incubation.

Le directeur officiel des cercles veille à ce que les programmes et les statuts et règlements, établis par lui, soient suivis. Il est aidé par des assistants et assistantes et par les agronomes de districts. Il s'assure aussi que les octrois et les valeurs que le ministère accorde, soient utilisés à bon escient. Les secrétaires doivent faire rapport de leurs usages. Le ministère de l'Agriculture communique aux cercles l'esprit social qu'il désire voir régner, au moyen de son *Manuel-Guide* à l'intention des cercles, de la correspondance avec les secrétaires et surtout par la revue trimestrielle *La Bonne Fermière*. Il lui est aussi possible de communiquer avec les fermières qui sont membres des cercles, par l'intermédiaire des visiteuses officielles et des techniciennes de son Service d'Économie Domestique qui donnent des cours d'arts domestiques. La direction officielle des Cercles de Fermières relève du Service de l'Économie domestique du ministère de l'Agriculture du Québec<sup>20</sup>.

Le gouvernement du Québec exerçait un contrôle étroit sur l'organisation des Cercles de Fermières, et dirigeait les activités des cercles tout comme en Ontario où le ministère de l'Agriculture supervisait les WI, en nommant lui-même les conférencières et les techniciennes. De même que George Putnam, surintendant des WI au ministère de l'Agriculture a toujours insisté pour que les femmes ne discutent pas de questions politiques controversées, telle celle du suffrage universel<sup>21</sup>, au Québec, lors du congrès de 1919, Désilets lance à la foule des déléguées et c'est *Le Devoir* du 25 octobre qui rapporte ses propos :

«Moi j'aime mieux voir la femme au cercle de fermières qu'au poll de votation! On vous a donné des cercles, sachez en profiter.»<sup>22</sup>

Toutefois, certains journalistes, tel Henri Lessard, estiment que les cercles sont restés trop longtemps sous le contrôle des hommes d'État. Dans le journal *Le Droit* du 17 septembre 1945, dans un article intitulé «A propos de l'U.C.F.» il cite à cet effet quelques paroles de Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, dans une lettre circulaire que l'évêque avait fait parvenir à son clergé en juillet 1945 :

«Il est vrai que les fermières du Québec ont depuis plusieurs années des cercles particuliers tout comme les cultivateurs ont les leurs. Mais il s'agit là d'organismes gouvernementaux patronnés et sustentés par le ministère provincial de l'Agriculture. Ces cercles ne sont donc pas libres et autonomes et il est de souveraine importance que les cultivateurs et les fermières soient organisés, s'organisent eux-mêmes dans la liberté et l'autonomie la plus complète.»

Contrairement à la Belgique, où les membres devaient exploiter une ferme, dès les débuts en 1915, les Cercles de fermières du Québec ont admis des femmes du milieu rural dont les maris n'étaient pas cultivateurs. Les femmes qui vivaient dans les villages occupaient souvent des postes de direction.

Ainsi, Robert Migner dans son livre, *Quand gronde la révolte verte*, remet en question l'aspect démocratique de ces organismes en prétendant que ce sont les femmes de la petite bourgeoisie des villages qui ont tenu la plupart des postes de direction.

«A l'instar des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, les cercles de fermières sont principalement composés de bourgeoises campagnardes, de villageoises cossues, d'épouses de gros cultivateurs, bref de rurales qui ont le privilège d'avoir des loisirs, ce qui n'est pas l'apanage de la femme de l'habitant ou de l'ouvrier agricole, qui doit travailler aussi fort que son homme pour que la famille mange. De 1915-1925 la plupart des cercles sont fondés par des dames ayant eu accès à l'éducation des religieuses des couvents, privilège, encore une fois, des nanties de la campagne québécoise.»<sup>23</sup>

Il y a un autre fait à noter, ce sont des hommes qui sont reconnus comme étant les initiateurs ou les fondateurs des WI en Ontario et des Cercles de Fermières au Québec. Cela semble suffire pour démontrer que le mouvement associatif des femmes rurales a été à l'origine, pensé et organisé par la gent masculine, selon leurs intérêts, modelé à leur image.

En Ontario, Erland Lee a été le premier à reconnaître la nécessité d'une association regroupant les femmes rurales lorsqu'il invita Adelaide Hoodless à proposer l'organisation de la Women's Institute. De même, c'est à Paul De Vuyst que revient l'honneur d'avoir fondé, en 1906, le premier Cercle de fermières francophones à Alveringen en Belgique. Au Québec, en 1915, l'agronome Alphonse Désilets, aidé de ses confrères du ministère de l'Agriculture, fonda les Cercles de Fermières au Québec.

Les statuts et règlements des Cercles de Fermières reflètent la perception que les fondateurs avaient du rôle de la femme. C'est en fonction de leur rôle de mère et d'épouse que leur revient la tâche de garder les jeunes gens à la ferme. Mais, ils veulent aussi en faire une fermière professionnelle qui contribue à faire de la ferme une entreprise moderne et plus payante. Ainsi, les Cercles de Fermières qui avaient été d'abord organisés afin d'arrêter l'exode rural en période économique favorable, deviennent avec la crise économique d'après-guerre, des écoles de restrictions et d'économie. Selon Désilets :

«Nos fermières ont vite reconnu la nécessité de réduire la cherté de la vie par l'usage de vêtements tissés et confectionnés à la maison. Nous souhaitons que ce mouvement continue pour le plus grand bien économique de notre province.»<sup>24</sup>

Toutefois, il y a un paradoxe. Au Québec, pendant que les cultivateurs, à prix fort, mécanisent les fermes afin de produire davantage, ils demandent à leurs épouses de retourner au métier à tisser, au rouet, et à la petite industrie familiale afin de relever le niveau social de la ferme. Les hommes en milieu rural confinent les femmes à la sphère privée du foyer d'antan. Désilets dans le *Manuel-Guide des Cercles de Fermières* de 1928 note que :

«Déjà l'oeuvre donne droit aux plus belles espérances si l'on songe qu'il y a eu progrès général dans la pratique modèle du jardinage, de l'aviculture, de l'apiculture (...) et qu'elle est en train d'améliorer bien des situations financières de familles par une campagne de rééducation et d'instruction sur les avantages et les moyens de travailler la laine et le lin à la maison, pour son usage personnel et pour le commerce.»<sup>25</sup>

Les Cercles de Fermières ont été fondés au Québec au début du XXe siècle. Vingt-deux ans plus tard, en 1937, nous verrons la mise en place du même processus d'appropriation des femmes rurales par la gent masculine lorsqu'il s'est agi de fonder des Cercles de Fermières chez les femmes rurales franco-ontariennes. En Ontario comme au Québec, ce sont des hommes, guidés par la hiérarchie ecclésiale, qui prendront l'initiative de regrouper les fermières car l'organisation des Cercles de Fermières, hautement hiérarchisée par le pouvoir politique, échappe à l'autorité de l'Église qui à ce moment tentait de confirmer son pouvoir dans les mouvements d'Action catholique. La jeunesse y trouvait son compte dans la Jeunesse étudiante catholique (J.E.C.), la Jeunesse agricole catholique (J.A.C.) et la Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.). Les cultivateurs faisaient partie de l'Union des cultivateurs franco-ontariens. Seules les femmes échappaient à son pouvoir. L'Église était fort préoccupée de l'emprise que les gouvernements avaient sur celles qui joignaient les rangs des WI et elle fit des projets afin de les soustraire de leur influence.

## NOTES

### Chapitre 1

1. Ambrose, Linda, *For Home and Country*, Erin, Ontario, 1996, p. 17.  

«When John Harold Hoodless died in August 1889, at the age of fourteen months, his mother was heartbroken. Doctors in Hamilton, Ontario, concluded that the child had died from "summer complaint," an intestinal ailment that was common among young children at that time, caused by drinking impure milk. Shocked at her loss, and even more at her ignorance of domestic hygiene, this woman took her family tragedy beyond the point of personal grief. She realized that if she, as a careful parent and an educated person, was ignorant of basic domestic science knowledge, then there must be thousands more women like her. Adelaide Hoodless, the bereaved mother, turned personal tragedy into a public movement. Most accounts of the history of Women's Institutes (WI) of Ontario begin with the experience of this grieving woman.»
2. "for the purpose of education and improvement of rural life", *idem* p. 28.
3. "In fact, male attitudes to women's organizations were among the biggest obstacles facing the young movement", *idem* p. 26.
4. "Another sneer was "Let them try it - all women fight and it will break", *idem* p. 26.  

"Oh, well, let them start, it won't last long without a man to run it", *idem* p. 28.
5. Voir Annexe 2 : texte de la lettre de G.C. Creelman, surintendant des Farmers' Institutes et des Women's Institutes au ministère de l'Agriculture ontarien.
6. The Agriculture and Arts Amendment Acts, 1902, Statutes of the Province of Ontario.
7. Ambrose, Linda, «What Are the Good of these Meetings Anyway?» in *Ontario History*, Vol LXXXVII, No.1, Spring 1995, p.2.
8. Crowley, Terry, «The Origins of Continuing Education for Women: The Ontario Women's Institutes», *Les Cahiers de la femme*, 1986, 7-3, p. 79.
9. Ambrose, Linda, «The Women's Institutes in Northern Ontario 1905-1930: Imitators or Innovators» in *Changing Lives: Women and the Northern Ontario Experience*, Toronto, 1996, p. 273.  

«Ontario women were soon to enjoy the same rights as their western sisters when they achieved the vote federally and provincially in 1918. Yet in Institute work, Ontario was the only province that continued to be dominated by male leadership. George Putnam served as superintendent of the Ontario Women's Institutes from 1904 to 1934.

Dr C.C. James, Dominion Commissioner of Agriculture, pointed out this anomaly in 1915 when he remarked:

I mentioned the Women's Institutes of the other Provinces. Go to Quebec, and work is carried out by a lady on the staff of Macdonald College. Go to Fredericton, and you meet the lady superintendent; go to Prince Edward Island and you meet the lady superintendent; go to Nova Scotia and you meet the lady superintendent; go to Manitoba, Alberta or Saskatchewan or British Columbia and it is the same thing. You ask, where is the man? You have to come back to Ontario to find the man. This is the only Province where the Women's Institute work is wholly directed by a man. But Mr. Putnam has called to his help and assistance and direction you women, and he was wise enough to know he could not do it of his own accord.»

10. Robertson Scott, J.W., *The Story of the Women's Institute Movement in England and Wales & Scotland*, Idbury, Kington, Oxon, 1925, p. 243.
11. Migner, Robert, *Quand gronde la révolte verte*, Montréal, 1980, p. 96.
12. De Vuyst, Paul, *Le rôle social de la fermière*, Bruxelles, 1911, p. 67.
13. *Idem*, p. 67.
14. *Idem*, p. 100-101.
15. *Idem*, p. 102.
16. Monet Chartrand, Simone, *Pionnières québécoises et regroupement des femmes d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, 1990, p. 195.

Note:

Le mot «cercle» est utilisé dans le sens de «club» où des membres se réunissent périodiquement pour discuter des problèmes de leur profession. Un cercle est synonyme de groupement, d'association, d'union. Au Québec, les «Cercles de Fermières» désignent l'association des femmes rurales regroupées en Fédération agronomiques sous la direction des agronomes du ministère de l'Agriculture. Le terme "Cercle de Fermières" a été adopté en Ontario, lorsque les techniciennes du ministère de l'Agriculture du Québec, sur invitation du ministère de l'Agriculture d'Ontario, venaient donner des cours de couture et d'art culinaire dans les paroisses francophones de Prescott et Russell et à l'occasion fondaient un «Cercle de Fermières».

17. Cuthbert Brandt, Gail, «Les origines et le développement des Cercles de fermières au Québec» p. 36 dans Naomi Black et al, *Femmes et vie rurale au Québec et en Aquitaine*.

18. Rapport de la secrétaire, Juliette Beaudry, le 4 septembre 1941, Fonds d'archives J. François Séguin, P44/28/11, CRCCF, Université d'Ottawa.
19. Désilets, Alphonse, *Manuel-Guide des Cercles de Fermières*, 1928, p. 4.
20. *Idem*, p. 6.
21. Ambrose, Linda, «The Women's Institutes in Northern Ontario, 1905-1930: Imitators or Innovators?» in *Changing Lives: Women and Northern Ontario Experience*, Toronto, 1996, p. 270.

"He urged the members to avoid all questions of a controversial nature, and, specifically, to avoid offending any members of the provincial legislature. "We are as an organization supported liberally by the Provincial Government," he explained, "and it may be that there are some men connected with the Government or who will be members of Parliament who are not in favour of Women's Suffrage, and if it were known that Women's Institutes stood for Women's Suffrage, we might lose the influence of some members of Parliament. "For emphasis he added, "I hope I have made myself quite clear".
22. Minier, Robert, *Quand gronde la révolte verte*, La Presse, Montréal, 1980, p. 99.
23. *Idem*, p. 100.
24. Désilets, Alphonse, *Manuel-Guide des Cercles de Fermières*, Québec, 1928, p. 4.
25. *Idem*, p. 3.

## CHAPITRE DEUXIÈME

### Le mouvement associatif rural franco-ontarien

#### 2.1 Prescott et Russell

##### Congrès de fondation de l'Union des cultivateurs franco-ontariens

En ce qui a trait à l'organisation d'un mouvement associatif rural francophone en Ontario, il faut attendre les années 1929 pour que la communauté rurale francophone ontarienne se signale. Le 9 janvier 1929, Victor Barette (Louis Hébert) du journal *Le Droit* d'Ottawa lance l'idée d'un «Congrès agricole des Canadiens français d'Ontario» organisé par l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO).

Comme le soulignait l'honorable sénateur N.A. Belcourt, président de l'ACFEO, à l'ouverture du congrès, depuis l'année de sa fondation en 1910, l'ACFEO avait lutté afin d'assurer la survivance de la langue française dans la province de l'Ontario. Elle avait consacré beaucoup d'énergie à défendre les intérêts scolaires des Franco-Ontariens. En 1929, forte de ses succès dans le domaine de l'enseignement de la langue française, qui devenait obligatoire dans toutes les écoles fréquentées par des élèves canadiens-français de la province, l'ACFEO voulait faire plus et diriger dorénavant ses efforts vers le progrès de la vie agricole chez les Franco-Ontariens. L'ACFEO est une société éminemment patriotique et elle considérait qu'elle devait intervenir afin d'améliorer les conditions économiques dans lesquels vivaient les cultivateurs franco-ontariens en 1929. A son avis, c'était un mandat que l'ACFEO avait reçu des «pères de famille» de la province de l'Ontario :

«Vos mandataires ont aussi reçu de vous et accepté le devoir de promouvoir la question concernant la migration, la colonisation, l'industrie agricole et commerciale (...) de coopérer avec les Franco-Ontariens (...) dans tous les champs de l'activité vers le progrès et le succès individuels et communs.»<sup>1</sup>

Victor Barette prévoit deux questions importantes à discuter lors de ce congrès : «Comment rendre l'agriculture payante, malgré la concurrence étrangère, et comment la rendre payante sur nos terres à nous Canadiens français de l'Ontario»<sup>2</sup>.

L'ACFEO offre son aide afin d'assurer le succès de ce congrès. Les lecteurs du journal *Le Droit* sont priés de communiquer avec l'ACFEO afin de lui faire connaître si «Oui ou non, voulez-vous un CONGRES AGRICOLE FRANCO-ONTARIEN au cours de l'hiver 1929?»<sup>3</sup>

Les réponses des lecteurs ont dû être en faveur d'un congrès puisque le 12 mars 1929, l'ACFEO convoque en congrès à Ottawa, les mardi et mercredi 16 et 17 avril, les pères et mères de famille franco-ontariens qui exercent la profession d'agriculteurs. Les jeunes cultivateurs sont aussi les bienvenus<sup>4</sup>.

Le 16 avril 1929, le journal *Le Droit* estimait que :

«Plus de cinq cents fermiers et fermières canadiens-français de l'Ontario ont répondu avec enthousiasme à l'appel lancé récemment par l'Association Canadienne Française d'Éducation de la Province d'Ontario, à se réunir en un congrès agricole à Ottawa pour étudier en commun (C'est nous qui soulignons) les problèmes de la terre et les moyens de faire produire celle-ci d'une façon payante.»<sup>4</sup>

Dès les débuts les femmes sont mises à l'écart. Une photographie des participants à la fondation de l'Union des cultivateurs franco-ontariens a été prise devant le Monument National à Ottawa, après la messe de 8h30, le deuxième jour du congrès. Nous comptons deux cent cinquante hommes, curés et jeunes cultivateurs compris. Aucune femme n'apparaît sur la photo. Pourtant, elles avaient été invitées à assister au congrès. Il dut y en avoir un nombre équivalent à celui des hommes puisque *Le Droit* mentionne cinq cents congressistes. Je présume qu'après la messe, les femmes se sont dirigées vers les locaux qui leur étaient réservés, car le congrès était divisé en deux sections, une féminine et une masculine. A 10h30, Louis Charbonneau, M.A., inspecteur des écoles bilingues de Russell devait leur parler de «Formation agricole de la jeunesse de la campagne»<sup>5</sup>.

Dans la section masculine, les cultivateurs avec l'aide d'experts et de représentants des ministères de l'Agriculture provincial et fédéral, discutaient des façons de rendre l'agriculture

plus payante. L'agriculture avait commencé à s'industrialiser et la concurrence étrangère rendait les marchés difficiles parce que, soulignait Victor Barette dans son article sur la nécessité d'un congrès agricole :

«mieux outillés, plus forts parce qu'unis par des coopératives, les agriculteurs des autres pays nous vendent malgré nous des denrées que nous produisons nous-mêmes en aussi grande quantité mais plus coûteusement.»<sup>6</sup>

Les congressistes en venaient à la conclusion que l'agriculture serait plus payante si on arrivait à une production d'abondantes récoltes, par la vente de produits de qualité et en développant une comptabilité agricole. Les fermiers ne pouvaient plus cultiver comme en 1914, les méthodes utilisées à cette époque étaient désuètes. Pour en arriver à concurrencer les pays étrangers, les experts prévoyaient la mécanisation des fermes, ainsi que l'organisation de coopératives et de Caisses populaires. La culture maraîchère était à considérer comme revenu d'appoint. Il fallait aussi organiser des écoles d'enseignement agricole.

Pendant que les cultivateurs discutaient de ces projets d'envergure de la «grande industrie» qu'était devenue l'agriculture, dans la section féminine, les femmes discutaient de la «petite industrie» familiale. L'abbé Vital Pilon, curé de Limoges, partageait avec les fermières ses expériences sur la mise en conserve domestique du blé d'inde, des fèves et des tomates. Quelques fois, se rapportant à sa propre expérience il expliqua comment les produits mis en conserve à la maison, préparés proprement et avec une grande attention, sont supérieurs à ceux qu'on achète. Evelyne Leblanc, conférencière-démonstratrice-adjointe au ministère fédéral de l'Agriculture entretenait les fermières sur la «Valeur nutritive et économique du lait, le soin à lui donner».

Le mercredi après-midi, Alphonse Désilets, chef du Service de l'Économie Domestique, au ministère de l'Agriculture québécois, renseignait les fermières ontariennes sur le fonctionnement des Cercles de Fermières au Québec. Monsieur G. Bouchard, député de Kamouraska, parla de l'importance de l'industrie familiale.

Le même après-midi il y eut une réunion spéciale pour les membres du clergé. L'abbé H. Bois, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, donna une conférence sur les écoles ménagères dont il

était inspecteur. C'est probablement suite à cette conférence qu'en 1932, l'abbé J.A. Laflamme, curé de Sarsfield, fonda une école ménagère dans sa paroisse. Avec le concours de l'ACFEO il réussit à obtenir une institutrice diplômée de l'école classico-ménagère de Saint-Pascal au Québec. Outre les cours d'arts ménagers, Mlle Charlotte Cantin enseignait le français, l'anglais, l'arithmétique et l'histoire du Canada. Deux conférences spirituelles par mois sont données aux élèves pensionnaires ou externes.

Le but des cours est essentiellement de préparer les filles de cultivateurs à utiliser avec le plus de profit possible les produits de la ferme, par la préparation de repas nutritifs et de fabriquer à la ferme la plupart des vêtements et objets utilisés dans la maison. «Le dévoué prêtre-fondateur y ajoute une formation aux principes catholiques et patriotiques» (*Histoire de la paroisse Saint-Hughes de Sarsfield 1886-1986*). Mais, l'école ferma ses portes faute de ressources financières et de candidates, selon le témoignage d'une résidante de Sarsfield que j'ai rencontrée lors de ma recherche.

Malheureusement tous les services présentés lors du congrès venaient du Québec et n'étaient pas disponibles aux femmes rurales francophones de l'Ontario. Ceux qui existaient en Ontario étaient dispensés à certaines conditions, et en anglais seulement, par le ministère de l'Agriculture provincial. Il y avait là matière à réflexion, à savoir, comment obtenir ces mêmes services en français en Ontario?

Dans les comptes rendus du congrès dans le journal *Le Droit*, il n'est fait aucune mention de discussions ou de vœux exprimés par les fermières à la suite de ces conférences. Il est vrai que la fondation d'une association pour les fermières n'était pas à l'ordre du jour. Leur contribution au relèvement de la classe agricole, afin d'améliorer la situation économique des agriculteurs, se limitait à leur présence au congrès de fondation de l'Union des cultivateurs franco-ontariens et à une prise de conscience de ce qui se faisait dans la province voisine, le Québec, afin de venir en aide aux fermières.

Dès les débuts, alors que Victor Barette, lançait l'idée d'un congrès agricole, il avait cantonné les femmes dans la «petite industrie» dans sa deuxième raison de convoquer un

congrès agricole : «l'agriculture serait payante si les cultivateurs apprenaient à contrôler les dépenses sur la ferme».

Les organisateurs du congrès, en rédigeant l'ordre du jour, avaient abondé dans le même sens, en divisant le congrès en deux sections, une masculine et une féminine. En d'autres mots, les femmes à la cuisine! C'était la façon d'impliquer les femmes dans l'organisation de la ferme. Pendant que le mari s'occupait de la gestion afin d'augmenter les revenus, la femme au foyer diminuait les dépenses pour la nourriture et les vêtements. En travaillant la laine et le lin elle développait la «petite industrie» afin de contrer la «cherté de la vie» comme le disait Alphonse Désilets, Chef du Service de l'Économie Domestique du Québec. Ce faisant, elle tenait toutes les petites mains occupées et évitait que les jeunes abandonnent la vie rurale pour aller vivre à la ville.

Après ce congrès, la «petite industrie» allait être le leitmotiv des fermières. L'expérience avait été concluante au Québec. Alphonse Désilets le soulignait dans le *Manuel-Guide des Cercles de Fermières* : «la situation financière des familles s'était améliorée depuis la fondation des Cercles de Fermières» (1928 : p. 3.). Telle était aussi la conclusion à laquelle en était arrivée la section féminine du congrès : afin de diminuer les dépenses sur la ferme, "l'économie au foyer" devenait le mot d'ordre.

La discussion en commun, suggérée dans la convocation de l'ACFEO s'est déroulée entre les experts et les fermiers, les femmes en ont été exclues. Leur présence donnait l'impression d'un congrès d'envergure, c'est peut-être tout ce que les organisateurs leur demandaient.

Au cours des années suivantes, les fermières ont continué à être invitées aux congrès annuels, à titre de spectatrices. «Les dames et jeunes gens ont aussi droit de présence» indiquait la convocation au deuxième congrès en 1930. Selon les comptes rendus des congrès, leur participation se limitait à préparer d'excellentes victuailles pour le repas du midi des congressistes. Les fermières sont à l'ordre du jour, pour la première fois, au congrès de Vankleek Hill en 1935, et c'est sous l'étiquette de «Les Arts ménagers». Les congressistes

adoptèrent une résolution demandant au gouvernement d'accorder aux comtés de Prescott et Russell une institutrice bilingue pour les cours d'arts ménagers<sup>7</sup>.

Cette première manifestation de la classe agricole francophone en Ontario, en 1929, se déroulait dans l'est ontarien, dans les comtés de Prescott et Russell où est établie une forte concentration de francophones, tout le long de la rivière Ottawa. Il faudra attendre à 1936 pour qu'il y ait de nouveau une intervention de la part des fermières de l'est ontarien.

## 2.2 Kent et Essex

### i) Situation pénible des cultivateurs de Kent et d'Essex

Entre temps, dans les comtés de Kent et d'Essex, le 3 février 1931, le journal local *La Feuille d'Érable* débute une série d'articles, au sujet «des cultivateurs canadiens-français de la région qui traversent depuis plusieurs mois une période de dépression générale très sérieuse (...)». Il y a surproduction industrielle et agricole, mévente du blé et diminution des exportations. Dans un autre article du 19 février 1931, intitulé «Problème de l'heure», *La Feuille d'Érable* affirme que les autorités civiles et religieuses sont unanimes et constatent que le problème est dû à l'infiltration dans les masses populaires des doctrines communistes :

«Tout le monde s'alarme avec raison des désordres économiques et sociaux que le communisme est en train d'accumuler sur la société depuis la guerre de 1914-1918.»

Afin d'enrayer le fléau du bolchévisme, *La Feuille d'Érable* suggère à l'État de faciliter l'accès à l'éducation de toutes les classes de la société, «une éducation conforme à notre caractère de Latins».

La voix de *La Feuille d'Érable* fut entendue puisque le 1<sup>er</sup> février 1934, elle annonce que des cours d'agriculture d'une durée de quatre semaines, seront donnés à St-Joachim. La direction des cours a été confiée à deux agronomes francophones, P.A. Dorion de Sudbury et Ferdinand Larose de Prescott et Russell. Pour les dames et demoiselles les classes seront présidées par Mlle Marie Anne Samson de Lambton au Québec. *La Feuille d'Érable* confirme que:

«Le département d'Agriculture d'Ontario se propose de donner à St-Joachim cette année les meilleurs cours agricoles possibles pour les Dames et Demoiselles.»

De plus, le comité organisateur se propose d'inviter les jeunes professionnels du comté d'Essex à participer. L'avocat Léo Sylvestre, de Belle Rivière, que nous aurons l'occasion de rencontrer à nouveau, donna une conférence sur «les points de la loi pratiques pour les cultivateurs».

Le 2 mars 1934, *La Feuille d'Érable* rapporte à la une, que c'était grande fête à Pointe-aux-Roches. Un grand banquet marque la clôture des premiers cours d'agriculture complètement en français. Les cours avaient été obtenus grâce aux démarches de l'Honorable Paul Poisson, député local à l'Assemblée législative, de l'Association St-Jean-Baptiste, du Dr Morand et du Sénateur Lacasse. Les cours étaient sous la direction du représentant du ministère ontarien de l'Agriculture, M. R.H. Clemens. Quarante étudiantes ont aussi suivi les cours en sciences ménagères donnés par Mlles Anne-Marie Samson du Québec, Violet S. Kratz et Betty Nelles, des Women's Institute de Toronto.

L'Honorable Dr Paul Poisson, ministre sans portefeuille dans le cabinet Henry, se déclara content du succès remporté à ce premier cours en agriculture donné en français et annonça que si un agronome canadien-français n'est pas encore nommé dans Essex-nord, c'est dû aux conditions économiques. *La Feuille d'Érable* ajoute que :

«L'appointement d'un agronome chez nous ne serait pas un luxe, surtout si l'on pense que jamais, à notre connaissance, nos gouvernants ont été assez extravagants (?) pour nous donner un agronome qui soit bien à nous.»

Le 13 septembre 1934, *La Feuille d'Érable*, déplore que l'année 1934 a été désastreuse pour les cultivateurs. En septembre par le truchement des «Welfare Boards» ils apprenaient que le gouvernement retranchait le secours direct dont avaient bénéficié les résidants de districts ruraux. Cette mauvaise nouvelle s'ajoutait à «l'absence presque complète de pluie pendant deux ou trois mois consécutifs. Plusieurs cultivateurs ne récolteront pas assez de fourrage pour hiverner leurs animaux». Ajoutez à cela les réactions désastreuses de la crise

économique, le retrait d'un agronome de leur langue et de leur mentalité, le peu de coopération entre les cultivateurs afin de réclamer «la part légitime d'assistance qu'ils méritent», il est concevable que l'auteur de l'article, Janvier Leroux, s'inspirant d'un évêque canadien s'adressant aux cultivateurs de son diocèse termine son article en citant ses paroles :

«Mes chers amis, mêlez-vous de vos affaires, mais, mêlez-vous en.»

L'invitation n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Le 3 janvier 1935, *La Feuille d'Érable* publie un article de Léo Sylvestre, intitulé «Renaissance Agricole», qui lance un cri d'alarme :

«L'agriculture, industrie-mère de notre pays canadien s'en va périssant dans la partie nord de notre comté d'Essex, où sont groupés plusieurs milliers de cultivateurs canadiens-français. Trop fiers pour vivre des deniers publics - assistance que reçoivent à juste titre les chômeurs des villes -, nos agriculteurs s'enfoncent de jour en jour davantage dans un gouffre de dettes d'où ils ne pourront plus jamais sortir.(...) Pour comble de malheur nos "habitants" ne peuvent plus emprunter d'argent de l'Agricultural Development Board. Et de plus on leur a enlevé leur agronome canadien-français, et voici qu'on apprend que les cours abrégés en agriculture qu'on leur donnait dans leur langue depuis deux ans sous les auspices du gouvernement provincial(...) seront discontinués cette année. Le changement d'attitude du gouvernement cause un profond désapointement et l'on organisera sous peu un mouvement pour venir en aide aux cultivateurs éprouvés, et disons le mot, trop longtemps négligés dans ce coin de pays. On tâchera par ce moyen d'opérer la "Renaissance agricole" qui s'impose.»

Quoique qu'il n'en est fait aucune mention dans les reportages, je présume que le ministère de l'Agriculture de l'Ontario a dû informer les cultivateurs et les fermières des comtés de Kent et d'Essex que s'ils voulaient continuer à recevoir des cours abrégés en agriculture et en économie domestique, ils devaient à la fin des cours fonder l'équivalent d'un Women's Institute, reconnu par le ministère de l'Agriculture.

Les cultivateurs sont donc conviés à une assemblée à Belle-Rivière, le 8 janvier 1935, afin de jeter les bases d'une nouvelle société de «renaissance terrienne et de salut agricole». Le

10 janvier 1935, *La Feuille d'Érable*, à la une, annonce qu'une foule nombreuse a répondu à son appel et qu'un comité provisoire a été mis sur pied afin de «donner suite aux multiples idées énoncées au cours de la soirée». Le seul orateur anglophone de la soirée a été M. George Rush, attaché au département provincial de l'Agriculture à titre d'expert dans la culture des légumes. «Il exprima sa sincère sympathie à l'endroit du réveil agricole qui s'annonce sous d'aussi heureuses auspices.»

Selon *La Feuille d'Érable* du 24 janvier 1935, les deux premiers efforts des directeurs choisis :

«seront dirigés vers le gouvernement provincial dans le but d'obtenir des cours abrégés en français sur l'agriculture - comme par le passé - et un agronome bilingue pour répondre aux besoins particuliers de cette région d'Essex».

## **ii) Fondation de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex**

*La Feuille d'Érable* du jeudi 28 février 1935, annonce la fondation de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex. Au-delà de six cents cultivateurs venus des quatre coins des comtés de Kent et d'Essex s'étaient réunis le lundi précédent (25 février) et avaient jeté définitivement les bases de la nouvelle association. M. Léo Sylvestre présida la première séance et il fut élu à l'unanimité président de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex (U.C.K.E.).

La devise choisie était «**Par le soc nous triompherons**» et le patron des cultivateurs : Saint-Isidore, humble laboureur espagnol. Ferdinand Larose, agronome de Prescott et Russell, venu spécialement de Plantagenet, parla de l'importance pour les agriculteurs d'étudier les problèmes de leur région<sup>8</sup>.

M Angus McKenney, agronome provincial d'Essex était présent. Il ajouta, à la suite de l'abbé Isidore Poisson, nommé aumônier général de l'U.C.K.E. par son Excellence Mgr Kidd, quelques remarques sur la culture particulière à la Péninsule. Il assura les congressistes des bons sentiments de l'Honorable Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture d'Ontario.

Il n'est fait aucune mention de la présence des femmes. Elles devaient y assister puisque durant l'après-midi, «un grand nombre de personnes admirèrent les intéressants étalages de maïs et d'ouvrages domestiques».

### iii) Fondation de l'Union des Fermières de Kent et d'Essex

A l'occasion du deuxième congrès de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex, *La Feuille d'Érable*, du 6 février 1936, mentionne que 1500 fermiers et fermières ont assisté au congrès à St-Joachim les 28-29-30 janvier. Cette fois, il est fait mention de la participation des femmes car à une réunion préparatoire en vue du congrès de St-Joachim, il a été décidé que le congrès durerait trois jours, tant le public y portait intérêt.

«D'abord ce sont les femmes qui veulent avoir une journée pour elles-mêmes. Et pourquoi refuser? Que n'ont pas fait les femmes canadiennes pour l'agriculture? C'est avec joie que l'UCKE leur accorde une journée. Mais en retour il faut qu'elles préparent de beaux étalages de tricot, ouvrages de fantaisie et d'autres ouvrages faits à la main à domicile. Si elles réussissent bien elles pourront fonder une union des fermières.»<sup>9</sup>

Dans une invitation aux femmes à assister au congrès, *La Feuille d'Érable* du 9 janvier 1936, souligne que «c'est la première fois que les dames canadiennes-françaises des comtés d'Essex et de Kent sont appelées à se réunir en Congrès». Maintenant qu'elles ont la permission des cultivateurs, elles pourront s'organiser et fonder un Cercle des Fermières.

Malgré l'annonce du retrait des cours, le congrès coïncidait avec la fin de cours abrégés d'agriculture qui avaient eu lieu à Belle Rivière du 7 au 31 janvier 1936, sous les auspices du ministère de l'Agriculture de l'Ontario et sous la surveillance de son représentant M. Angus McKenney, agronome du comté d'Essex. Mlles A.E. Brulotte et H.M Fulton du département de la WI de Toronto avaient donné le cours de couture et de cuisine, auxquels avaient participé quarante-sept femmes et jeunes filles. De même, Mademoiselle Bess McDermand, du département de la Women's Institute de Toronto adressa la parole aux invités. Elle assistait au congrès, car à l'occasion de la journée des femmes, le lundi 28 janvier 1936, une Union des Fermières avait été fondée. La Women's Institute surveillait ses intérêts.

Madame Louis-Philippe Pinsonneault a été élue première présidente de l'Union des Fermières de Kent et d'Essex<sup>10</sup>.

La troisième journée du congrès de 1936 amena à St-Joachim une plus grande foule de fermiers puisque cette journée leur était consacrée. Le premier orateur fut l'abbé E. Racan, curé de Limoges et aumônier général de l'Union des cultivateurs franco-ontariens de Prescott et Russell. Nous retrouverons l'abbé Racan quand les femmes de Prescott et Russell fonderont à leur tour, des Cercles de Fermières.

A l'occasion du troisième congrès de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex à Pointe-aux-Roches, les 27-28-29 janvier 1937, *Le Droit* du 26 janvier 1937, rappelle que «la première journée, le mercredi, a été consacrée à l'Union des Fermières, fondée l'an dernier comme auxiliaire de l'U.C.F.O.».

Il y a encore cette année une exposition de maïs et d'arts domestiques. Mme Louis-Philippe Pinsonneault est réélue présidente. Le deuxième jour du congrès, le Père Joyal, o.m.i., directeur du secrétariat de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, s'adressa aux jeunes cultivateurs. La troisième journée, l'abbé E. Racan, curé de Limoges, a célébré la messe. Mlle Helen Woods, du ministère ontarien de l'Agriculture était au nombre des orateurs lors de la soirée de clôture du congrès.

Apparemment, aux yeux de la communauté franco-ontarienne, l'Union des Fermières de Kent et d'Essex n'était pas considérée comme un Women's Institute, une association anglophone, même si Bess McDermand, surintendante des Women's Institute à Toronto était présente lors de la fondation de l'Union l'année précédente (1936) et que Helen Woods, du ministère ontarien de l'Agriculture était au nombre des orateurs au banquet de clôture du congrès (1937). La présence du Père Joyal, o.m.i., directeur du secrétariat de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et de l'abbé E. Racan, aumônier de l'Union des cultivateurs de Prescott et Russell, souligne le caractère francophone que l'on voulait donner à l'Union des Cultivateurs et à l'Union des Fermières de Kent et d'Essex.

Le jeudi 20 janvier 1938, *La Feuille d'Érable* fait part de la démission du président de l'U.C.K.E., Léo Sylvestre, et que Eugène Levasseur et Philéas Grondin deviennent président

et vice-président provisoires de l'U.C.K.E. A la même occasion, on apprend que Daniel Pomerleau, agronome de Cochrane, Ontario, prend la charge des cours en agriculture et Mlles Poulin et Scott donneront les cours d'arts ménagers à Pointe-aux-Roches.

La clôture des cours eut lieu le 29 janvier 1938 à Pointe-aux-Roches, sous la présidence conjointe de Philippe Chauvin et de Philias Grondin. «Les Cercles de Fermières sont à l'honneur» titre l'article de *La Feuille d'Érable* mais ne nous en dit pas plus sur leur participation<sup>11</sup>.

Le 23 février 1938, contrairement aux années précédentes, l'assemblée générale de l'U.C.K.E. ne dura qu'un après-midi. On y fit le choix des nouveaux officiers pour 1938. Philippe Chauvin de Pointe-aux-Roches fut choisi pour succéder à Léo Sylvestre comme président de l'U.C.K.E. Dans le rapport de l'assemblée de *La Feuille d'Érable* du 24 février 1938, il n'est fait aucune mention d'une assemblée des fermières, sauf que «Mme L.P. Pinsonneault, présidente des cercles de fermières prenait place à la table d'honneur». Les dames et les jeunes filles avaient «délicieusement décoré et préparé les victuailles pour les deux cents convives» au banquet. Le sénateur Lacasse insista de nouveau sur la nécessité d'un agronome bilingue.

Le jeudi 16 janvier 1939, *La Feuille d'Érable* souligne le succès de la «Magnifique soirée agricole» clôturant le cinquième congrès annuel de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex. L'accent est mis sur la formation des cercles d'étude pour les jeunes agriculteurs et encore une fois sur la nécessité de la nomination d'un agronome de langue française dans les comtés de Kent et d'Essex.

Aucune mention d'une assemblée des fermières, sauf celle concernant les officières nouvellement élues. Madame Armand Lavoie a été choisie au poste de présidente, remplaçant Mme Louis-Philippe Pinsonneault.

Dans la chronique «La Renaissance Agricole» de la page agricole de *La Feuille d'Érable* du 2 février 1939, Agricola rend hommage au travail des Cercles de Fermières :

«Nous nous en voudrions de ne pas accorder une mention spéciale aux vaillants cercles de fermières. Eux aussi, ils ont beaucoup accompli, et cela malgré peut-être des difficultés

encore plus grandes que celles que rencontrèrent les hommes dans la mise au point de leur organisation.»

Dans un article intitulé «Une nouvelle association agricole» *Le Droit* du 27 février 1940, constate :

«avec regret l'état léthargique de notre Union des cultivateurs de Kent et d'Essex. On a même annoncé officiellement il y a quelque temps qu'il n'y aurait pas d'exposition agricole cette année sous les auspices de cette organisation. Et personne ne parle non plus de l'élection annuelle qui a généralement l'habitude d'avoir lieu en janvier.»

*Le Droit* explique que l'on :

«venait d'annoncer la formation d'une nouvelle association agricole appelée Essex-Kent Corn Producers Co-operative Association Limited. La mission de cette dernière coïncidera-t-elle avec le décès de la première, c'est ce que plusieurs craignent (...). Mais notre classe agricole française peut-elle supporter plus qu'une association? C'est ce dont nous doutons fort».

De fait, ce fut la fin de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex et de sa section féminine, l'Union des Fermières de Kent et d'Essex qui avaient réussi à se maintenir de 1936 à 1940.

Sauf pour leur participation aux expositions à l'occasion des congrès, les activités des fermières pendant ces quatre années sont complètement ignorées dans les comptes rendus de *La Feuille d'Érable* ou du journal *Le Droit*. Une seule fois dans la page «La Vie agricole» du journal *Le Droit*, Tante Line lance un appel aux fermières de Prescott et Russell afin qu'elles fraternisent avec les fermières de Kent et d'Essex.

#### **iv) Fondation de l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex**

En 1947, Georges Michaud, agronome de Hull au Québec, était invité par un ancien membre de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex, voisin de table lors du congrès de Pâques de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, à Ottawa, «à jeter un

coup de sonde dans le milieu rural canadien-français de Kent et d'Essex, avant-poste de la Survivance Française et Catholique».

Dans un article du *Vivre Plus*, de février 1978, Georges Michaud raconte les circonstances qui ont suscité cette invitation :

«A ce banquet, voisin d'un chic monsieur à l'air distingué et au langage chatié, mais la main calleuse et vigoureuse, je lui dis: "Ne seriez-vous pas un cultivateur? - "Eh oui" répondit-il avec fierté. "Et vous?" - "Un agronome" lui dis-je - "Enchanté de vous connaître, car je suis à la recherche d'un agronome de langue française pour nos paroisses rurales de Kent et d'Essex" - "Vous avez eu un tel agronome en 1931 et vous l'avez laissé partir" - "C'est exact, il était bon technicien, mais encore meilleur disciple de Bacchus. Il a été remercié par le gouvernement, qui n'a pas voulu en engager un autre".»

Georges Michaud lui demanda alors «Pourquoi toujours compter sur le gouvernement quand vous êtes parmi les plus progressifs et les plus riches fermiers du Canada, donc capables de vous en payer un?» Georges Michaud expliqua comment il solutionnerait le problème et c'est à la suite de ces échanges que son interlocuteur lui dit : «Pourquoi ne viendriez-vous pas rencontrer nos gens? Le prestige d'un étranger est souvent plus effectif qu'un homme du milieu.» (1978, p. 5.)

Avec l'appui de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et de l'Union des cultivateurs franco-ontariens, l'agronome québécois, Georges Michaud, accepta l'invitation. Il reçut l'autorisation du ministre de l'Agriculture du Québec, l'honorable Laurent Barré, d'aller dans la région de Windsor en Ontario. Toutefois, le ministre lui donna l'avertissement que «Si le gouvernement de l'Ontario proteste, vous risquez votre position ici»<sup>12</sup>.

Le lendemain de son arrivée dans la région de Windsor, le 30 juin 1947, Georges Michaud assista à la réunion de la Ligue des Anciens Retraitants : une centaine de citoyens de la région de Détroit et de Windsor qui communierent tous à la messe de huit heures trente. Philippe Chauvin, cultivateur, président de la Fédération régionale de la St-Jean-Baptiste, présenta Georges Michaud comme un agronome en tournée d'inspection pour se renseigner

sur les cultures maraîchères industrielles de la région, et entre autres, sur la culture de la betterave à sucre. Georges Michaud camoufla les véritables raisons de sa tournée en présentant une allocution sur «Le congrès Marial et son message de liberté, d'amour et de paix». C'est sous cette étiquette qu'il put continuer à recueillir des renseignements sur la situation agricole, française et catholique des gens des municipalités rurales de Kent et d'Essex<sup>13</sup>.

Lors de cette visite dans les campagnes des comtés de Kent et d'Essex, les cultivateurs réunis à Saint-Joachim, le 30 juin 1947, exprimèrent les besoins de la région. Dans les douze paroisses rurales françaises de Kent et d'Essex, avec curé de langue française, les cultivateurs sont au nombre d'environ 1,500. Georges Michaud découvre que les Canadiens français de la région ne possèdent pas d'associations agricoles. Les cultivateurs les plus progressistes sont membres d'organisations de langue anglaise. La masse reste à la maison. L'organisation professionnelle agricole, selon la doctrine sociale de l'Église, est inexistante. Selon Michaud, la fondation de coopératives d'épargne, de crédit et d'achats pour la ferme et la vente de leurs produits profiteraient à tout le monde. Il faut aussi songer à la jeunesse, qui dit-il, «s'américanise rapidement, dans le mauvais sens du mot. Elle est en voie d'être circonvenue par les communistes de Détroit et de Windsor».

De plus, ajoute Michaud dans son rapport sur les *Visites dans les campagnes des comtés de Kent et d'Essex*, (1947 : p.2):

«Sauf de rares exceptions, les curés s'en tiennent strictement à leur ministère religieux et ne s'intéressent pas publiquement et souvent pas du tout à l'organisation patriotique et sociale de leurs gens. Même dans l'organisation scolaire, ils sont d'une prudence défaitiste plutôt qu'ecclésiastique.»

Dans un article publié dans *Vivre Plus*, «Une réussite aux avant-postes» (février 1978 : p. 5), Michaud constate que:

«Au point de vue national les curés canadiens-français pratiquent la prudence ecclésiastique à un degré inconnu dans les autres parties du Canada, au détriment de leur prestige dans l'esprit de nos gens (diocèse de London).»

En conclusion de son rapport *Visites dans les campagnes des comtés de Kent et d'Essex* (1947 : p. 4), Michaud rappelle :

«qu'il y a eu en 1935, une tentative d'organisation des cultivateurs franco-ontariens et de Cercles de Fermières. Le principal travail a consisté (paraît-il) dans la tenue de très belles expositions agricoles surtout de blé d'inde de semence et d'art domestique. En 1937, l'apparition du blé d'inde hybride et les préoccupations politiques de l'organisateur en chef, Léo Sylvestre, amenèrent la disparition du mouvement.»

Michaud en convient, avec l'élite des cultivateurs, réunis à Saint-Joachim, le 30 juin 1947 :

«Qu'un Bureau Agricole, dans la région dirigé par un agronome canadien-français, patriote et catholique au sens social averti, permettrait d'organiser les cultivateurs, leurs femmes et la jeunesse rurale, selon les données de la doctrine sociale de l'Église.»

Selon Michaud, le succès de l'entreprise serait quasi assuré, si les curés coopéraient discrètement, et qu'un aumônier actif était nommé par l'évêque du diocèse. Vu l'échec retentissant et relativement récent de l'Union des Cultivateurs dans la région, l'assemblée croit que l'organisation proposée doit être locale et régionale et regrouper les hommes, les femmes et la jeunesse agricole des deux sexes.

### **L'Union des Familles Rurales de Kent et Essex**

Le dimanche 21 novembre 1948, à Paincourt, l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex (U.F.R.K.E.) est fondée. Elle est une association professionnelle agricole, chrétienne, qui a pour but l'éducation mutuelle de ses membres et la défense de leurs intérêts communs. C'est une union de familles et compte quatre sections professionnelles, celle des hommes, des femmes, des garçons et des filles, tous réunis dans une seule et même association. Elle est destinée aux ruraux, c'est-à-dire, aux familles tenant lieu et feu en dehors des cités et des villes, qui tirent leur principal revenu de l'exploitation agricole. La langue officielle de l'Union est le français. Ceux d'autres «races» qui parlent français sont acceptés. Quant à la religion,

les Juifs, les athées, les communistes ou un chrétien catholique ou protestant qui ne pratique pas sa religion, ne peuvent pas être admis dans l'Union. La devise est "**Vivat Labor**" (Vive le travail). Les patrons : St-Isidore et St-Jean-Baptiste pour les hommes et Ste-Jeanne-D'Arc, humble fille des champs, pour les femmes. La cotisation d'un membre régulier est de \$20.00 par année.

L'Union des Familles Rurales de Kent et Essex s'affilie à l'Union des cultivateurs franco-ontariens de Prescott et Russell à raison de \$2.00 par famille, à l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario (U.C.F.) à raison de \$1.00 par famille et à l'Association Centrale des jeunes à raison de \$1.00 par famille.

En retour, ces organisations fournissent des directives, des bulletins de propagande, un service de Coopération, une revue familiale *La Terre Ontarienne* et au besoin des conférenciers, enfin, tout ce que l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex n'a pas réussi à produire dans le passé.

L'Union organise dans chacun des secteurs, des services de propagande : technique agricole et Art Ménager, de coopération : récréation, sports, et établissement, d'information sociale et de contacts. Dans son service de **propagande** l'Union engage les services d'un agronome et aussitôt que ses moyens le lui permettront, ceux d'une technicienne en Art Ménager. Dans son service de **coopération** l'Union fait l'éducation coopérative de ses membres. Elle fonde des coopératives de vente et d'achat, des coopératives d'épargne et de crédit, des comptoirs coopératifs de vente d'artisanat. Dans son service **d'information sociale**, l'Union s'efforce de faire connaître la doctrine sociale de l'Église catholique dans le milieu rural, et de tenir le communisme en échec.

Les organisateurs ont prévu la participation des femmes aux prises de décision. L'exécutif se compose du président (ou de la présidente), d'un premier et deuxième vice-président (dont l'un doit être une femme), du secrétaire, du trésorier et de deux directeurs<sup>14</sup>.

La nouvelle union aura deux objectifs primordiaux : l'acquisition d'un agronome francophone et si possible d'une technicienne, et en second, la lutte contre le communisme tel

que le démontre la lettre du 15 mai 1948, que Philippe Chauvin envoya aux agronomes du Québec afin d'obtenir un soutien financier<sup>15</sup>.

A l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste, le 3 juillet 1949 à Pointe-aux-Roches, l'U.F.R.K.E. embauche un agronome franco-ontarien, monsieur Antoine Titley, dans la force de l'âge, vétéran de la guerre de 1939-1945, marié et convaincu de la nécessité de la résistance<sup>16</sup>. Le but que s'était fixé Georges Michaud à la demande de Philippe Chauvin, au banquet de l'ACFEO à Ottawa, était atteint. Les comtés de Kent et d'Essex avaient enfin un agronome francophone.

Antoine Titley oeuvra dans la Péninsule entre Chatham et Windsor pendant huit années, de 1949 à 1957. Il travailla d'abord pendant un an uniquement comme propagandiste de l'U.F.R.K.E. De 1950 à 1957, c'est à titre de spécialiste dans la culture des pois et de maïs sucré, employé de la compagnie Green Giant of Canada, à Tecumseh, Ontario, qu'il continua à desservir les agriculteurs de Kent et d'Essex. En 1957 il devient agronome dans le comté de Pontiac au Québec.

Le premier congrès de l'U.F.R.K.E. a lieu à Paincourt, le 4 décembre 1949. Adrien Caron est choisi comme président. Mesdames Treflé Laprise et Léo Massé sont élues vice-présidentes. Antoine Titley est présent et il est présenté comme le secrétaire propagandiste<sup>17</sup>. Il fait rapport à l'assemblée annuelle, de son travail dans cinq localités: Paincourt, Grande Pointe, Pointe-aux-Roches, St-Joachim, Stevenson-Tilbury<sup>18</sup>.

Le deuxième congrès, et le dernier dont on trouve un compte rendu soit dans *La Feuille d'Érable* ou *Le Droit*, a lieu le 10 décembre 1950 à Belle Rivière. Raoul Gagner est élu président. Madame Léo Massé est élue deuxième vice-présidente, et madame Alcide Caron troisième vice-présidente. Aucune mention du propagandiste Antoine Titley.

Mgr V. Croteau, aumônier de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens était conférencier invité. De même, Raymond Bériault, représentant bilingue de l'Enseignement aux adultes au ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le journal *Le Droit*, dans un rapport du congrès mentionne que Roland Bériault suggère aux femmes présentes de s'affilier aux cercles Jeanne LeBer d'Ottawa et de Hull. Les Jeanne LeBer, fondées en 1943 par l'abbé Ernest

Préseault, sont reconnues pour leurs travaux et expositions d'artisanat. Ces activités artisanales avaient été, selon Michaud, les principales réalisations de la défunte Union des Fermières de Kent et d'Essex. Les femmes de l'U.F.R.K.E. devaient chercher de l'aide dans ce domaine ou peut-être à organiser une nouvelle association autonome.

L'affiliation à l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario qui avait été proposée lors de la fondation de l'U.F.R.K.E. ne s'est jamais concrétisée. Lors de notre recherche nous n'avons trouvé aucun document dans les fonds d'archives de l'U.C.F.O. au Centre de recherche en civilisation canadienne-française concernant une demande d'affiliation de la part de l'U.F.R.K.E. De toute façon, à l'époque, nous le verrons dans le chapitre suivant, l'U.C.F. n'était pas en mesure de leur venir en aide, elle était en période de planification et sans ressources financières.

La période d'activités de l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex a été de courte durée. Dans le fonds d'archives de Georges Michaud au CRCCF nous avons trouvé une liste de membres de l'U.F.R.K.E. En 1948 il y avait cinq unions et un total de 156 membres. En 1950 le nombre de membres est de 91, toujours dans les mêmes cinq unions. Après 1950 on indique plus rien.

Le 24 mai 1949, dans une lettre à Roland Gagner, secrétaire de l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex, de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ouest de l'Ontario, et de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, qui est à la recherche d'un propagandiste, Georges Michaud lui répond qu'après son séjour dans la Péninsule, il est convaincu que :

«l'on peut compter sur la bonne volonté des officiers et directeurs de votre association de la St-Jean-Baptiste, des curés des paroisses (...) mais il n'y a pas quelqu'un qui a le sens du recrutement, la volonté et la conviction et le temps de s'en occuper; vos organisations continueront à végéter avec des soubresauts passagers d'activités; car tous ces messieurs ont des occupations journalières importantes qui les empêchent de travailler comme ils le voudraient.»<sup>19</sup>

Il semble que Georges Michaud avait de grandes ambitions, peut-être trop vastes pour les ruraux de Kent et d'Essex. Dans un rapport à E.C. Désormeaux, président de l'ACFEO, le 30 novembre 1948, il fait part du travail du secrétaire, Roland Gagner, et selon lui les résultats ne sont que le début. Même s'il avait prévu une organisation locale et régionale seulement, dans le premier rapport qu'il fait à l'ACFEO il est question :

«non seulement d'assurer la vie d'un centre de pays, mais aussi de le faire contribuer, au moyen d'affiliations appropriées, à nos organismes provinciaux et nationaux tel l'Union des cultivateurs franco-ontariens, l'Association canadienne-française d'Ontario, le comité permanent de la Survivance Française en Amérique, l'Association des Commissaires d'École et la Fédération Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario.»<sup>20</sup>

Il n'y a aucun doute, il avait l'intention de mobiliser ceux de «la masse qui reste à la maison» qu'il avait découverts lors de sa première visite dans la Péninsule.

Nous avons continué notre recherche dans *La Feuille d'Érable* jusqu'en 1959, et après 1950 il n'est plus fait mention d'activités de l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex.

Dans tous ces rêves non réalisés, les tentatives infructueuses des cultivateurs à vivre une «Renaissance agricole» dans Kent et Essex ont aussi été néfastes pour les femmes. Elles ont été entraînées dans les projets des cultivateurs. Elles étaient dépendantes des organisations masculines et elles ont dû renoncer à leur Union des Fermières. Pendant huit ans, les fermiers se sont organisés afin d'avoir les services d'un agronome bilingue, mais il n'a jamais été possible d'obtenir une technicienne francophone. De même, en étant considérées comme section féminine de l'Union des cultivateurs et section professionnelle de l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex, leur participation au relèvement de la classe agricole était occultée par l'importance que l'on accordait en première instance aux problèmes des agriculteurs. Est-ce que les femmes ont eu à payer un prix trop élevé, pour obtenir ce qui leur tenait le plus à coeur : des cours d'arts ménagers, ou a-t-on simplement ignorer leurs aspirations?

Nous reviendrons maintenant à l'est ontarien, où les femmes rurales francophones démontrent une détermination à se regrouper afin de bénéficier des cours d'économie

domestique offerts par le ministère de l'Agriculture de l'Ontario. Mais elles seront aussi victimes de la propension des hommes à vouloir diriger leurs activités. Contrairement à Kent et Essex où l'on déplore le peu d'implication du clergé, dans Prescott et Russell c'est la hiérarchie ecclésiastique, de concert avec celle du Québec, qui prendra les rênes de l'organisation des fermières.

## NOTES

### Chapitre 2

1. *Le Droit*, le 16 avril 1929, p.8.
2. *Le Droit*, le 9 janvier 1929, p. 7.
3. *Idem.*
4. *Le Droit*, le 16 avril 1929, p. 1.
5. *Le Droit*, le 16 avril 1929, p. 8.
6. *Le Droit*, le 9 janvier 1929, p. 7.
7. *Le Droit*, le 15 octobre 1935, p.3.
8. *Le Droit*, le 1 mars 1935, p. 13.
9. *La Feuille d'Érable*, le 5 décembre 1935, p. 7.
10. *La Feuille d'Érable*, le 6 février 1936.
11. *La Feuille d'Érable*, le 3 février 1938.
12. Michaud, Georges, «Une réussite aux avant-postes» in *Vivre Plus*, vol. 1, #8, février 1978, p.5.
13. Michaud, Georges, *Visites dans les campagnes des Comtés de Kent et d'Essex*, en Ontario du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet, le 12 juillet 1947, p. 5. Fonds d'archives Michaud, Georges, P62/3/1, CRCCF, Université d'Ottawa.
14. *Statuts et Règlements de l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex*, p. 15. Fonds d'archives Michaud, Georges, P62/3/4, CRCCF, Université d'Ottawa.
15. Voir Annexe 4 : lettre de Philippe Chauvin aux agronomes du Québec.
16. *Vivre Plus*, Vol. 1, no 8, février 1978, p. 6.  
Fonds Michaud, Georges, P62/3/3 CRCCF, Université d'Ottawa.
17. *La Feuille d'Érable*, le 9 décembre 1949, p. 3.
18. *La Feuille d'Érable*, le 12 janvier 1950.
19. Fonds d'archives de ACFO C2/264/3, CRCCF, Université d'Ottawa.
20. Fonds d'archives ACFO C2/264/3, CRCCF, Université d'Ottawa.

## CHAPITRE TROISIÈME

### Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario

#### 3.1 Cercles de Fermières (WI) dans Prescott et Russell

A l'occasion du cinquième congrès de l'Union des cultivateurs franco-ontariens à Clarence Creek, le journal *Le Droit* du 28 septembre 1934 fait mention d'un voeu exprimé par les fermières présentes :

Résolution # 4:

CONSIDÉRANT qu'elles peuvent beaucoup pour le relèvement de l'agriculture, particulièrement dans le domaine de la petite industrie, ce Congrès émet le voeu :

Que chaque paroisse des comtés de Prescott et de Russell organise un Cercle de Fermières et que le gouvernement provincial soit prié de fournir à ces cercles des conférencières de langue française pour l'économie domestique rurale.

Dans cette résolution, nous reconnaissons les exigences du ministère de l'Agriculture de l'Ontario concernant les cours d'économie domestique dispensés par les conférencières des WI. La condition essentielle afin d'avoir des cours, est celle d'abord de la fondation d'un Cercle de Fermières.

En février 1934, Ferdinand Larose, agronome francophone des comtés de Prescott et Russell dans l'est ontarien, avait été invité à donner des cours abrégés en agriculture, en français, aux fermiers de la région de Windsor en Ontario. Les fermières de Kent et d'Essex avaient aussi suivi des cours d'art domestique en français, donnés par les techniciennes du ministère de l'Agriculture de l'Ontario.

De retour dans son comté, suite aux demandes répétées des fermières et avec l'aide du président de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (U.C.F.O.), Antonin Lalonde, et de l'Association d'éducation canadienne-française d'Ontario (ACFEO), Larose obtint du ministère de l'Agriculture de l'Ontario, à la même occasion que les cours d'agriculture, des cours en français de couture et d'art culinaire pour les fermières du comté de Russell. Il réussit

aussi à obtenir les services de techniciennes francophones du ministère de l'Agriculture du Québec.

Le premier cours eut lieu en 1935 à Limoges, la paroisse de l'abbé E. Racan, aumônier de l'U.C.F.O., que nous avons rencontré à deux reprises lors des congrès de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex (U.C.K.E.). L'histoire ne dit pas que c'est à la suite de leurs voyages dans la péninsule de Windsor que l'agronome et l'aumônier de l'U.C.F.O. ont pris l'initiative d'organiser des cours dans l'est ontarien, mais nous pouvons le supposer, vu le succès que remportaient ces cours dans la région de Windsor.

A l'occasion de la clôture des cours d'arts ménagers, le journal *Le Droit* du 26 avril 1935, en gros titre à la une, annonce une **Brillante soirée hier à Limoges**. M. le curé Racan se réjouit avec ses paroissiens, car ils sont les premiers dans les comtés de Prescott et Russell à obtenir du gouvernement de l'Ontario des cours d'agriculture, de couture et d'art culinaire en français. Il remercia le comité d'organisation qui était présidé par madame L. Bellefeuille. Les cours étaient donnés par Mlles Charlotte Cantin et Marie-Paule Poulin du Québec. Près de cent femmes et jeunes filles ont assisté aux cours qui se donnaient l'après-midi et le soir, tous les jours, pendant quatre semaines.

Durant la soirée de clôture, l'agronome Larose souligna que les cours d'agriculture qu'il avait donné lui-même, et les cours d'arts ménagers n'étaient que le commencement car afin de répondre aux exigences du ministère de l'Agriculture de l'Ontario, ces cours devraient être suivis de la fondation de Cercles d'agriculture et de fermières. Selon la coutume établie par le ministère, les techniciennes aidaient à la formation des Cercles de Fermières à la fin du cours. L'article du journal *Le Droit* ne fait aucune mention de la fondation d'un cercle à cette occasion. Selon un rapport de la secrétaire générale de la Section féminine de l'U.C.F.O. en 1943, concernant la fondation des cercles paroissiaux, le Cercle de Fermières de Limoges s'est affilié à l'U.C.F.O. le 20 octobre 1938<sup>1</sup> mais ne dit pas quand il a été fondé.

Le Père Arthur Joyal, o.m.i., directeur du secrétariat de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, adressa ensuite la parole à l'assemblée. «Ces cours sont d'une haute importance au point de vue canadiens-français» dit-il, «car le

gouvernement se rendra vite à l'évidence de la nécessité d'offrir des cours en français». Dans son allocution, il resta fidèle à la perception du rôle de la fermière, qui avait été exprimé lors du congrès de fondation de l'Union des cultivateurs franco-ontariens en 1929, concernant l'importance de la «petite industrie». Il félicita les organisateurs d'avoir compris qu'il était nécessaire en cette période de crise économique, de revenir au rouet et au métier à tisser. Des cours comme ceux qui se terminent ce soir «inculque au cultivateur l'importance de l'économie» car ajouta-t-il :

«Pendant le dernier quart de siècle de prospérité que nous avons traversé, nos mères canadiennes ont peu à peu perdu l'habitude de tisser, de filer, de pétrir le pain. Elles achetaient à peu près tout chez le marchand du coin (...).»<sup>2</sup>

Les nouvelles de la tenue de cours pour les fermières se répandirent si bien, que *Le Droit* du 27 janvier 1937 rapporte qu'à la fin de l'année 1936, grâce aux demandes répétées de l'ACFEO, des dirigeants de l'U.C.F.O. et de l'agronome Larose, cinq paroisses rurales francophones avaient obtenu des cours d'économie domestique en français et avaient fondé un Cercle de Fermières: Limoges, Casselman, Wendover, Clarence Creek et Embrun. Ils venaient s'ajouter aux six Women's Institutes anglophones de Prescott et Russell : Russell-nord, Vars, Navan, Pendleton, Vankleek Hill.

Ces Cercles de Fermières francophones étaient en réalité des Women's Institutes. La présence d'une représentante de la Women's Institute de Toronto lors de la fondation des cercles à Casselman et à Embrun le confirme: «on remarque la présence de Mlle Hitsman, représentante de la WI de Toronto»<sup>3</sup>.

Nous avons aussi la certitude que pour un court laps de temps, les cercles de Clarence Creek et de Wendover étaient d'abord des Women's Institutes car ils le mentionnent dans leurs procès-verbaux et leurs rapports d'activités. Clarence Creek utilisait le papier à lettre à en-tête «Women's Institute» pour sa correspondance. Dans le procès-verbal d'une réunion, le 1<sup>er</sup> avril 1937, Annette David, secrétaire du cercle de Clarence Creek, note que : «Ce cercle avait débuté sous le nom de Women's Institute (décembre 1936). De suite, le 1<sup>er</sup> avril 1937, il fut décidé de joindre l'Union catholique des cultivateurs d'Ontario»<sup>4</sup>.

De même, nous pouvons lire dans *l'Historique du Cercle de Wendover de 1971* :

«Les cours finis, tout de suite nous nous formions un comité et faisons notre demande au département d'agriculture d'Ontario pour faire partie des cercles de dames anglaises "Women's Institute". Une trentaine de femmes de Wendover formaient donc le premier cercle de canadiennes françaises de la province d'Ontario.»<sup>5</sup>

Notons, que nos recherches nous ont démontré que Wendover n'est pas le premier cercle de Canadiennes françaises en Ontario à se joindre à la WI. Les femmes de Wendover ignoraient qu'en 1934, des cours d'agriculture en français étaient donnés dans les comtés de Kent et d'Essex et que le 28 janvier 1936<sup>6</sup> un Cercle de Fermières avait été fondé à St-Joachim. Dans le comté de Russell, Casselman fonda un cercle en février 1936<sup>7</sup>. Mis à part Limoges, car à la clôture des cours en 1935, nous n'avons pas trouvé mention de la fondation d'un cercle, la paroisse de Wendover est la deuxième paroisse dans les comtés de Prescott et Russell à fonder un Cercle de Fermières, au début d'avril 1936<sup>8</sup>.

D'autre part, il serait intéressant en faisant des recherches auprès de la Women's Institute à Toronto, de connaître si elle avait l'intention d'avoir deux sections : une française et une anglaise, comme il existait en Belgique, une section française et une section flamande. Si non, est-ce qu'elle espérait assimiler les femmes rurales franco-ontariennes? Apparemment c'était la crainte des dirigeants francophones de l'U.C.F.O. et de l'ACFEO. Ils voyaient d'un mauvais oeil que les femmes rurales francophones et catholiques joignent les rangs d'une organisation anglophone et protestante. Nous verrons comment, à la demande des autorités ecclésiastiques, les dirigeants francophones ont réagi dès la première année de l'existence des Cercles de Fermières relevant du ministère de l'Agriculture de l'Ontario, contrairement aux évêques du Québec qui ont attendu vingt-cinq ans avant d'intervenir.

### **3.2 Affiliation des Cercles de Fermières à l'U.C.F.O. en Ontario et à l'U.C.C. au Québec**

#### **i) Section féminine de l'U.C.F.O., Cercles d'Arts Ménagers**

Selon les témoignages des dirigeants de l'U.C.F.O. et de l'ACFEO, les cours en français d'agriculture et d'arts ménagers tels ceux de Limoges, n'étaient pas faciles à obtenir du ministère de l'Agriculture de l'Ontario. A tel point qu'à la clôture des cours d'arts ménagers à Limoges, le curé E. Racan proclame que c'est une victoire : «nous sommes les premiers à obtenir des cours en français dans le comté de Russell!»<sup>9</sup>

Aux difficultés d'avoir des cours en français, s'ajoutaient celles de répondre aux exigences du ministère de l'Agriculture. Si un institut n'existait pas, on était tenu d'en fonder un à la suite des cours. L'agronome Larose le rappelle aux cultivateurs et aux fermières de Limoges, à la clôture de leurs cours en 1935. Le règlement s'applique aussi aux cours en français.

Jusqu'à ce jour, les cours avaient été disponibles en anglais seulement, pour les membres des Farmers' Institutes et des Women's Institutes. Le ministère de l'Agriculture de l'Ontario les reconnaissait comme étant des organisations travaillant au bien-être de la classe rurale en Ontario. Dans les comtés de Prescott et Russell les fermiers avaient leur organisation, l'U.C.F.O., et le problème ne se posait pas pour les cours abrégés d'agriculture. Il n'en était pas ainsi pour les fermières. Ce n'est que par l'intermédiaire des cultivateurs qu'elles pouvaient obtenir des cours. Mais, elles n'étaient pas membres de l'U.C.F.O.

Les femmes étaient conscientes des difficultés que rencontraient les cultivateurs quand il s'agissait d'organiser des cours pour les fermières, et au congrès des cultivateurs à Alfred, le 23 septembre 1936, il y eut une proposition concernant une section féminine de l'U.C.F.O. :

«Il est proposé par Mlle Lucille Gratton, secondé par Mlle Anita Larose, que l'Union des cultivateurs réunis en congrès, ajoute au groupement une section féminine qui serait reconnue sous le nom de "Cercles de fermières".»<sup>10</sup>

De cette façon, les fermières feraient partie d'une organisation travaillant à améliorer le statut social de la classe rurale francophone et elles seraient éligibles à recevoir l'aide du

ministère de l'Agriculture de l'Ontario. Dans le passé, les Women's Institutes avaient solutionné leurs problèmes de cette façon en devenant la section féminine des Farmers' Union. A la clôture des cours d'agriculture et d'arts ménagers à Clarence Creek, le 18 décembre 1936, il semble qu'il y a eu concertation de la part des dirigeants de l'U.C.F.O. et de l'ACFEO afin d'éviter que les femmes rurales francophones de Prescott et Russell soient dans l'obligation de joindre les rangs de la Women's Institute à la suite des cours d'arts ménagers.

Antonin Lalonde, président de l'U.C.F.O., mentionne dans son allocution qu'il «a fallu des mois de correspondance et de démarches pour obtenir des conférenciers pouvant s'exprimer en français»<sup>11</sup>.

A la même occasion, le Révérend Père A. Joyal, o.m.i., directeur du secrétariat de l'ACFEO, affirme que les cours en français finissant ce soir-là étaient dûs en très grande partie au travail de l'ACFEO. «Combattons l'individualisme, la plaie de la race canadienne-française : si nous voulons obtenir quelque chose il faut se tenir les coudes»<sup>12</sup>, dit-il en terminant.

Quant à l'abbé E. Racan, aumônier de l'U.C.F.O., il fut plus explicite. Il invita les cultivateurs de Clarence Creek à affilier à leur union, un groupe de femmes. «C'est à Clarence Creek de donner le branle»<sup>13</sup>, dit-il.

Antonin Lalonde, président de l'U.C.F.O., aborde à nouveau le problème de l'obtention de cours d'art domestique dans un article dans le journal *Le Droit*, le 27 janvier 1937. Il suggère une solution afin de faciliter l'obtention de cours pour les femmes et filles de cultivateurs franco-ontariens : «Comme normalement, le Cercle de Fermières, se fonde à la suite d'un cours régulier, tout le travail concernant les dames a été extrêmement ralenti» puisqu'elles ne font pas partie d'une organisation agricole. La tâche était d'autant difficile qu'en plus d'organiser les cours, il fallait songer à fonder un Cercle de Fermières à la fin des cours. «Nous tournions dans un cercle vicieux» ajoute-t-il, «puisque nous insistions pour que les cours soient donnés en français» :

«pas de conférencières qualifiées pas de cours; pas de cours,  
pas de cercle, et pas de cercle ou d'organisation locale,  
impossible d'obtenir des cours réguliers ou spéciaux.»

Antonin Lalonde, lança à nouveau l'idée d'une fusion des Cercles de Fermières et de l'U.C.F.O. En décembre 1936, dit-il :

«à l'occasion de la clôture des cours à Clarence Creek on a lancé un appel aux dames et demoiselles en faveur d'une section féminine de l'Union des cultivateurs franco-ontariens. Ne pourrait-on pas fusionner les deux, et considérer les Cercles de Fermières comme l'organe féminin de l'Union?»<sup>14</sup>

Si les fermières voulaient continuer à avoir des cours, elles avaient deux options : fonder un Cercle de Fermières et s'affilier à la Women's Institute, une organisation anglophone et protestante, ou devenir la section féminine d'une association professionnelle, catholique et francophone, l'Union des cultivateurs franco-ontariens. Elles optèrent pour le deuxième choix.

Le premier avril 1937, Clarence Creek devenait le premier Cercle de Fermières à s'affilier à l'U.C.F.O., suivi de Wendover le 12 mai 1937<sup>15</sup>.

Dans le journal *Le Droit* du 15 septembre 1937, Antonin Lalonde, président de l'U.C.F.O., annonce la tenue d'un congrès des cultivateurs, le mercredi 27 octobre à Rockland. SOYEZ PRETS! dit-il.

«N'oubliez pas vos épouses. Il y aura matière à les intéresser; il le faut bien, car c'est un secret de Polichinelle que les fermières veulent s'organiser (...) et (...) s'organiseront : Ce que femme veut, Dieu le veut!»

Lors du congrès, l'abbé E. Racan, aumônier de l'U.C.F.O., remplaçant le secrétaire, souligna dans le rapport des activités que :

«récemment l'U.C.F.O. entreprenait de fonder des Cercles de Fermières qui ont déjà remporté des succès comme le témoigne d'ailleurs l'exposition de leurs travaux manuels dans une salle adjacente à celle des délibérations. Trois cercles fonctionnent à date, ceux de Clarence Creek, de Wendover et de Treadwell»<sup>16</sup>.

Selon le compte rendu du congrès du 27 octobre dans *Le Droit*, «les dames ont participé aux délibérations des séances d'étude en plus d'une magnifique exposition d'arts

ménagers». Pour la première fois à un congrès des cultivateurs, une fermière, Madame Oscar Labelle du cercle de Clarence Creek, a présenté un fort intéressant travail sur les Cercles de Fermières. Elle souligna que les membres des cercles ont une double mission : mission familiale d'abord et mission sociale ensuite. Dans la famille, la fermière doit rendre le foyer plus attrayant et plus gai (...) sans jamais se départir de la plus «stricte économie». Le rôle social consiste surtout en «un travail d'éducation» auprès des autres membres des cercles afin de leur apprendre comment s'organise un foyer.

Selon le rapport de la secrétaire, lors du premier congrès de la Section féminine en 1938, on procéda dans la soirée aux élections d'un Exécutif :

«Au soir d'une féconde journée d'étude et de délibération, s'instituait formellement la section féminine affiliée à l'Union des cultivateurs. Sur l'heure on dota notre organisation d'un Exécutif chargé de la conduire au succès. Ce conseil se compose comme suit:

présidente: Madame Joseph Lacasse

v.-présidente: Madame Paul-Emile Rochon

secrétaire: Mlle Françoise Senécal

directrices: Madame E. Bercier

Mademoiselle A. Pigeon.»<sup>17</sup>

Le 27 juillet 1938, Mme Joseph Lacasse convoque les membres de la Section féminine de l'U.C.F.O., au premier congrès annuel, le 30 août, à Wendover. «Grâce à la sagesse, au dévouement et à la sympathie des initiateurs», dit-elle, «les deux cercles des débuts se sont développés en une association regroupant à ce jour une douzaine de nouveaux cercles et un effectif de plusieurs centaines de membres»<sup>18</sup>.

Le 31 août 1938, le journal *Le Droit* estime à 300 le nombre de personnes présentes au congrès. Onze cercles de la Section féminine avaient délégué des membres: Plantagenet, Wendover, Alfred, Treadwell, St-Pascal-Baylon, Clarence Creek, Casselman, Limoges, Sarsfield, Rockland, Rockland-est.

Le journal *Le Droit* rend hommage à l'U.C.F.O d'avoir pris l'initiative de fonder une section féminine :

«Pour répondre au désir des autorités de l'Église l'Union a pris en main la tâche d'intéresser l'élément féminin aux problèmes de l'agriculture et de former une section féminine.»<sup>19</sup>

Afin de bien identifier les cercles qui se sont affiliés à l'U.C.F.O. de ceux qui ont continué à faire partie de la WI, il n'est plus question de «Cercles de Fermières» dans les comptes rendus mais de «Cercles d'Arts Ménagers» de la Section féminine de l'U.C.F.O. D'autre part, les cercles avaient plus de difficulté à s'identifier. Un compte rendu de leurs activités dans la Chronique des Cercles, de la page «La Vie Agricole», du journal *Le Droit* du 21 juin 1939 indique que ces activités sont celles du «Cercle de Fermières» de Clarence Creek, du «Cercle d'Arts Ménagers» de Treadwell et de «l'Institut des Dames d'Alfred». Ce sont pourtant tous des cercles de la Section féminine de l'U.C.F.O.

Nous pouvons aussi constater que plusieurs intervenants avaient intérêt à fonder une Section féminine de l'U.C.F.O. L'ACFEO voulait préserver la langue française, l'U.C.F.O. avait des intérêts économiques afin d'améliorer le statut social de la classe agricole et l'Église défendait ses prérogatives concernant la foi. Ainsi, à tour de rôle, chacun s'attribue l'initiative d'avoir fondé la section féminine de l'U.C.F.O. Pourtant, les membres de l'U.C.F.O. ont toujours considéré madame Joseph Lacasse comme leur fondatrice.

Madame Hector Langevin, qui a succédé à Madame Joseph Lacasse à la présidence de la Section féminine, en 1939, nous éclaire à ce sujet. A l'occasion du départ de l'abbé Elzéar Racan, qui avait été nommé curé de Papineauville au Québec, Mme Langevin dans un article dans le journal *Le Droit*, le 4 septembre 1940, souligne que le départ de l'abbé Racan ne peut être passé sous silence car la Section féminine de l'U.C.F.O. «perd son fondateur». Le 11 septembre 1940, Tante Line, une collaboratrice de la page «La Vie Agricole», du journal *Le Droit* exprime aussi sa gratitude à l'abbé Racan. De tous les gestes posés pendant son terme d'aumônier de l'U.C.F.O., le plus éloquent, selon elle, a été la fondation de la Section féminine<sup>20</sup>.

Ainsi Prescott et Russell ne déroge pas à la tradition qui veut que ce soit un laïc ou un ecclésiastique qui fonde des Cercles de Fermières, aussi bien en Europe qu'au Canada. Quel

que soit le fondateur, une chose est certaine pour les Cercles de Fermières de l'Ontario, c'est sous le prétexte de sauvegarder la langue et la foi, de soustraire les fermières franco-ontariennes à l'autorité de l'État, que les dirigeants de l'U.C.F.O., de l'ACFEO et la hiérarchie ecclésiastique ont accepté la formation de la Section féminine de l'U.C.F.O., selon les principes du syndicalisme agricole catholique. Toutefois, en devenant la Section féminine de l'U.C.F.O., les Cercles de Fermières n'avaient pas prévu qu'ils fonctionneraient dorénavant selon les principes d'un syndicat professionnel qui se voulait autonome et qui refusait toute ingérence de l'État dans l'organisation et les structures de leur union. Il n'était plus question de faire appel au ministère de l'Agriculture pour obtenir des cours. De toute façon, il semble que les cercles ont cessé de faire appel aux services du ministère de l'Agriculture car il n'est plus fait mention de cours d'arts ménagers donnés par ses conférencières durant la période allant jusqu'en 1945, la fin de mes recherches.

Pendant que les autorités ecclésiastiques et sociales de l'est ontarien soustrayaient les femmes rurales franco-ontariennes de l'autorité du ministère de l'Agriculture de l'Ontario, l'est québécois pour des raisons similaires, se préparait à faire de même.

## **ii) Section féminine de l'U.C.C., Les Dames de l'U.C.C., Rimouski, Québec**

Au Québec, le projet de fonder une section féminine de l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.) avait aussi été exprimé lors d'un congrès des cultivateurs, le 27 octobre 1932, tenu à Rimouski. Une résolution avait été présentée à cet effet:

«ATTENDU que le rôle de la femme est d'importance capitale dans l'économie rurale et que les arts domestiques sont une nécessité économique et une sauvegarde pour les femmes et les filles de la campagne, il est proposé que demande soit faite au Bureau Central d'étudier la possibilité de former une section féminine au sein de l'U.C.C.»<sup>21</sup>

Le Cercle de Fermières de Rimouski, fondé en 1922, était sous la direction du ministère de l'Agriculture du Québec. Le mouvement de récupération des membres des Cercles de Fermières dans une organisation autonome similaire à l'U.C.C. s'est concrétisé en

1940, dans le diocèse de Rimouski, lors de la formation du cercle des «Dames de l'U.C.C.». Anne-Marie Caron, a été, à la demande de l'abbé Alphonse Belzile, aumônier de l'U.C.C. de Rimouski, l'artisane de la fondation des Dames de l'U.C.C.

En 1976, dans un article publié à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.E.A.S.) de Rimouski, qui avait débuté comme cercle des Dames de l'U.C.C., Anne-Marie Caron fait l'historique du mouvement.

En 1933-1934 le journal *La Terre de Chez Nous* publiait des cours à domicile de coopération, d'organisation de Caisses populaires et de crédit agricole. L'abbé A. Belzile fit campagne pour que les femmes organisent des équipes d'études. A Rimouski, il invita les institutrices à suivre ces cours et Anne-Marie Caron avec ses élèves les plus âgés, se réunissaient tous les dimanche avant-midi et assistaient aux cours donnés par l'abbé Belzile.

Au cours de l'hiver, l'abbé Belzile assista à quelques réunions des Cercles de Fermières de Rimouski. Il tenta de convaincre les dames de l'importance d'une association autonome. Il fallait pour y arriver que les femmes renoncent aux octrois du gouvernement et que les cercles fonctionnent de leurs propres moyens.

Après avoir étudié cette alternative pendant plusieurs mois, la plupart des femmes ne voulurent pas quitter le Cercle de Fermières. Quelques-unes seulement quittèrent, de crainte d'indisposer les autorités religieuses qui avaient réagi suite au refus des femmes de quitter le Cercle de Fermières. Mariline S. Lafond, dans un article publié à l'occasion des 75 ans du Cercle de Fermières de Rimouski, en 1997, rapporte que Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, demanda en 1937, au Cercle de Fermières de Rimouski de :

«faire cession de ses biens et de se joindre à l'U.C.F. mais les membres refusent. Devant cet affront, l'évêque impose des sanctions. Le service de l'aumônier est retiré, l'annonce des assemblées au prône est supprimée, ainsi que le patronage des parties de cartes et de soirées récréatives.»<sup>22</sup>

Quoique le nombre d'adhérentes au projet de l'abbé Belzile était faible, fort de l'appui de «NN.SS. les Évêques qui nous ont recommandé d'instituer la section féminine de

l'U.C.C.»<sup>23</sup>, l'abbé organisa des journées d'étude à travers le diocèse de Rimouski. Afin de compenser la perte des octrois du ministère de l'Agriculture, il proposa de greffer à chaque cercle une organisation économique afin de promouvoir l'artisanat et la vente des travaux.

En 1938, une dizaine de femmes de tous les coins du diocèse allèrent passer quinze jours dans une ferme à Trois-Pistoles. Elles étudièrent la doctrine sociale de l'Église, le mouvement coopératif ainsi que la formation d'associations professionnelles d'artisanat. Ces journées d'études ne donnèrent pas les résultats attendus. Au printemps 1939, seulement quelques petits cercles avaient été fondés ainsi que leurs syndicats coopératifs d'art paysan.

Le 28 avril 1939, les dames de Rimouski qui avaient abandonné le Cercle de Fermières, formèrent un nouveau cercle en ville. Elles choisirent le nom "Dames de l'U.C.C." de Rimouski. A la même occasion elles fondèrent un Syndicat coopératif des arts paysans.

En 1940, sept cercles des Dames de l'U.C.C. avaient été fondés à travers le diocèse de Rimouski et comptaient 364 membres. Chacun avait son Syndicat coopératif et 138 des membres étaient sociétaires d'un syndicat d'art paysan.

Le 16 janvier 1940, lors d'une réunion à Rimouski une dizaine de dames participèrent à la fondation officielle des Dames de l'U.C.C., mouvement pour les femmes de la campagne, ainsi que pour les femmes de la ville issues de milieu rural. L'abbé Belzile ne suffisant plus à la tâche, Mgr Courchesne lui donna un assistant, l'abbé Léon Beaulieu.

Dorénavant, ce groupe se maintiendra par l'initiative de ses membres et par leurs propres moyens. Pour les services d'ordre général, il s'affilie à l'U.C.C. et forme une section féminine. L'U.C.C. lui donna un petit coin dans le journal agricole, *La Terre de Chez Nous*, et des articles parurent chaque semaine sous le titre «Dames de l'U.C.C.».

Le Cercle des Dames de l'U.C.C. a pour but de «parachever la culture féminine de telle sorte que la femme puisse, sans négliger son vrai rôle d'éducatrice et de maîtresse de maison, seconder son mari dans sa tâche et s'occuper avec facilité de la production d'objets d'art pour la maison et pour la vente. Il pourra mettre sur pied des syndicats d'achats et de ventes à cet effet»<sup>24</sup>. Madame Alphonse Rioux de Trois-Pistoles fut nommée présidente du comité provisoire en vue de la fondation d'une union diocésaine et d'un syndicat régional.

Anne-Marie Caron fut choisie secrétaire des Dames de l'U.C.C. ainsi que secrétaire gérante du Syndicat des Arts Paysans.

Après les cours de coopération donnés aux fermières, les initiateurs avaient prévu de remplacer par des syndicats coopératifs les octrois de l'État. Les fermières de Rimouski avait un avantage sur celles de l'Ontario qui ont été quasi abandonnées à leur propre initiative, sans aide, sans compensation pour les services offerts par le ministère de l'Agriculture auxquels elles avaient dû renoncer.

Mgr Courchesne ne fut pas long à donner son appui au nouveau mouvement. Dès le 25 janvier 1940, il publia une lettre circulaire dans laquelle il attribue à l'U.C.C. le mérite d'avoir fondé les Dames de l'U.C.C. :

«L'une des plus récentes décisions de l'U.C.C. diocésaine a consisté à mettre sur pied une section féminine de l'Association professionnelle sous le nom de Dames de l'U.C.C. L'idée a souvent été exprimée depuis la fondation de l'U.C.C. en 1924 (...) Les dames de l'U.C.C n'en sont qu'à leurs débuts.»<sup>25</sup>

De fait, Anne-Marie Caron fut invitée à fonder un cercle à Valcourt dans le diocèse de Sherbrooke. En 1944, à la demande de Mgr Papineau, du diocèse de Joliette, les femmes rurales quittèrent les Cercles de Fermières et fondèrent des cercles autonomes regroupés en une union diocésaine et ils adoptèrent le nom de «Union Catholique des Fermières».

Les initiatives des femmes rurales de Rimouski en vue de fonder une association autonome prenait de l'ampleur. Déjà quatre diocèses s'organisaient, les Dames de l'U.C.C. à Rimouski et Sherbrooke, la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières à Joliette et l'Union catholique des Femmes Rurales dans le diocèse d'Ottawa. A l'occasion du congrès diocésain de l'U.C.C. au Séminaire de Rimouski en juillet 1944, les femmes présentes demandèrent à l'U.C.C. centrale de hâter l'exécution du travail préparatoire à la fondation d'une association provinciale libre pour toutes les Dames de la campagne.

La fondation des cercles des Dames de l'U.C.C. de Rimouski augurait une diminution du pouvoir des agronomes sur les fermières québécoises puisque dorénavant ils fonctionneraient sur une base diocésaine sous l'autorité de l'Évêque.

Ce mouvement vers une indépendance vis-à-vis de l'État, d'abord initié en Ontario en 1937, lors de la fondation de la Section féminine de l'Union des cultivateurs franco-ontariens de Prescott et Russell, et ensuite au Québec en 1940 par les Dames de l'U.C.C. de Rimouski, n'était que le commencement d'une série d'affrontements entre l'État et la hiérarchie ecclésiastique au Québec. La lutte de pouvoir, afin de savoir sous quelle autorité, civile ou ecclésiastique, évolueraient les organisations de femmes rurales, perdura au-delà des années 1945. En poursuivant l'historique de la Section féminine de l'U.C.F.O., nous verrons que les fermières ontariennes du diocèse d'Ottawa ont aussi fait les frais de ces disputes et de 1940 à 1945, leur statut d'organisation féminine rurale a été très instable.

### **3.3 Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, Ottawa**

#### **i) Prise de conscience de la hiérarchie ecclésiastique du Québec**

La véritable prise de conscience de la part des autorités religieuses de l'emprise que l'État exerçait sur les Cercles de Fermières au Québec s'est manifestée en 1940, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation des Cercles de Fermières. Il y avait, à ce moment plus de 600 cercles dispersés dans la province et le nombre de membres devait dépasser 30,000.

Le Service de l'Économie Domestique de Québec qui dirigeait les Cercles de Fermières décida qu'il était temps de regrouper les cercles en fédérations agronomiques et de les organiser en une association provinciale. Au cours de l'automne, le Service d'Économie Domestique convoqua des représentantes des différentes régions où des cercles existaient, afin de jeter les bases d'une association provinciale.

A l'assemblée des représentantes des Cercles de Fermières à Québec on adopta deux résolutions. Premièrement, que toutes les fédérations régionales devraient se faire sur la base de districts agronomiques. Toutefois, trois fédérations diocésaines de Cercles de Fermières avaient été fondées par les évêques de Mont-Laurier, de Nicolet et de Joliette. Les autres fédérations avaient été organisées selon les cadres des districts agronomiques. Sur demande

des représentantes de Joliette et de Nicolet, on accepta de reconnaître les fédérations diocésaines déjà organisées, mais il fut décidé que désormais les fédérations devraient se faire d'après les cadres du district agronomique.

A la même occasion il fut proposé et adopté qu'un journal publié par l'État, serait l'organe de l'association nouvelle et serait envoyé gratis à tous les membres en règle<sup>26</sup>.

Informé de ces résolutions, le Père L. LeBel, s.j., aumônier de l'U.C.C. envoya un mémoire aux Évêques de la province de Québec dans lequel il attribuait aux agronomes régionaux et à M. Oscar Bériau, directeur du Service de l'Économie Domestique, les décisions qui avaient été prises et il s'inquiétait des conséquences :

«Il semble bien» dit-il «que ce projet de fédérations agronomiques avec un journal gratuit publié par le ministère de l'Agriculture a pour but de tenir les Cercles de Fermières sous la tutelle des fonctionnaires et de l'État.»<sup>27</sup>

De plus, le Père LeBel croit qu'après vingt-cinq ans d'existence, les Cercles de Fermières qui avaient été «organisés, développés, aidés et dirigés par les fonctionnaires de l'État», devaient avoir acquis suffisamment de maturité pour être capables de «mener leurs affaires» eux-mêmes. L'État devrait lâcher les rênes et laisser aux fermières l'initiative de la direction. Le rôle de l'État devrait se limiter à aider, encourager, non à contrôler et à diriger. Le retrait de l'État, selon le Père LeBel, s'impose car les statuts de la nouvelle association provinciale indique qu'elle est appelée à jouer le rôle «d'association professionnelle des fermières»<sup>28</sup>.

Or, souligne le Père LeBel, une association professionnelle doit être autonome et ne pas être dirigée ni contrôlée par des fonctionnaires de l'État, pas plus que par un Service de l'État. Elle doit aussi assumer la direction complète du journal considéré comme l'organe officiel des Cercles de Fermières. La fédération selon le cadre diocésain lui semble devoir s'imposer pour plusieurs raisons.

D'abord, les Cercles de Fermières sont de nature à influencer la mentalité des mères de familles dans un diocèse. L'évêque considère avoir un droit de regard sur une telle association. Il le fera par l'intermédiaire des aumôniers des cercles paroissiaux et de l'aumônier diocésain.

Les limites des districts agronomiques ne coïncidant pas avec celles des diocèses, comment pourra-t-il nommer un aumônier sans empiéter dans les diocèses voisins qui font partie du même district agronomique? Il conclut :

«Ne serait-il pas plus simple et plus naturel que la fédération soit diocésaine et que chaque évêque puisse exercer un contrôle spirituel sur toutes les femmes de son diocèse.»<sup>29</sup>

En second lieu, le Père LeBel, rappelle que l'U.C.C. a déjà adopté la fédération diocésaine. Il serait plus efficace que l'association professionnelle des fermières adopte les mêmes cadres.

«Autrement l'évêque pourra exercer juridiction sur l'association professionnelle des hommes, mais il y aura danger que ce soit l'agronome régional qui garde juridiction sur l'association des femmes.»<sup>30</sup>

Il conclut son mémoire en ajoutant qu'il «est encore temps d'agir et rien ne semble définitivement compromis». Il suggère aux évêques de nommer un aumônier diocésain des Cercles de Fermières dans tous les diocèses. Ces aumôniers diocésains, d'accord avec les aumôniers paroissiaux, travaillent à renseigner les fermières dans chaque cercle et les amènent à se fédérer en unions diocésaines. Cela fait, les unions diocésaines se fédéreraient en union provinciale et se donneraient une constitution garantissant leur autonomie. «Ce serait là un fait accompli, devant lequel M. Bériau et les agronomes seraient forcés de s'incliner»<sup>31</sup>.

Tel que suggéré par le Père LeBel, Monseigneur Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, en octobre 1940, nomma un aumônier diocésain des Cercles de Fermières de la section québécoise de son diocèse et de la Section féminine de l'U.C.C.F.O., section ontarienne.

L'abbé Ernest Préseault n'en était pas à ses premières armes. Il cumulait plusieurs fonctions d'aumônier dans le diocèse d'Ottawa. Il était aumônier diocésain de l'U.C.C., section québécoise, aumônier diocésain des Cercles de Fermières, section québécoise, aumônier diocésain de la Section féminine de l'U.C.F.O., et enfin aumônier diocésain des mouvements

de jeunes, la Jeunesse agricole catholique (J.A.C.) et la Jeunesse agricole catholique féminine (J.A.C.F.).

Le 12 mai 1941, l'archevêque envoya une lettre au nouvel aumônier, l'abbé Ernest Préseault, lui indiquant quelles étaient ses intentions concernant la fondation d'une Fédération diocésaine des Cercles de Fermières :

«Dès votre nomination, je vous ai dit que je voulais grouper tous les Cercles de Fermières en une Fédération diocésaine et je pense que le temps est venu de procéder officiellement à cette organisation. Cette Fédération de tous les Cercles de Fermières de notre diocèse, partie québécoise, doit être sous la direction et la surveillance de l'aumônier diocésain des Cercles.

Messieurs les Agronomes seront invités à collaborer à titre d'aviseurs techniques.

Vous voudrez bien organiser cette Fédération Diocésaine selon la "Constitution" ci-incluse.»<sup>32</sup>

**Fondation de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières,  
diocèse d'Ottawa, section québécoise**

Chose dite, chose faite. La Fédération diocésaine des Cercles de Fermières du diocèse d'Ottawa, partie québécoise, a été fondée le 15 mai 1941, lors d'une réunion spéciale des dirigeantes des Cercles de Fermières, convoquée par l'abbé Ernest Préseault. Les présidentes et secrétaires des quatorze cercles paroissiaux, organisés, avaient été convoquées à St-André-Avellin. Les cultivateurs y tenaient, à la même occasion, une journée agricole en l'honneur de la fête de Saint-Isidore, patron de l'U.C.C. Madame Joseph Closson de Chenéville, fut choisie présidente de la Fédération diocésaine des Cercles de fermières.

Les buts de la nouvelle Fédération s'élaboraient ainsi : préparer un programme d'activités des arts domestiques, d'études religieuses et de morale sociale et familiale afin de promouvoir l'union de toutes les femmes et filles rurales, en vue de l'amélioration des conditions sociales et économiques du foyer rural, par l'éducation et la formation de la femme et de la jeune fille à son rôle d'épouse, de mère et de maîtresse de maison. Les Cercles

adoptaient la patronne des Dames de l'U.C.C., «Notre-Dames-des-Champs». La devise est «**Pour la Terre et le Foyer**». Le chant officiel de la Fédération d'Ottawa sera : «La Fermière» composition de l'abbé Ernest Préseault. Le bulletin mensuel *Le Foyer Rural Chrétien*, rédigé par l'abbé Préseault, fournira un programme d'études et d'action selon les buts des Cercles de Fermières de la Fédération diocésaine.

Contrairement au *Manuel-Guide des Cercles de Fermières* de 1938, publié par le ministère de l'Agriculture qui indiquait que: «La Direction officielle des Cercles de Fermières relève du Service de l'Économie Domestique, Ministère de l'Agriculture, Québec», dorénavant, selon la nouvelle Constitution, la direction de la Fédération diocésaine était confiée à un grand Conseil Fédéral, un «Bureau de Direction» composé des présidentes et secrétaires des cercles paroissiaux, sous la direction de l'aumônier diocésain, représentant de l'archevêque.

En faisant une lecture comparative des Constitutions des Cercles de Fermières sous la direction du ministère de l'Agriculture du Québec et celles de la nouvelle Fédération diocésaine des Cercles de Fermières du diocèse d'Ottawa, la seule différence notable est celle de l'absence de l'agronome régional de la direction des cercles de la Fédération diocésaine. L'archevêque d'Ottawa, par l'intermédiaire de son aumônier diocésain, prenait la direction des Cercles de Fermières du diocèse d'Ottawa. L'agronome demeurerait conseiller technique. Toutefois, dans la Constitution, même si on écartait le ministère de l'Agriculture de la direction des cercles, la Fédération diocésaine d'Ottawa, section québécoise, continuait à lui demander «des octrois, privilèges et série de cours».

Le 16 septembre 1941, le premier congrès de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières eut lieu à Papineauville en même temps que le 4<sup>e</sup> congrès diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs. Trois cents femmes se réunirent dans l'église car il n'y avait pas de local assez vaste pour accueillir un si grand nombre de personnes. Le premier numéro du bulletin mensuel *Le Foyer Rural Chrétien*, organe officiel de la Fédération diocésaine, fut distribué à l'occasion de ce congrès.

L'ouverture du congrès fut faite par Mme Joseph Closson, présidente de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, section québécoise, et de Mme Hector Langevin, présidente de la Section féminine de l'U.C.C.F.O.

Parmi les invités, notons la présence du Père L. LeBel, aumônier de l'U.C.C., de Messieurs les agronomes J.W. Delaney, agronome de la région #15 pour les comtés de Papineau, Gatineau, Hull et Pontiac ainsi que Thomas Rollin, agronome du district de Papineau<sup>33</sup>.

Avec la fondation de la Fédération diocésaine, il y avait en décembre 1941, trente-sept Cercles de Fermières sous l'autorité de l'Archevêque d'Ottawa et au delà de mille membres. Les quinze cercles de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, section québécoise, comptait 516 membres. Les vingt-deux cercles d'Arts Ménagers de la Section féminine de l'U.C.C.F.O comptaient 536 membres<sup>34</sup>.

### **Cercles des Dames Fermières**

Le 10 mars 1943, l'abbé Préseault envoie une lettre à Mme Joseph Closson, présidente de la Fédération des Cercles de Dames Fermières. Il lui annonce qu'il arrive de Montpellier et qu'il a fondé un nouveau cercle de "Dames fermières". Il signe la lettre: Ernest Préseault, aumônier diocésain des Cercles de Dames Fermières, ajoutant en post-scriptum, sans donner d'autres explications :

«Vous remarquerez que j'écris cercles de dames fermières. Il serait préférable désormais de nommer ainsi nos cercles "Cercles des Dames Fermières.»<sup>35</sup>

S'il y avait eu des pressions de la part du ministère de l'Agriculture afin que la nouvelle Fédération change de nom, nous n'avons trouvé aucune preuve le démontrant dans le cours de notre recherche sauf que nous avons constaté qu'il devait y avoir confusion quand les fermières recevaient une lettre. L'entête du papier de correspondance des Cercles agronomiques était: «Fédération des Cercles de Fermières». Celle des cercles de la Fédération diocésaine était: «Fédération diocésaine des Cercles de Fermières». Après cette lettre de l'abbé Préseault nous ne trouvons plus de mention de «Fédération diocésaine des Cercles de

Fermières» dans la correspondance et les comptes rendus, mais plutôt «Fédération des Cercles des Dames Fermières».

Le 30 mai 1943, le Bureau de direction de la Fédération diocésaine des Cercles de Dames Fermières convoque ses membres à la réunion annuelle à Angers. Seulement neuf sur dix-neuf cercles étaient représentés<sup>36</sup>. Après la réunion, en plus du rapport de la secrétaire concernant les résolutions adoptées au cours de la réunion, l'aumônier fait parvenir aux cercles de la Fédération diocésaine une plaidoirie de trois pages rappelant aux membres l'importance de conserver leur liberté et leur indépendance en politique, car un jour écrit-il:

«vous serez appelées à prendre position entre votre liberté d'organisation ou les appâts de l'argent, entre l'organisation dirigée par l'État et celle dirigée par vous-mêmes sous la protection de l'Église, entre votre Fédération et une Fédération agronomique.»<sup>37</sup>

#### **Fédération agronomique des Cercles de Fermières, District # 15**

De fait, un mois plus tard, les membres de la Fédération diocésaine des Dames Fermières ont eu à faire le choix entre une organisation «dirigée» par l'État ou une organisation sous la «protection» de l'Église.

Nous verrons que l'agronome du district régional #15 et les fonctionnaires de l'État n'avaient aucune propension à s'incliner devant un fait accompli comme l'avait souhaité le Père LeBel dans son mémoire aux évêques du Québec. Ils n'ont pas fait preuve de cette docilité que l'aumônier de l'U.C.C. leur attribuait concernant «le fait accompli» de la fondation de Fédérations diocésaines de Cercles de Fermières. Le 23 juin 1943, l'agronome du district agronomique #15, M. J.W. Delaney, convoquait à Hull les membres des Cercles de Fermières des régions de Gatineau, Pontiac et Papineau afin d'organiser la Fédération agronomique des Cercles de Fermières.

Mlle A.M. Vaillancourt, directrice générale et organisatrice officielle des Cercles de Fermières et M. Oscar Bériau, chef du Service de l'Économie Domestique étaient présents. L'agronome Delaney expliqua l'importance d'une Fédération agronomique des Cercles de Fermières et surtout les avantages à en retirer. En 1943, il y avait vingt et un districts

agronomiques dans la province de Québec. Seul le district #15 ne possédait pas sa Fédération. Les déléguées des vingt-cinq cercles présents acceptèrent à l'unanimité la formation d'une telle Fédération.

La Fédération diocésaine des Dames Fermières du diocèse d'Ottawa perdait sept cercles du comté de Papineau : Notre-Dame-de-la-Salette, Val-des-Bois, Saint-Emile-de-Suffolk, Plaisance, Montpellier, Buckingham, Perkins et un dans le comté de Gatineau, Aylmer. La moitié des cercles de la Fédération diocésaine avaient définitivement opté pour une Fédération agronomique.

Suite à cette décision des fermières, l'archevêque d'Ottawa n'a pas imposé de sanctions aux cercles dissidents. A la suggestion de son aumônier diocésain, l'abbé E. Préseault, il a plutôt songé à proposer une autre formule. Si le gouvernement lui interdisait de se servir du nom de Cercles de Fermières pour les nouveaux cercles sous sa juridiction, il en proposa un autre pour tous les cercles de fermières de son diocèse, section québécoise et section ontarienne.

A ce moment là il y avait vingt-deux cercles d'Arts Ménagers de la Section féminine de l'U.C.C.F.O., comptant 638 membres, qui se développaient dans la section ontarienne du diocèse d'Ottawa.

Normalement, les disputes au Québec entre les agronomes et les évêques n'auraient pas dû les toucher. Nous verrons que même s'ils n'étaient pas impliqués, ils en ont quand même subi les contrecoups.

### **Répercussions sur les Cercles d'Arts Ménagers de la Section féminine de l'U.C.C.F.O.**

Quoique très occupé à fonder la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, section québécoise du diocèse d'Ottawa, l'abbé Préseault ne négligeait pas les fermières de la section ontarienne. Depuis son arrivée, l'aumônier de la Section féminine de l'U.C.C.F.O. avait présidé à la fondation de neuf nouveaux cercles en 1941-1942.

Il travaillait à organiser des «coopératives d'étude» dans lesquelles «les membres soucieux de leur perfectionnement intellectuel, moral et social, se livrent sérieusement à des études nécessaires et pratiques.»<sup>38</sup>

L'aumônier diocésain des Cercles d'Arts Ménagers, c'est ainsi qu'il signe l'article dans le journal *Le Droit* du 26 février 1941, voit dans les coopératives d'étude, un moyen pour les femmes d'apprendre à mieux aimer leur foyer et la terre et ainsi le communiquer aux garçons et aux filles afin d'enrayer l'exode rural dont en grande partie, elles ont été la cause par le passé. Il encouragea les fermières à organiser «au plus tôt et partout, entre vous, par vous et pour vous» à défaut de coopératives d'artisanat, des coopératives d'étude.

**Fondation de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières,  
diocèse d'Ottawa, section ontarienne**

Le 11 juillet 1941, la présidente de la Section féminine de l'U.C.F.O., envoie un communiqué aux membres des Cercles d'Arts Ménagers de la Section féminine de l'U.C.C.F.O. dans lequel elle annonce que :

«pour répondre au désir de Mgr l'Archevêque, nos cercles d'Arts Ménagers porteront désormais le nom de «Cercles de fermières». La décision a été prise lors d'une réunion du Comité exécutif de la Fédération diocésaine des Cercles d'Arts Ménagers, Section féminine de l'U.C.C.F.O., tenu à Rockland le 11 juillet dernier»<sup>39</sup>.

Madame Hector Langevin signe: présidente de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières de l'Ontario.

Le diocèse d'Ottawa avait maintenant une Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, section québécoise et une Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, section ontarienne. Les deux sections fonctionnent sous l'autorité de l'aumônier directeur, l'abbé E. Préseault, représentant de Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.

Il semble que l'idée a été plus ou moins acceptée car Mme Hector Langevin a continué à signer ses nombreux articles dans le journal *Le Droit* comme étant la présidente de la Section féminine de l'U.C.C.F.O. omettant d'ajouter la Fédération

diocésaine des Cercles de Fermières. A l'occasion du Nouvel an, l'aumônier adresse ses vœux à «vous toutes Mesdames et Mesdemoiselles membres de la Section Féminine de l'U.C.C.F.O. et de la Fédération diocésaine des Fermières de la partie québécoise. BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.»<sup>40</sup>

Quant à la réaction des cercles en Ontario, nous avons trouvé une seule lettre laissant croire qu'il y avait de l'opposition au changement de nom. En septembre 1941, la présidente du cercle d'Embrun demande une entrevue avec Mgr l'Archevêque à propos du Cercle de Fermières de la paroisse:

«Notre bon M. le curé Forget nous a demandé d'aller exposer notre cause à Monseigneur, c'est un conseil que nous désirons.»<sup>41</sup>

La Constitution de la Fédération diocésaine des Cercles de fermières, section ontarienne, est la même que celle de la section québécoise, sauf l'article concernant la demande d'octrois et de services à l'État, qui a été rayé pour la section ontarienne.

Nous voulons ici souligner le fait que depuis juillet 1941, l'Union des cultivateurs franco-ontariens (U.C.F.O.) a ajouté le mot «catholique» à son nom, l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens, (U.C.C.F.O.). Lors du congrès de l'U.C.C.F.O. à Bourget, le 15 octobre 1941, l'aumônier l'abbé Emile Méthot avait souligné que l'U.C.C.F.O. n'avait pas comme unique but de protéger les intérêts matériels et d'augmenter les profits même au profit des autres. «L'Union des cultivateurs franco-ontariens est une union de formation agricole sociale et chrétienne visant à fournir de braves cultivateurs, de bons citoyens et des chrétiens convaincus»<sup>42</sup>. Est-ce par solidarité à l'Union Catholique des Cultivateurs du Québec, à qui ils sont affiliés? Ou, est-ce que les cultivateurs sentaient aussi le besoin de s'affirmer comme groupe catholique face à l'État?

Le 15 octobre 1941, à Bourget, se tenait le premier et le seul congrès de la nouvelle Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, section ontarienne. Le congrès a lieu en l'absence de l'abbé Préseault qui est hospitalisé. Vingt-deux cercles de la section

ontarienne sont représentés. La présidente de la section québécoise de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, Mme Joseph Closson, était au nombre des invités.

Nous avons vu que dans la partie québécoise du diocèse d'Ottawa, la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières avait dû changer son appellation. Au début de 1943, il semble qu'on a solutionné le problème. Quand il est question de la section ontarienne, on revient au nom de Section féminine de l'U.C.C.F.O. et pour la section québécoise, celui de Fédération diocésaine des Dames Fermières. Dans le journal *Le Droit* du 2 juin 1943 il est fait mention que :

«Le Foyer Rural Chrétien est un bulletin d'étude et d'action publié par la Fédération des Cercles des Dames Fermières du diocèse d'Ottawa et destiné à tous les membres des Cercles de Fermières ainsi qu'aux membres des Cercles d'Arts Ménagers, section de l'Ontario, aux Dames de l'U.C.C. et aux membres des cercles Jeanne LeBer.»

C'est à y perdre son latin, surtout que toutes ces organisations ont les mêmes buts : améliorer les conditions sociales des femmes francophones, en revalorisant la pratique des arts domestiques dans le but de rendre la vie au foyer plus attrayante et plus rémunératrice.

Il y avait aussi de l'animosité entre les différents groupes, surtout dans la section québécoise du diocèse où plusieurs cercles avaient abandonné la Fédération diocésaine pour se joindre à la Fédération agronomique. Le 10 mai 1943, l'abbé Préseault écrit à la secrétaire d'un Cercle de Fermières de la section québécoise lui demandant les raisons pour lesquelles elle avait retourné douze numéros de la revue *Le Foyer Rural Chrétien*, avant que les abonnements ne finissent en juin. Il demande une explication vu que *Le Foyer Rural Chrétien* est le bulletin officiel pour les Cercles des Dames Fermières dans le diocèse d'Ottawa, recommandé par Mgr l'Archevêque.

La réponse ne se fit pas attendre. Le 13 mai, la secrétaire faisait parvenir ses raisons :

«Monsieur,

Pour les bulletins du Foyer Rural Chrétien j'ai avisé les fermières qui étaient abonnées que leur abonnement finissait, s'il le renouvelait. Quelques unes vont le renouveler, d'autres n'ont pas le temps de le lire. Je leur ai dit encore hier. Tant qu'à moi je ne le renouvelle pas parce que vous avez été trop aimable pour la secrétaire du cercle quand vous êtes venu à St-Emile à votre assemblée de l'U.C.C. et si vous aviez voulu voir les fermières c'était de nous convoquer seules pas avec l'U.C.C. et je puis vous dire que ce n'est pas avec des crises de nerfs et des coups de poings sur la table comme vous avez fait que vous allez nous avoir.

Voilà la raison du retour des bulletins.

Je me souscrit .....»<sup>43</sup>

S'adressant aux membres du Comité Exécutif de la Section féminine de l'U.C.C.F.O. lors d'une réunion à Plantagenet, le 31 mai 1943, l'abbé Préseault souligne que :

«S'il y a beaucoup de fait pour développer le sens social parmi nos membres, il y a cependant encore beaucoup à accomplir. Il est très regrettable que tout ne marche pas à la perfection à cause d'une certaine jalousie, à cause d'un mauvais esprit de critique, à cause d'un manque d'esprit de coopération. Espérons qu'avec le temps, tout viendra à s'améliorer pour le plus grand bien de tous nos cercles, et dans le meilleur intérêt de chacune de nos membres.»<sup>44</sup>

Il ajouta que si les femmes et jeunes filles des paroisses rurales voulaient s'entendre et s'unir «comme de véritables soeurs», elles pourraient réaliser de belles et grandes choses.

## **ii) Union catholique des Femmes Rurales, diocèse d'Ottawa**

Suite à cette situation de manque de coopération et de critiques, l'abbé Préseault avait un projet afin de réaliser cette entente entre les membres. Le 14 septembre 1943, dans un mémoire adressé à Mgr Vachon, il suggère après avoir consulté les membres des

Comités exécutifs des deux Fédérations diocésaines que les deux sections, ontarienne et québécoise, se regroupent et forment une seule union professionnelle qui se nommerait «l'Union catholique des Femmes Rurales» (U.C.F.R.)»<sup>45</sup>.

Le 26 octobre 1943, dans une lettre à l'abbé Préseault, Mgr Vachon lui fait part qu'après étude de son mémoire il est d'avis étant donné que le but poursuivi dans les deux parties du diocèse est le même, qu'il est préférable de regrouper les femmes rurales dans une même association. «Par conséquent», écrit Mgr Vachon :

«dorénavant on voudra bien grouper tous les Cercles de Fermières de tout le diocèse dans une fédération diocésaine désignée sous le nom de l'Union catholique des Femmes Rurales.»<sup>46</sup>

La lettre fut publiée dans la page «La Vie Agricole» du journal *Le Droit*, le 17 novembre 1943, à l'intention de tous les membres de la nouvelle Union. On annonçait, à la même occasion, qu'un nouveau cercle de l'Union catholique des Femmes Rurales avait été fondé le 27 octobre 1943, à Ste-Anne-de-Prescott, Ontario.

Le journal *Le Droit* du 15 mars 1944 publiait quelques articles de la nouvelle Constitution : La devise change: **Aime Dieu, la terre et ton foyer**. La patronne reste la même : Notre-Dame-des-Champs. Le but est le même que celui de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières quoique formulé d'une autre façon :

Article 4: L'Union a pour but de grouper toutes les femmes et filles rurales en vue de l'amélioration des conditions sociales, économiques du foyer rural par l'éducation et la formation de la femme et de la jeune fille à son rôle d'épouse, de mère et de maîtresse de maison.

Dans la nouvelle Union, les dames et demoiselles des paroisses rurales, du village et de la campagne, peuvent faire partie de l'Union.

Cette fois, l'archevêque s'assurait de la reconnaissance de son autorité en demandant qu'elle soit reconnue dans la personne de son représentant, l'aumônier :

Article 12. : L'aumônier diocésain est nommé par l'autorité ecclésiastique. Il siège au comité exécutif et le Conseil

diocésain. Il devra recevoir les égards dus à ses fonctions.»<sup>47</sup>

De plus, il avait trouvé un nom tout à fait différent de celui de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières que l'on confondait avec la Fédération agronomique des Cercles de Fermières.

Ce n'est pas sans peine, que l'idée de changement de nom faisait son chemin dans la section québécoise du diocèse d'Ottawa. Nous citons un extrait d'une lettre de l'aumônier, le 29 novembre 1943, à la présidente du cercle des «Femmes Rurales» de Boileau, Québec, choisie entre plusieurs, qui illustre le ton austère de l'aumônier devant la confusion que causaient tous ces changements de nom :

«Au sujet des cercles de fermières, la question vient d'être tranchée par son Excellence Mgr l'archevêque, dans une lettre parue dans le "Droit" et dans *Le Foyer Rural Chrétien* du mois de décembre.

Il ne s'agit plus de cercles de fermières dirigés et contrôlés par le gouvernement que nous avons à nous occupé mais bien de cercles des "Femmes Rurales" que formeront l'Union Catholique des Femmes Rurales". Ces cercles paroissiaux que Mgr désire voir s'organiser dans les paroisses rurales de tout le diocèse d'Ottawa, ne seront ni plus ni moins que la section féminine de l'U.C.C. organisée tout comme l'U.C.C. d'après les principes de l'Association professionnelle.

Dans les visites que je suis à faire présentement, je donne des explications à ce sujet et partout l'on devra accepter... et de fait on l'accepte... ces récentes décisions de Mgr (...).»

(signé) Ernest Préseault,  
aumônier diocésain de L'Union  
Catholique des Femmes Rurales.»<sup>48</sup>

Nous n'avons pas trouvé dans nos recherches une lettre donnant un exemple comparable d'exercice de pouvoir, venant d'un fonctionnaire de l'État. Les femmes rurales n'ont d'autres choix que d'accepter la décision de l'Archevêque. Contrairement à la section québécoise, nous n'avons pas trouvé de document démontrant la réticence des cercles de

l'Ontario. Il semble plutôt qu'ils ont tout simplement décidé de ne pas donner suite à l'utilisation du nouveau nom.

Néanmoins, en fondant l'Union catholique des Femmes Rurales, l'archevêque du diocèse d'Ottawa avait atteint son but. Il «libérait» les femmes rurales de la partie québécoise de son diocèse de l'emprise des fonctionnaires de l'État comme l'avait fait l'U.C.F.O. en 1937, en Ontario, lorsqu'elle avait fondé la Section féminine de l'U.C.F.O. que Mgr Forbes, alors archevêque d'Ottawa, avait approuvé.

### **iii) Union Catholique des Fermières de la province de Québec**

Pendant que l'archevêque d'Ottawa à plusieurs reprises tentait d'emmener les femmes rurales de son diocèse sous sa juridiction, les évêques des différents diocèses de la province de Québec n'avaient pas abandonné le projet de soustraire les femmes rurales de l'autorité de l'État.

En 1943, la plupart des Cercles de fermières du diocèse de Joliette, relevant du ministère de l'Agriculture du Québec, avaient été transformés en «Union Catholique des Fermières». En 1944, les Dames de l'U.C.C. de Rimouski et des femmes de cultivateurs des diocèses de Sherbrooke, de Chicoutimi et Nicolet, demandèrent le concours de l'U.C.C. afin de fonder une association provinciale et catholique de fermières<sup>49</sup> comme il existait en Ontario.

Le 28 août 1944, l'abbé Ernest Préseault est convoqué à une réunion des aumôniers diocésains de l'U.C.C., le 8 septembre à Montréal. Le but de la réunion est d'étudier ensemble la possibilité de lancer une association provinciale de femmes de cultivateurs à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'U.C.C.<sup>50</sup>. Les aumôniers sont invités à consulter leur évêque afin d'obtenir son opinion et ses conseils sur la question avant la réunion.

Tel que convenu, à la réunion du 8 septembre, les aumôniers sont invités à exprimer leurs vues sur la possibilité de la fondation d'une organisation pour les femmes rurales. Selon un rapport du président de l'U.C.C., M. Abel Marion, l'abbé Préseault fit part aux aumôniers présents que dans le diocèse d'Ottawa :

«Il existe une Fédération diocésaine des Cercles de Fermières depuis 1940 dans le diocèse. En 1943, on lui a donné le nom d'Union Catholique des femmes rurales. Son Excellence Mgr Alexandre Vachon veut pour les femmes de cultivateurs une association libre, autonome et indépendante de l'État. Pas d'objection à ce que les femmes du village fassent partie de l'association, mais à la condition que les femmes de cultivateurs gardent la direction du mouvement.»<sup>51</sup>

Tous les aumôniers des différents diocèses étaient d'accord avec leur évêque de la nécessité de fonder une association autonome pour les femmes rurales du Québec. L'U.C.C. décide de convoquer les présidentes des cercles à une réunion à Montréal le 5 octobre 1944, afin d'organiser un comité provisoire qui convoquera un congrès de fondation les 18 et 19 octobre, à Québec.

De retour à Ottawa, l'abbé Préseault convoque le Comité exécutif de l'Union catholique des Femmes Rurales le 14 septembre, car dit-il, il va «falloir se grouiller». L'U.C.C. tient à ce qu'il y ait une demande officielle d'affiliation venant des cercles qui sera présentée au congrès à Québec.

Le 14 septembre 1944, à l'occasion de la réunion du Comité exécutif, l'Union catholique des Femmes Rurales du diocèse d'Ottawa demandait au secrétaire général de l'U.C.C. :

«son aide et son appui pour jeter les bases d'une association provinciale féminine qui serait reconnue officiellement comme section féminine de l'U.C.C.»<sup>52</sup>

Assurées de l'appui de l'U.C.C., les femmes rurales du Québec organisèrent un congrès de fondation d'une association féminine, le 19 octobre 1944, en même temps que le 20<sup>e</sup> congrès annuel de l'U.C.C. Elles choisirent pour la nouvelle association, le nom de «Union Catholique des Fermières» (U.C.F.) nom qui avait été d'abord choisi dans le diocèse de Joliette.

Les déléguées approuvent les statuts de la nouvelle association. L'U.C.F. est l'association professionnelle des femmes de cultivateurs et elle est organisée d'après les principes du syndicalisme agricole. Elle est la section féminine de l'U.C.C. La devise:

**Pour la terre et la famille** ; la patronne: Notre-Dame-des-Champs ; le but : progrès moral, social et économique des femmes de la campagne, étude des questions agricoles, défense des intérêts professionnels, coopération avec l'U.C.C. Peuvent être membres : femmes et filles des centres ruraux<sup>53</sup>.

Dans un mémoire en date du 10 juillet 1945, le Père LeBel, s.j., aumônier de l'U.C.F. depuis 1945, explique pourquoi on a décidé de ne pas exclure les femmes des villages. L'U.C.F. a été fondé en 1944 alors qu'il existait déjà 850 Cercles de Fermières dans la province de Québec. L'exclusion des femmes des villages aurait donné au département des Arts Domestiques du ministère de l'Agriculture d'excellentes raisons de continuer à fonder des nouveaux cercles dans les villages qui n'en ont pas. Comme résultat, écrit le Père LeBel, il y aurait dans chaque paroisse, à côté du cercle professionnel des fermières, un «cercle laïque de villageoises qui fonctionnerait sans aumônier et contre les directives de l'Église et de l'Épiscopat.»<sup>54</sup> Cela irait contre les intentions de l'Épiscopat qui voulait soustraire toutes les femmes rurales des campagnes aussi bien que des villages de l'emprise des fonctionnaires de l'État.

#### iv) Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario

Une fois encore, la section ontarienne sera entraînée à suivre les décisions de l'épiscopat québécois. Le 21 février 1945, l'abbé Préseault, dans un communiqué dans la page de «La Vie Agricole» du journal *Le Droit*, donne un avis bref et important aux cercles:

«L'Union Catholique des Fermières (U.C.F.) tel sera désormais le nom officiel de la section féminine de l'U.C.C.F.O. déjà organisée dans le diocèse d'Ottawa depuis l'année 1937.

Nous publierons sous peu dans cette page de "La Vie Agricole", les nouveaux "Statuts généraux de l'U.C.F." avec les adaptations voulues pour notre section de l'Ontario.»

Le 20 juin 1945, la présidente Mme M.G. Senécal, convoque les membres au premier congrès de l'Union Catholique des Fermières qui aura lieu à Wendover le 26 juin.

Ce congrès est en réalité le troisième «premier congrès» depuis la fondation en 1937. En 1938 avait lieu le premier congrès de la Section féminine de l'U.C.F.O., Cercles d'Arts Ménagers, en 1941, le premier congrès de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières et en 1945, le premier congrès de l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario. La seule différence est que cette fois les fermières auront un congrès autonome. Jusqu'à ce jour les congrès annuels avaient lieu le même jour et au même endroit que celui de l'U.C.C.F.O.

Le communiqué dans le journal *Le Droit* fait part d'un changement important car dorénavant «la présidente générale et les deux vice-présidentes seront élues par les déléguées au Congrès général et devront être choisies parmi les femmes de cultivateurs». Deux cents dames venant des douze cercles actifs ont répondu à l'invitation de la présidente générale. La nouvelle Constitution fut acceptée telle que lue par l'abbé Préseault. Mme Félix Quenneville de St-Isidore-de-Prescott a été élue présidente générale.

La section québécoise de l'Union Catholique des Fermières, a tenu son congrès à Hull, le 18 septembre 1945. Le journaliste Henri Lessard affirme dans un article intitulé «À propos de l'U.C.F.», paru dans le journal *Le Droit*, le 17 septembre 1945, que l'U.C.F. est une association qui répond à un vif désir de l'épiscopat québécois. Quoique dirigée par les évêques il considère qu'elle est libre et autonome, ne relevant aucunement du gouvernement et ne recevant rien de lui.

D'autre part, si l'on tient compte des effectifs de l'Union Catholique des Fermières lors des deux premiers congrès des sections ontarienne et québécoise, nous doutons fort que l'Union Catholique des Fermières répondait réellement aux désirs des femmes rurales. Après huit ans d'existence, l'U.C.F., section ontarienne, continuait pour la troisième fois, ses activités sous un nouveau nom mais avec la moitié de ses effectifs. Seulement douze des vingt-cinq cercles étaient actifs en 1944-1945. La section québécoise de l'U.C.F. démarrait à nouveau avec seulement quatre cercles, Luskville,

Fassett, Ste-Cécile-de-Masham et Boileau<sup>55</sup>. Ce n'est pas suffisant, «C'est encore trop peu» rapporte Henri Lessard dans son article.

En prenant la direction de l'organisation de la Section féminine, l'U.C.F.O., l'ACFEO et les autorités de l'Église ne semblent pas avoir pris conscience qu'ils enlevaient aux femmes toutes possibilités de formation et d'éducation car ils n'offraient rien en échange des services du ministère de l'Agriculture de l'Ontario. Il faut pourtant souligner que les fermières étaient très intéressées à se prévaloir des cours d'arts ménagers, puisque grâce à eux, on avait réussi pour la première fois, à les inciter à se regrouper en une association rurale féminine qui en 1942 comptait près de mille membres.

A l'avenir, si les fermières voulaient s'éduquer en français dans un atmosphère catholique, elles devaient partager leurs connaissances et habilités manuelles à l'occasion des réunions mensuelles. Madame Oscar Labelle l'avait mentionné comme étant le deuxième objectif de la Section féminine, lors du congrès de fondation à Rockland. Est-ce que les fermières avaient un autre choix que le retrait? Préféraient-elles «l'appropriation» de l'État et les cours d'arts ménagers à la soumission au «désir de monseigneur l'Archevêque» qui les privait des cours?

## **Conclusion:**

**Union Catholique des Fermières:**  
un trophée pour les vainqueurs de la lutte de pouvoir  
entre les évêques et les agronomes du Québec.

Dans cette thèse, j'ai amorcé un travail d'histoire sociale des femmes rurales franco-ontariennes. Je me suis consacrée à l'étude des origines des Cercles de Fermières franco-ontariens. Mon objectif était de démontrer que ces femmes ont été appropriées par l'État et l'Église. Au Québec surtout elles ont été prises dans les querelles de pouvoir des acteurs des deux institutions, notamment entre les aumôniers, les évêques et les agronomes.

La reconstitution historique que j'ai proposée m'a permis de voir que les Cercles de Fermières franco-ontariens ont une histoire qui remonte à l'époque des années trente dans les comtés de Kent et d'Essex et non uniquement dans la région de Prescott et Russell. J'ai également été en mesure de montrer que la subordination des cercles à une dynamique religieuse a d'abord commencé en Ontario, dans des conditions bien particulières, celle de faire partie d'un groupe minoritaire revendiquant des services en français. La situation semble avoir favorisé l'emprise du clergé sur les organisations féminines franco-ontariennes, dynamique qui sera ensuite exportée au Québec, où le conflit entre l'Église et les agronomes et les fonctionnaires de l'État éclatera véritablement. Par contre, dans le contexte québécois, on ne peut invoquer la question linguistique et la menace protestante. L'idéologie de l'action sociale catholique antiétatique primera sur le débat linguistique. Mais cette idéologie est aussi importante en Ontario. Elle vise à assurer l'autonomie du groupe par rapport à l'État, car la méfiance à l'égard de ce dernier est grande. En bout de ligne, c'est du communisme que l'on aura peur.

Ainsi, cette thèse permet de raconter un autre chapitre de l'histoire de l'action sociale catholique dans le cadre plus général du développement de la société canadienne-française. L'histoire que j'ai tenté de reconstituer fait apparaître une société complexe, qui

cherche à rivaliser en agriculture avec les plus forts tout en produisant des acteurs militant pour la défense de la langue française et la religion catholique mais également enclins à devenir des professionnels de l'agriculture. Cette dynamique est l'expression d'une société qui veut participer à la modernisation de l'économie rurale en même temps qu'elle ne veut pas sacrifier son existence pour l'argent. Le gouvernement tout comme le clergé joueront sur ces plans.

La question de l'organisation des femmes en Cercles de Fermières découle de ce même paradoxe. Les fonctionnaires comme le clergé souhaitent des femmes professionnelles, au fait des techniques de rentabilisation de la «petite industrie», mais ils veulent aussi des femmes soumises à l'autorité masculine. Les femmes doivent obéir au triumvirat de l'État, le clergé et le mari. Les hommes de ces trois milieux décidèrent pour elles.

C'est pourquoi l'idée d'appropriation, telle que formulée par Guillaumin convient si bien à l'étude des Cercles de Fermières. Celle-ci permet de mieux comprendre la situation des regroupements des femmes franco-ontariennes et leur responsabilité concernant l'exode rural. Le paradoxe est frappant : alors que les campagnes se modernisent et les femmes professionnalisent leur rôle, on leur demande de s'en tenir à celui-ci et à voir à l'économie du domestique. Ni complètement traditionnelles, ni complètement modernes, les Franco-Ontariennes feront surtout les frais de la lutte pour le fait français et la masculinisation de l'économie rurale.

Pendant les années soixante, ne soyons pas surpris si les Franco-Ontariennes s'éloignent sans ambages, à la fois de l'Église et des gouvernements, pour donner un autre sens à l'idée du mouvement autonome ou à celle de libération. Les Cercles de Fermières que j'ai étudiés ne m'ont pas amenée à remonter le fil de l'histoire au point de pouvoir montrer une filiation entre ces derniers et le féminisme des années 1960. Je me suis arrêtée à 1945 car ce sont les origines des cercles qui m'intéressaient le plus.

Mais, à partir de 1945, l'Union Catholique des Fermières de la province de l'Ontario a continué à vivre des transformations et à s'y adapter. Elle deviendra, en 1969,

l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes, un regroupement dont le quadruple mandat est de motiver les femmes à assumer leurs responsabilités dans la communauté, d'améliorer le statut socio-économique des femmes par la formation, l'information et la revendication, de développer l'entraide communautaire parmi ses membres et finalement de promouvoir la culture française. La devise est: S'aimer, s'unir, se cultiver. La patronne est Notre-Dame de la culture<sup>56</sup>.

Aujourd'hui l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes n'a pas peur du féminisme. L'association est aussi un membre actif de la Table féministe francophone de concertation provinciale de l'Ontario. Il faudra bien un jour que l'on tente d'expliquer les transformations qu'ont vécu les cercles après 1945. Je m'arrête ici en espérant que ce travail fera l'objet de bien d'autres thèses.

## NOTES

### Chapitre 3

1. *Le Droit*, 13 octobre 1943, p. 9.
2. *Le Droit*, le 26 avril 1935, p. 1.
3. *Le Droit*, le 21 novembre 1936, p. 15.
4. Fonds d'archives UCFO, C67/B2a/19, CRCCF, Université d'Ottawa.
5. Fonds d'archives UCFO, C67/2/13, CRCCF, Université d'Ottawa.
6. *La Feuille d'Érable*, le 6 février 1936.
7. *Le Droit*, le 6 avril 1936, p. 3.
8. *Idem*.
9. *Le Droit*, le 26 avril 1935, p. 1.
10. *Le Droit*, le 24 septembre 1936, p. 10.
11. *Le Droit*, le 19 décembre 1936, p. 15.
12. *Idem*.
13. *Idem*.
14. *Le Droit*, le 27 janvier 1937.
15. Voir Annexe 5 : les contrats d'affiliation à l'U.C.F.O. des cercles de Wendover et de Clarence Creek.
16. *Le Droit*, le 28 octobre 1937, p. 8.
17. *Le Droit*, le 31 août 1938, p. 8.
18. *Le Droit*, le 27 juillet 1938.
19. *Le Droit*, le 31 août 1938, p. 1.
20. Voir Annexe 6 : Communiqué de Mme Hector Langevin et article de Tante Line dans le journal *Le Droit*, à l'occasion du départ de l'abbé E. Racan.

21. «Soyons Unies» Spécial 10<sup>e</sup> anniversaire de l'A.F.E.A.S. 1976, Rimouski, dans *Revue Souvenir du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'U.C.C.*, en 1960.
22. Mariline S. Lafond, *Les 75 ans du Cercle de Fermières de Rimouski*, Secrétariat du Cercle de Fermières de Rimouski, p. 2.
23. POURQUOI, COMMENT, Petit guide à l'usage des Dames de l'U.C.C., 1939, publication de l'U.C.C. diocésaine de Rimouski, p. 7.
24. *Idem.*
25. «Soyons Unies», Spécial 10<sup>e</sup> anniversaire A.F.E.A.S., 1976, Rimouski.
26. Mémoire du Père L. LeBel, s.j. aux évêques du Québec, le 31 décembre 1940, Archives de l'archidiocèse d'Ottawa. Fédération des Cercles de fermières, doc. L292. 2/44.
27. *Idem.*
28. *Idem.*
29. *Idem.*
30. *Idem.*
31. *Idem.*
32. Archives de l'archidiocèse d'Ottawa, Fédération des Cercles de Fermières, doc. L142/5.
33. *Le Droit*, 17 septembre 1941, p.4.
34. Fonds d'archives J. François Séguin, P44/28/9, CRCCF, Université d'Ottawa.
35. Fonds d'archives J. François Séguin, P44/28/6, CRCCF, Université d'Ottawa.
36. Fonds d'archives J. François Séguin, P44/28/7, CRCCF, Université d'Ottawa.
37. Fonds d'archives J. François Séguin, P44/28/6, CRCCF, Université d'Ottawa.
38. *Le Droit*, le 26 février 1941, p. 8.
39. Voir Annexe 8 : texte complet du communiqué de madame Hector Langevin, présidente de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières de l'Ontario.
40. *Le Droit*, le 31 décembre 1941, p. 23.

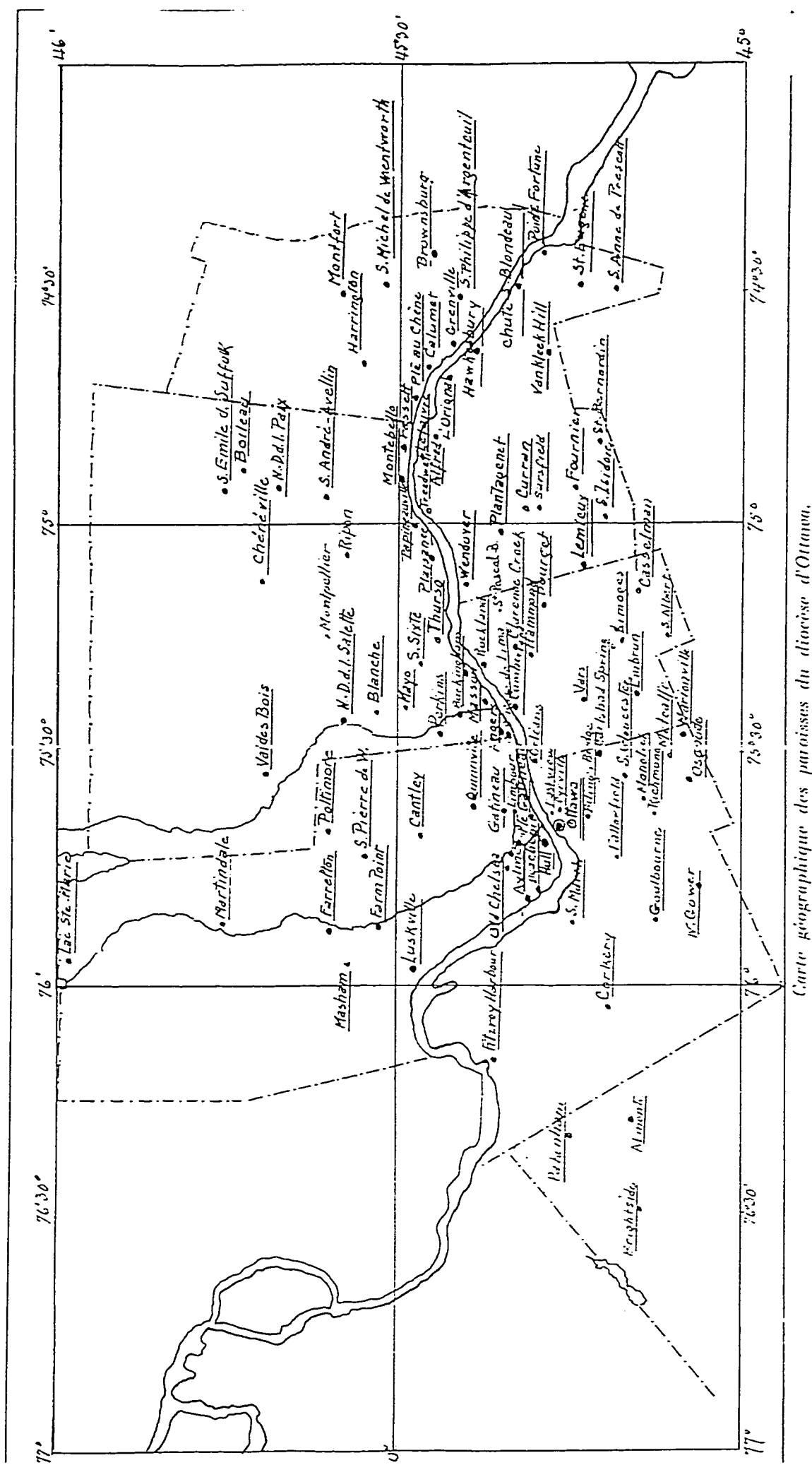
41. Archives de l'archidiocèse d'Ottawa, Fédération des Cercles de Fermières, doc. L292.1/52.
42. *Le Droit*, le 15 octobre 1941, p. 14.
43. Fonds d'archives, Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, section québécoise, C61/2/1, CRCCF, Université d'Ottawa.
44. *Le Droit*, le 16 juin 1943, p. 9.
45. Voir Annexe 9 : Mémoire de l'abbé Ernest Préseault à Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.
46. Voir Annexe 10 ; Lettre de Mgr Alexandre Vachon à l'abbé Ernest Préseault concernant l'Union catholique des Femmes Rurales.
47. *Le Droit*, le 15 mars 1944, p. 12.
48. Fonds d'archives, J. François Séguin P44/29/2, CRCCF, Université d'Ottawa.
49. Létourneau, Firmin, L'U.C.C., 1929, p. 226.
50. *L'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec*, lettre à M. l'abbé Ernest Préseault, le 28 août 1944. Fonds d'archives J. François Séguin, P44/28/6, CRCCF, Université d'Ottawa.
51. Rapport de J.A. Marion, président de l'U.C.C., Réunion des aumôniers de l'U.C.C., le 8 septembre 1944, à Montréal. Archives de l'archidiocèse d'Ottawa, Fédération des Cercles de Fermières, doc. L292.1/124.
52. Fonds d'archives J. François Séguin, P44/28/7, CRCCF, Université d'Ottawa.
53. *L'Union Catholique des Fermières, Buts-organisation programme-statuts*, 1949. Fonds d'archives, J. François Séguin, P44/28/2, CRCCF, Université d'Ottawa.
54. Mémoire du Père L. LeBel, s.j., *La Formule de l'U.C.F.*, le 10 juillet 1947. Fonds d'archives, J. François Séguin, P44/28/6, CRCCF, Université d'Ottawa.
55. Lettre de l'abbé E. Préseault à madame Joseph Bourgeois, secrétaire du cercle de l'U.C.F. de Ste-Rose-de-Lima, le 12 octobre 1945. Fonds d'archives de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, section québécoise, C61/2/4, CRCCF, Université d'Ottawa.
56. Union Culturelle des Franco-Ontariennes, *Statuts et règlements*, 1988, Secrétariat U.C.F.O., Ottawa, p. 2.

## ANNEXES

Annexe 1 Carte géographique du diocèse d'Ottawa.

- 2 Lettre de George Creelman, surintendant des Women's Institutes.
- 3 Fondateurs des Mouvements associatifs des femmes rurales.
- 4 Lettre de Philippe Chauvin, président de l'U.F.R.K.E.
- 5 Contrats d'affiliation à l'U.C.F.O. (Clarence Creek et Wendover).
- 6 Communiqués de Mme H. Langevin, présidente de la Section féminine de l'U.C.F.O. et de Tante Line à l'occasion du départ de l'abbé E. Racan.
- 7 Lettre de Mgr Vachon à l'abbé E. Préseault, concernant fondation de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières.
- 8 Communiqué de Mme Hector Langevin concernant la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières de la section ontarienne.
- 9 Mémoire de l'abbé E. Préseault concernant l'Union catholique des Femmes Rurales.
- 10 Lettre d'approbation de Mgr Vachon concernant l'Union catholique des Femmes Rurales.

Annexe 1 : Carte géographique du diocèse d'Ottawa.



Sources: Abbé Hector Legros, Sr. Paul-Émile, s.g.c.  
*Le diocèse d'Ottawa, 1847-1948*  
 Le Droit, Ottawa, 1949

## ANNEXE 2

### Lettre de G.C. Creelman, surintendant des Women's Institutes

During Creelman's term, from 1899 to 1904, inquiries were pouring in from all over the Province, "about how to establish a WI Group as the one in Stoney Creek." In answer to these anxious potential members, Creelman decided to issue the first formal set of instructions on how to organize a Women's Institute. Dated June 1900, this letter outlined the rationale behind the movement, declaring "What Farmer's Institutes have done for the farmers and the farms, Women's Institutes can do for the homes through the instrumentality of wives and daughters." Promising a grant of \$10 per year to help with holding meetings, the letter went on to advise:

The rules and regulations are very simple. The following are the most important:

The organization meeting may be called by Superintendent of the Farmers' Institutes, by the head of a municipality, by the President and Secretary of the local Farmer's Institute or by five ladies of the district.

Each Women's Institute shall be in affiliation with the Farmers' Institutes in that district.

The object of the Women's Institute shall be the dissemination of knowledge relating to domestic economy, to home sanitation; a better understanding of the economic and hygienic value of foods, clothing and fuel, and a more scientific care and training of children with a view to raising the general standing of the health and morals of our people.

Each Women's Institute shall receive a grant of \$10 annually from the Department, on condition that an equal sum be granted by the council or municipality in which the institute is organized or from the local farmer's institute, and on such further conditions as are imposed by the "Act and rules" governing Farmers' Institutes.

After your institute has been organized and has elected officers, a date will be set for the next meeting.

An organization that will enable each lady in the neighbourhood to get all such information in a practical and systematic form cannot fail to assist in the general upbuilding and improving of women's work on the farm. Some districts have already organized and twelve others have signified their intention of doing so during the coming season.

We have a number of estimable lady delegates on our staff and their services may be secured at any time to assist any proposed institute in organizing or in carrying out any practical schemes of organization.

Trusting you will give this matter your personal attention I am.

Yours very truly,  
G.C. Creelman,  
Superintendent of Farmer's Institutes

Ambrose, Linda, For Home and Country, 1996, p.32

### **Annexe 3:**

#### **Fondateurs des Mouvements associatifs des femmes rurales**

12 janvier 1897

##### **WOMEN'S INSTITUTE - ONTARIO**

Stoney Creek, Ontario

Initiateurs: Erland Lee - Mme Adelaide Hoodless

Présidente: Mme Christina Smith

septembre 1906

##### **CERCLES DE FERMIERES - EUROPE**

Alveringhem, Belgique

Initiateurs: Paul DeVuyst, ministère de l'Agriculture

M. le chanoine Moular, Leuze

Présidentes: Mlles D'Hondt et Van Haverbeke

#### **Québec**

**Cercles de Fermières**

Chicoutimi, Québec

Initiateur: Alphonse Désilets

**Union catholique des cultivateurs (U.C.C.)**

Président: Laurent Barré

Ange-Gardien de Rouville

février 1915

1 octobre 1924

16 avril 1929

28 février 1935

29 janvier 1936

#### **Ontario**

**Union des cultivateurs franco-ontariens  
(U.C.F.O.)**

Ottawa, Ontario

Initiateurs: Association canadienne-  
française d'éducation d'Ontario (ACFEO)

Président: J.D. Prégent

Lefaivre, Ontario

**Union des cultivateurs de Kent et  
d'Essex (U.C.K.E.)**

Belle Rivière, Ontario

Président: Léo Sylvestre

Belle Rivière, Ontario

**Union des fermières de Kent et d'Essex**

Pointe-aux-Roches, Ontario

Initiateur: Léo Sylvestre, prés. U.C.K.E.

Présidente: Mme L.P. Pinsonneault

Pointe-aux-Roches, Ontario

## Québec

### **Dames de l'U.C.C.**

Rimouski, Québec

Initiateur: abbé Alphonse Belzile

Présidente: Mme Alphonse Rioux

Trois Pistoles, Québec

### **Fédération diocésaine des Cercles de fermières**

diocèse d'Ottawa, section québécoise

Initiateur: abbé Ernest Préseault

Présidente: Mme Jos. Closson

Chénéville, Québec

### **Fédération des Dames Fermières**

diocèse d'Ottawa, section québécoise

Initiateur: abbé Ernest Préseault

Présidente: Mme Jos. Closson

Chénéville, Québec

### **Fédération agronomique des Cercles de fermières, district #15**

Initiateur: J.W. Delaney, agronome

Présidente: Mme P. Joanis,

Maniwaki, Québec

### **Union catholique des Femmes Rurales**

diocèse d'Ottawa, section québécoise

Initiateur: abbé Ernest Préseault

Présidente: Mme Jos. Closson

Chénéville, Québec

## Ontario

29 octobre 1937

### **Section féminine de l'U.C.F.O.**

Cercles d'Arts ménagers

Rockland, Ontario

Initiateur: Abbé Elzéar Racan

Antonin Lalonde, prés. U.C.F.O.

Présidente: Mme Valentine Lacasse

Wendover, Ontario

16 janvier 1940

15 mai 1941

11 juillet 1941

### **Fédération diocésaine des Cercles de fermières**

diocèse d'Ottawa, section ontarienne

Initiateur: abbé Ernest Préseault

Présidente: Mme Hector Langevin

Caledonia Springs, Ontario

10 mars 1943

22 juin 1943

26 octobre 1943

### **Union catholique des Femmes Rurales**

diocèse d'Ottawa, section ontarienne

Initiateur: abbé Ernest Préseault

Présidente: Mme M.G. Senécal

Plantagenet, Ontario

## Québec

**Union catholique des fermières**  
diocèse d'Ottawa, section québécoise  
Initiateur: abbé Ernest Préseault  
Présidente: Mme Jos. Closson  
Chénéville, Québec

10 octobre 1944

21 février 1945

21 novembre  
1948

1957

1966

septembre 1969

## Ontario

**Union catholique des fermières de la province d'Ontario (U.C.F.O)**  
Initiateur: abbé Ernest Préseault  
Présidente: Mme Félix Quenneville  
Saint-Isidore-de-Prescott, Ontario

**Union des Familles rurales de Kent et d'Essex**  
Initiateur: Georges Michaud, agronome  
Président: Philippe Chauvin  
Pointe-aux-Roches, Ontario  
V. présidente: Mme Trefflé Laprise  
Paincourt, Ontario

**Union Culturelle des Franco-Ontarienne (U.C.F.O.)** (L'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario adopte un nouveau nom. En 1997, l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes existe toujours sous ce nom, constitué d'environ 2,500 membres.)

**Union catholique des femmes rurales (U.C.F.R.)**  
Province de Québec: changement de nom afin d'éviter toute confusion avec les Cercles de fermières

**Association Féminine pour l'Éducation et l'Action Sociale (AFEAS)**  
(née de la fusion des Cercles d'Économie Domestique et des cercles de l'U.C.F.R.  
L'AFEAS est toujours active au Québec)

**Les deux groupes sont autonomes!**

## Annexe 4

Lettre de Philippe Chauvin, président de l'Union  
des Familles Rurales de Kent et Essex.

Pointe-aux-Roches, Co. Essex, Ontario  
15 mai 1948

Cher monsieur,

Dans la péninsule de Kent et Essex, entre Chatham et Windsor, Ontario, il existe un groupement rural de (16.000) seize mille Canadiens français, réparti environ moitié sur les fermes et moitié dans les villages et les petites villes de Tilbury et Tecumseh.

Il y a approximativement (1000) un mille cultivateurs dans les (7) sept paroisses presque totalement françaises de Rivière-aux-Canards, Tecumseh, Pointe-aux-Roches, Belle-Rivière, Saint-Joachim, Pain-Court et Grande-Pointe.

Depuis au moins (20) vingt ans, ces cultivateurs demandent en vain les services d'un agronome de langue française.

En ces dernières années, l'organisation communiste de Windsor et Détroit, solidement établie chez les ouvriers de ces villes industrielles, songe à pénétrer les ruraux du comté d'Essex. Elle a déjà commencé un travail d'approche, par l'achat à des prix astronomiques, dans les villages ruraux, d'hôtels, de restaurants, de salles de danse, de clubs et autres endroits où se réunit la jeunesse.

C'est une méthode connue, qui a donné des résultats en France, et qui a permis l'organisation du parti communiste paysan français, avec un des journaux agricoles les mieux rédigés de France, mais d'inspiration nettement communiste, « LA TERRE ».

Devant cet état de choses, quelques cultivateurs patriotes et catholiques, se sont alarmés, et ont décidé d'organiser une association de cultivateurs catholiques avec un secrétariat permanent.

A cet effet, depuis janvier, ils ont commencé une souscription qui a rapporté dans la péninsule, à date, la somme de (\$20,000,) vingt mille piastres, soit : (\$4,000,) quatre mille dollars en chèques pour 1948, et (\$4,000,) quatre mille dollars sur billets annuels, pour les quatre années suivantes 1949-50-51-52.

Si l'organisation pouvait trouver quelques mille piastres additionnelles, la permanence du bureau et l'emploi d'un agronome qualifié serait assuré pour (5) cinq ans.

Tel que vous ne l'ignorez pas, c'est souvent aux avant-postes que se perdent ou se gagnent les batailles. Le jour où les communistes auront réussi à constituer un noyau de cultivateurs communistes dans Essex, est-ce que ce ne serait pas là une menace pour le Canada français tout entier?

C'est pourquoi, nous faisons appel à la générosité des agronomes de la Province de Québec, qui mieux que toute autre classe de la population française, croyons-nous, comprendra la valeur incalculable d'un tel centre de résistance française et catholique.

Vous trouverez donc ci-inclus une formule de souscription qui vous constituera, une fois signée et expédiée, membre honoraire de « L'UNION DES FAMILLES RURALES DE KENT ET ESSEX » pour la somme de (\$5,00) cinq piastres par année, et une autre pour un de vos amis.

Bien entendu nous ne mettons pas de plafond à votre générosité. Avec l'espoir que cette demande sera bien accueillie, et qu'il vous sera possible de nous retourner les formules avant la fin de mai, nous nous soucrivons,

*Philippe Chauvin*

PHILIPPE CHAUVIN, PRÉSIDENT  
COMITÉ D'ORGANISATION  
L'UNION DES FAMILLES RURALES  
POINTE-AUX-ROCHES  
(CO. ESSEX) ONT.

Affiliation  
à l'Union des cultivateurs franco-ontariens

.....

Le Droit, le 7 avril 1937.

**CHRONIQUE  
DES CERCLES**

**CLARENCE CREEK.**

Jeudi le premier avril, avait lieu une réunion des dames et des demoiselles de la paroisse en vue d'organiser chez nous un cercle de fermières.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous Mme P. E. Rochon, présidente du nouveau cercle, sollicite la coopération de chacun des membres à la nouvelle organisation.

M. l'abbé Rollin notre dévoué curé, M. l'abbé Racan, aumônier général et M. Antonin Lalonde, président général de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens de l'Est prirent aussi la parole, nous félicitant de notre initiative et nous encourageant à y persévérer.

Au cours de la séance le nouveau cercle adopta la résolution suivante:

CONSIDÉRANT que l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens a pour but le bien-être et le progrès de toute la classe agricole.

CONSIDÉRANT que l'Union des Cultivateurs apprécie la contribution indispensable des femmes au succès de son œuvre.

CONSIDÉRANT qu'à cette fin des Cultivateurs Franco-Ontariens a pour but le bien-être et le progrès de toute la classe agricole.

CONSIDÉRANT qu'en coordonnant leurs efforts l'Union des Cultivateurs et les cercles de fermières pourraient servir plus efficacement les intérêts de la classe agricole.

Il est proposé par Mme Hortildas Barbeau et appuyé par Mme Dora Vinette que le cercle des fermières de Clarence Creek, Ontario, sollicite son affiliation à l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens.

Signé.

Mme P. E. ROCHON, présidente  
Data à Clarence Creek, Ontario,  
ce 1er avril 1937

Le Droit, le 2 juin 1937.

**CHRONIQUE  
DES CERCLES**

**Nouvelle adhésion.**

Le cercle des fermières de Wendover vient de nous communiquer son affiliation à l'Union des Cultivateurs.

Wendover le 11 mai 1937.

CONSIDÉRANT que l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens a pour but le bien-être et le progrès de toute la classe agricole.

CONSIDÉRANT que l'Union des Cultivateurs apprécie la contribution indispensable des femmes au succès de son œuvre.

CONSIDÉRANT qu'à cette fin l'Union des Cultivateurs a organisé une section féminine qu'elle désire voir s'étendre dans chaque paroisse.

CONSIDÉRANT qu'en coordonnant leurs efforts, l'Union des Cultivateurs et les cercles de fermières pourraient servir plus efficacement les intérêts de la classe agricole.

Il est proposé par Mme Joe McDard et appuyé par Mme Albert Malet que le cercle des fermières de Wendover sollicite son affiliation à l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens.

(Signé) Mme Joseph Lacasse,  
Présidente.

Laurelle Lachar,  
Secrétaire.

Et nous publions la teneur de cette résolution c'est pour rappeler aux cercles de fermières déjà existants ou à fonder que l'Union des Cultivateurs désire tendre la main à tous ceux qui de près ou de loin, veulent travailler au bien-être de la classe agricole. L'Unité de fin devrait entraîner l'unité la coordination des moyens et des énergies.

Communiqués de Mme H. Langevin, présidente de la  
Section féminine de l'U.C.F.O. et de Tante Line  
à l'occasion du départ de l'abbé E. Racan.

Le Droit, le 11 septembre 1940, p. 7.

Le Droit, le 4 septembre 1940, p. 7.

## Le fondateur de la Section féminine quitte l'U.C.F.O.

Il y a quelques semaines notre section féminine déplorait le départ de son aumônier, M. l'abbé Croteau, que Son Excellence Monseigneur l'Archevêque venait de nommer à la cure de Perkins. Aujourd'hui, c'est l'Union des Cultivateurs tout entière qui voit à regret son aumônier général la quitter, après avoir été appelé à la direction de la paroisse de Papineauville.

Notre section ne saurait laisser passer cette circonstance sans s'exprimer sa vive gratitude à M. le curé Racan. C'est grâce à son initiative et à son dévouement que naissait, il y a trois ans, l'organisation qui a, depuis, connu un développement et des succès remarquables. Notre inoubliable excursion à Ste-Martine, notre brillant congrès de Wendover, notre agréable voyage à L'Île Ste-Hélène, ces trois seules pages de la jeune histoire de notre section suffiraient à lui mériter notre profonde reconnaissance. Mais, il a fait davantage pour nous. Pendant plus de cinq ans, il a fait sienne la cause agricole et il s'est dévoué à atténuer la grande misère des cultivateurs en les exhortant à la pratique plus scrupuleuse des vertus chrétiennes et à l'union plus étroite de leurs forces dans les cadres de leur association professionnelle.

L'œuvre qu'il a dirigée et animée de toute son âme d'apôtre perd en lui un bienfaiteur insigne. Qu'il soit assuré de notre meilleur souvenir et que Dieu lui rende en succès et en consolations tout le bien dont lui sont redevables les cultivateurs franco-canadiens de l'Est.

À son digne successeur, M. le curé Méthot, de Vars, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Le nouvel aumônier général de l'U.C.F.O. peut compter sur la collaboration et la confiance respectueuses de la Section féminine.

À la poursuite d'une tâche aussi difficile que nécessaire, il apportera, nous le savons, des qualités, une culture et une expérience précieuses. Veuillez nos cultivateurs correspondre au rôle solennel qu'il mettra à soutenir et à orienter leur cause.

La présidente générale,  
Mme Hector LANGEVIN.

## Courrier de Tante Line

À titre d'humble collaboratrice à cette page, on me permettra de me joindre aux amis et aux membres de la grande famille agricole des comtés de Prescott et Russell pour dire un mot de gratitude à l'adresse de l'aumônier général qui vient de quitter l'U.C.F.O.

À lire les adieux de Nicodème dans la Vie Agricole de mercredi dernier, on y voit, synthétisés en quelques lignes vibrantes, l'idéal et le travail de cinq années vécues pour la cause rurale. "Aimer la terre, la faire aimer des siens, l'exploiter avec Dieu et pour Dieu" c'est bien la solution suprême au problème de l'agriculture. Cette solution, il ne l'a pas demandée aux théories des économistes, il l'a trouvée spontanément dans les directives de nos évêques et dans son cœur de prêtre. À l'application de ce remède, il a mis un dévouement, une conviction, voire une joie soutenue.

Pour mesurer tout le mérite de l'œuvre qu'il laisse après lui, il faut comprendre les difficultés particulières à la tâche d'animer et de diriger un organisme comme l'U.C.F.O. l'exiguïté (pour ne pas dire l'absence) des ressources financières, les fatigues de voyages fréquents, la corvée des séances sans fin, les ennuis du journaliste amateur, l'individualisme du trop grand nombre, en faudrait-il davantage pour tuer le zèle et l'enthousiasme des plus résolus? Toutes ces misères n'ont pas rebuté l'aumônier général qui vient de partir. La dernière parole de Nicot à Nicodème se retirant de la scène, M. l'abbé Racan l'a enseignée de bouche et de cœur, pendant cinq années face aux misères et aux obstacles. Cette exhortation, il l'a également prêchée par des gestes, dont le plus éloquent, à notre sens, est la fondation de la section féminine, qui, du coup, a entraîné dans les rangs de l'association professionnelle des cultivateurs l'élément le plus actif et le plus progressif de la classe rurale.

Si les hommes posent, les institutions auxquelles ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, doivent continuer de grandir. Tel sera le cas de l'U.C.F.O. Dans la personne de M. l'abbé Méthot, les cultivateurs de nos deux comtés retrouveront le prêtre qui saura poursuivre, avec entraînement et succès, l'œuvre de son prédécesseur. Ses origines et ses attaches terriennes, ses belles qualités d'esprit et de cœur, son expérience de professeur et de nombreuses années de ministère paroissial lui ont conquis à l'avance l'estime, la confiance et la collaboration des gens qu'il veut servir.

TANTE LINE.

Lettre de Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon, Archevêque d'Ottawa,  
à M. l'abbé Ernest Préseault, ptre., aumônier diocésain des Cercles de Fermières.

Archevêché d'Ottawa, le 12 mai 1941

L'abbé Ernest Préseault,  
Aumônier diocésain des Cercles de Fermières

Cher monsieur Préseault,

J'ai suivi avec une particulière satisfaction le travail que vous avez accompli dans le diocèse dans l'intérêt de nos Oeuvres Sociales et spécialement de la Classe Agricole depuis votre nomination comme aumônier diocésain au mois d'octobre dernier.

Je désire, en vous félicitant, vous encourager paternellement à continuer à vous dévouer si généreusement au bien spirituel et temporel de cette classe qui m'est si chère.

Dès votre nomination, je vous ai dit que je voulais grouper tous les Cercles de Fermières en une Fédération diocésaine et je pense que le temps est venu de procéder officiellement à cette organisation. Cette Fédération de tous les Cercles de Fermières de notre diocèse, partie québécoise, doit être sous la direction et la surveillance de l'aumônier diocésain des Cercles.

Messieurs les Agronomes seront invités à collaborer à titre d'aviseurs techniques.

" Dans ces mêmes cercles d'études, l'agronome aura naturellement aussi une fonction de guide et d'aide en tout ce qui a trait à la technique de la profession. Qu'il évite d'y paraître avec des visées ou des sentiments de simple fonctionnaire d'Etat, restreignant ainsi son influence à celle d'une partisanerie politique, tandis qu'il lui faut l'employer à l'oeuvre de la RECONSTRUCTION SOCIALE ". ( Lettre Pastorale collective de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec et de leurs Excellences les Archevêques et Evêques de la Province Civile de Québec sur le Problème Rural. no 58 ).

M. l'aumônier diocésain organisera un Cercle de Fermières dans les paroisses où il n'en existe pas déjà et il invitera ensuite la déléguée officielle du gouvernement à venir le visiter.

Vous voudrez bien organiser cette Fédération Diocésaine selon la " Constitution " ci-incluse.

Veillez agréer, cher Monsieur Préseault, avec l'assurance de ma paternelle affection, ma plus cordiale bénédiction pour vous et tous les membres de vos Cercles de Fermières,

Alexandre Vachon,  
Archevêque d'Ottawa.

Communiqué de Mme H. Langevin, concernant la fondation de  
diocésaine des Cercles de Fermières, section ontarienne.

le 11 juillet 1941

Aux cercles de Fermières du Diocèse d'Ottawa, partie de l'Ontario

A une assemblée du Comité Exécutif de la Fédération diocésaine des Cercles d'Arts Ménagers, section féminine de l'U.C.C.F.O., tenue à Rockland le 22 juillet dernier, il a été décidé que, pour se rendre au désir de Mgr l'Archevêque, nos Cercles d'Arts Ménagers porteront désormais le nom de "Cercles de Fermières".

Vous recevez, en même temps que cette lettre, une copie des nouvelles constitutions de la Fédération diocésaine qui groupe les Cercles de Fermières du diocèse, partie de l'Ontario, actuellement au nombre de 15. Ces constitutions ont été adoptées à cette même assemblée par les membres du Comité Exécutif.

Je demande aux membres du bureau de direction de nos cercles paroissiaux de vouloir les bien étudier et de les faire connaître aux autres membres du cercle.

J'ai le plaisir de vous annoncer, dès maintenant, que nous aurons, cette année, un congrès diocésain pour nos Cercles de Fermières. Ce congrès se tiendra à Bourget, mercredi le 15 octobre, en même temps que celui de l'U.C.C.F.O.

Il est à espérer que tous les membres de nos Cercles de Fermières se feront un devoir de venir à leur congrès. J'insiste, tout spécialement, pour que les Présidentes et les Secrétaires de chaque cercle, qui forment le "Bureau de Direction" de notre Fédération diocésaine, soient présentes à leur réunion annuelle qui se tiendra à l'occasion de ce congrès. Il y aura des choses très importantes à décider pour l'avancement et le progrès de nos cercles.

A notre Congrès diocésain, nous aurons le plaisir et le précieux avantage d'entendre Mme Françoise Gaudet-Smet, Directrice de la revue "Paysana" qui viendra nous parler des "Arts Domestiques, facteurs de Bien Moral, Personnel, Familial et National.

A la demande de notre aumônier diocésain, M. l'abbé Ernest Preseault, j'invite les cercles à faire une exposition paroissiale des travaux exécutés par leurs membres au cours de l'année. Cette exposition pourrait avoir lieu durant le mois de septembre ou octobre. Après en avoir fixé la date, veuillez donc avertir la Secrétaire de la Fédération, Mme René Pilon, Rockland, Ontario.

Souhaitant tout le succès possible à chacun de nos Cercles de Fermières,

Mme Hector Langevin,  
présidente de la Fédération diocésaine des  
Cercles de Fermières, section de l'Ontario

FÉDÉRATION DES CERCLES DE FERMIERES  
(Section Québécoise)

~~Ottawa, le 14 septembre 1943~~

Archives de l'archidiocèse d'Ottawa,  
Fédération des Cercles de fermières, doc. L142/24-30

re:- " Union catholique des femmes rurales ".

Excellence,

Le 26 novembre 1921, a été fondé dans le diocèse d'Ottawa, partie québécoise, le premier cercle de fermières à Montebello. A partir de cette date jusqu'au 30 novembre 1939, neuf autres cercles de fermières furent organisés.

Au mois de septembre 1940, le premier aumônier diocésain des cercles de fermières était nommé, avec charge de grouper les cercles déjà existants dans une fédération diocésaine. Au cours du mois de mai, cinq nouveaux cercles furent fondés par l'aumônier diocésain.

Le projet de " Fédération diocésaine " et les " Constitutions " de cette fédération furent présentés à votre Excellence et approuvés par Elle, le 12 mai 1941.

Le 15 mai suivant, à l'occasion d'une assemblée spéciale, convoquée à Saint-André-Avellin, à laquelle assistaient les présidentes et les secrétaires de tous les cercles de fermières, la " Fédération diocésaine des cercles de fermières du diocèse d'Ottawa " était fondée.

La Fédération groupait alors les 15 cercles de fermières avec un nombre total de 516 membres, dont 417 dames et 99 jeunes filles.

Cette Fédération est dirigée par un Comité exécutif composé de l'aumônier diocésain et de trois membres ; par un Conseil fédéral comprenant le Comité exécutif, les aumôniers paroissiaux ainsi que les présidentes et les secrétaires des cercles paroissiaux.

## FÉDÉRATION DES CERCLES DE FERMIERES

(Section Québécoise)

---

194

Tout comme dans la section ontarienne, les cercles paroissiaux reçoivent de l'aumônier et du Bureau diocésains un programme d'étude et d'action uniforme, aidant à la réalisation du but pour lequel cette Fédération a été fondée et qui est le même que celui de la section féminine de l'U.C.C.F.O., à savoir : promouvoir l'union de toutes les femmes et filles rurales, en vue de l'amélioration des conditions sociales et économiques du foyer rural, par l'éducation et la formation de la femme et de la jeune fille à son rôle d'épouse, de mère et de maîtresse de maison.

Dans la Fédération diocésaine, section québécoise, les progrès réalisés depuis 1941 et le travail de propagande et d'éducation en faveur d'une section féminine dans l'Association professionnelle autonome et libre de toute influence politique ont eu pour heureux résultats de susciter, dans tous les cercles, un courant d'opinion favorable à la réalisation concrète de ce projet.

En un mot, les femmes rurales désirent avoir pour elles, tout comme leurs maris, une Association bien à elles, et qui serait pour elles un moyen de pourvoir, non seulement à l'acquisition d'une certaine habileté dans les travaux manuels, mais qui serait aussi et surtout un foyer d'éducation familiale et professionnelle, leur faisant mieux connaître leur rôle d'épouse, de mère, de maîtresse de maison, leur aidant à mieux répondre à leur mission selon les besoins actuels et les désirs de l'Eglise.

Le 22 juin 1943, les présidentes des cercles de fermières ont été convoquées par l'agronome régional, à une assemblée, à Hull, dans le but de jeter les bases d'une Fédération agronomique groupant les cercles de fermières du district agronomique no 15, sous la juridiction de l'agronome régional.

## FÉDÉRATION DES CERCLES DE FERMIERES

(Section Québécoise)

---

194

Ce district agronomique no 15 comprend les comtés Gatineau, Hull, Papineau Pontiac. A cette assemblée, 25 représentantes de cercles, dont 8 de notre diocèse assistaient, les autres venant de paroisses en-dehors du diocèse.

A cette réunion, ni l'aumônier diocésain, ni les aumôniers paroissiaux des cercles, ni les membres du Comité exécutif de la Fédération diocésaine ne furent invités.

Le ministère provincial de l'Agriculture était représenté par Monsieur O.-A. Bériau, chef du Service de l'Economie Domestique et par Mademoiselle Marie-Anne Vaillancourt, directrice générale des cercles de fermières de la province.

Le président de cette réunion, après avoir souhaité la bienvenue aux deux visiteurs du ministère de l'Agriculture ainsi qu'aux fermières, exposa le but de la réunion, la politique de la fédération et ses nombreux avantages. Ayant ensuite remercié les représentants du ministère, M. le président exprima le désir de voir bientôt toutes les fermières du district réunies dans la grande famille provinciale.

Monsieur Bériau, à son tour, expliqua les difficultés apparentes qui ont empêché jusqu'ici les fermières du district de faire comme les autres fermières de la province. " Elles proviennent, dit-il, du fait que l'on ne distingue pas bien entre fédération régionale et fédération diocésaine. Ces deux fédérations ne sont pas appelées à se faire une lutte ; la première doit s'occuper plutôt du côté matériel, tandis que la seconde doit s'occuper du côté religieux. "

" La Fédération régionale, continue M. Bériau, doit grouper tous les cercles de fermières d'une région agronomique, sous la surveillance de l'agronome régional. "

## FÉDÉRATION DES CERCLES DE FERMIERES

(Section Québécoise)

---

194

Le Bureau de direction formé, à cette assemblée, est composé, à l'exception de la vice-présidente, de dames appartenant à des paroisses en dehors du diocèse d'Ottawa.

Depuis cette réunion, les secrétaires des cercles qui n'étaient pas représentés ont reçu la visite des agronomes, et, à plusieurs reprises, une lettre de Mademoiselle Vaillancourt pour les inviter à faire partie de la Fédération agronomique.

Dans sa lettre, Mademoiselle la directrice des cercles de fermières mentionne bien que les cercles sont " libres " d'accepter ou de rejeter la Fédération agronomique. Les agronomes, par contre, font miroiter les avantages matériels des octrois et des cours, lesquels, désormais, seront accordés exclusivement aux cercles de la Fédération agronomique, bien que précédemment les octrois étaient accordés aux cercles, et les cours étaient donnés à toutes les dames et demoiselles, membres ou non d'un cercle de fermières.

En présence de cette situation, déjà onze cercles ont préféré sacrifier octrois et cours pour conserver leur liberté et leur autonomie.

Si les octrois d'un dollar par membre, jusqu'à concurrence de cinquante dollars, sont retranchés, les cercles qui n'ont pas accepté la Fédération agronomique sont prêts à y pouvoir autrement avec l'autorisation du curé de la paroisse.

Quant aux cours, la Fédération diocésaine sera bientôt en mesure de les fournir.

Il est à noter que même dans les cercles qui semblent vouloir préférer la Fédération agronomique à la Fédération diocésaine, à cause des avantages matériels que cette première leur offre, un certain nombre de membres préfèrent aux avantages

# FÉDÉRATION DES CERCLES DE FERMIERES

(Section Québécoise)

194

matériels, les bienfaits du service d'éducation que leur fournit actuellement leur Fédération.

Ce service d'éducation consiste dans un programme d'étude et d'action moral, social, économique et ménagère-agricole.

L'organe de propagande est le bulletin mensuel : " Le Foyer Rural Chrétien ", dont le tirage atteint près de trois mille exemplaires et qui est répandu dans tous les diocèses du Québec, et même en dehors ( Manitoba, Alberta, Nouveau-Brunswick, Colombie Britannique ).

Enfin, à l'occasion d'une récente réunion du Comité exécutif de la Fédération diocésaine des cercles de fermières, les membres présents exprimèrent le vœu, -- qui est celui des aumôniers paroissiaux et des membres des cercles de fermières --, que leur situation dans ce domaine d'organisation sociale et économique soit élucidée par la formule syndicale catholique, selon laquelle serait élaborée la section féminine de l'union professionnelle, laquelle se nommerait désormais non plus la Fédération diocésaine des cercles de fermières, mais bien " L'UNION CATHOLIQUE DES FEMMES RURALES ", ou l'U.C.F.R. (section québécoise).

À votre demande, Excellence, je vous sou mets le présent mémoire qui résume brièvement la situation de nos cercles féminins ruraux, tant de la partie ontarienne que de la partie québécoise de votre diocèse.

Secrétariat diocésain des Arts domestiques,  
100, rue Georges,  
Ottawa, Ont.

*Eugène Fréseau et. p<sup>re</sup>*  
*au lieu de*

# *Section Féminine de l'U.C.C.F.O.*

Ottawa, le 14 septembre 1943

Patronne:

*Reine des foyers*

Devise:

*Aime Dieu et ton foyer*

re :- " Union catholique des femmes rurales ".

Excellence,

En 1937, lors d'un Congrès diocésain de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens (U.C.C.F.O.) tenu à Rockland, il fut proposé, discuté et adopté la fondation d'une section féminine rurale, d'après les principes de l'Association professionnelle. Cette proposition avait été faite dans le but de compléter l'organisation professionnelle de la classe agricole dans cette partie du diocèse d'Ottawa.

Tout en étant affiliée à la section masculine de l'Association professionnelle catholique des cultivateurs franco-ontariens, cette section féminine devait jouir de son autonomie.

Le voeu émis en cette circonstance fut soumis à Son Excellence Monseigneur Guillaume Forbes, alors Archevêque d'Ottawa, qui ratifia ce projet par la nomination d'un aumônier.

Commença ensuite l'organisation des cercles paroissiaux (ruraux féminins) qui, à l'heure actuelle, sont au nombre de vingt-trois.

Dans chaque paroisse cette section présentement appelée " Section féminine de l'U.C.C.F.O. ", pour la partie ontarienne du diocèse, possède son Comité exécutif, composé d'un aumônier, d'une présidente, d'une vice-présidente, de trois conseillères et d'une secrétaire-trésorière. De plus, chaque cercle local est reconnu comme un groupement régulièrement organisé et jouit des mêmes

# Section Féminine de l'U.C.C.F.O.

---

194

Patronne:

*Reine des foyers*

Devise:

*Aime Dieu et ton foyer*

privilèges que les autres organisations paroissiales.

Dans cette partie ontarienne du diocèse, ces cercles paroissiaux sont groupés autour d'un Bureau diocésain, composé d'un Comité exécutif de trois membres et d'un Conseil formé des membres du Comité exécutif et des présidentes et des secrétaires des cercles paroissiaux, et d'un aumônier diocésain nommé par l'Archevêque.

Le Bureau diocésain a pour fonction de fournir aux cercles paroissiaux un programme d'étude et d'action uniforme, aidant ainsi à la réalisation du but pour lequel cette section féminine a été fondée.

Ce but est de promouvoir l'union de toutes les femmes et filles rurales, en vue de l'amélioration des conditions sociales, économiques du foyer rural, par l'éducation et la formation de la femme et de la jeune fille à son rôle d'épouse, de mère et de maîtresse de maison.

Etant donnés les progrès réalisés depuis environ six ans, lesquels progrès dénotent un développement chez les membres de ces cercles d'une véritable mentalité syndicale, le moment semble venu de concrétiser cet état d'esprit dans une " Union professionnelle " qui pourrait être connu, selon le désir des membres, sous le nom de " l'Union Catholique des Femmes Rurales ", ou l'U.C.F.R. (section ontarienne).

Secrétariat diocésain des Arts domestiques,  
100, rue Georges,  
Ottawa, Ont.

*Eugène Descaux. p. 44*  
*Aumônier*

Annexe 10 : Lettre d'approbation de Mgr Alexandre Vachon  
concernant l'Union Catholique des Femmes Rurales.

## Pour une section féminine de l'U.C.C. et de l'U.C.C.F.O.

### "L'UNION CATHOLIQUE DES FEMMES RURALES"

Lettre de Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon, Archevêque d'Ottawa, à M. l'abbé Ernest Présault, aumônier de la Section Féminine de l'U.C.C.F.O. et de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières.

Ottawa, le 26 octobre 1943

L'abbé Ernest Présault, aumônier,  
Fédération des Cercles de Fermières,  
100, rue Georges, Ottawa, Ont.

Cher Monsieur Présault,

J'ai pris connaissance du mémoire daté du 14 septembre dernier que vous avez eu la bienveillance de me faire parvenir, dans lequel vous exposez un projet de l'Union Catholique des Femmes Rurales pour le diocèse d'Ottawa.

J'ai été empêché d'étudier ce document avant ces jours derniers.

En 1937, mon vénéré prédécesseur, Monseigneur Guillaume Forbes, ratifia la proposition qui avait faite, lors d'un Congrès diocésain de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontarien (U.C.C.F.O.), tenu à Rockland, de fonder une section rurale féminine d'après les principes de l'Association professionnelle. Et le 12 mai 1941, j'ai approuvé la "Fédération diocésaine des cercles de fermières du diocèse d'Ottawa".

Puisque le but poursuivi dans les deux parties du diocèse est le même, à savoir, de promouvoir l'union de toutes les femmes et filles rurales, en vue de l'amélioration des conditions sociales, économiques du foyer rural, par l'éducation et la formation de la femme et de la jeune fille à son rôle d'épouse, de mère et de maîtresse de maison, je crois qu'il vaut mieux les grouper sous une même formule qui fera converger davantage leurs activités vers le bien spirituel et temporel de la classe rurale.

Par conséquent, dorénavant, on voudra bien grouper tous les cercles de fermières de tout le diocèse dans une fédération diocésaine désignée sous le nom de "L'Union catholique des Femmes Rurales".

Je demande au Sacré-Cœur de Jésus, par l'intercession de Notre-Dame-des-Champs, de bénir votre travail et de répandre sur vous et sur tous vos Cercles de Fermières les grâces les plus précieuses et les plus abondantes.

(signé) †Alexandre VACHON

Archevêque d'Ottawa.

Le Droit, le 17 novembre 1943.

## TABLEAU CHRONOLOGIQUE

### Fondation des mouvements associatifs ruraux

- 1895 The Agriculture and Arts Act, Ontario.
- 1896 The Agriculture and Arts Amendment Act, Ontario.  
Un groupe de femmes peut s'affilier au Farmers' Union pour obtenir des cours.
- 1897 Fondation des Women's Institutes, Stoney Creek, Ontario.
- 1902 The Agriculture and Arts Amendment Act, Ontario.  
Reconnaissance des WI comme organisation travaillant à améliorer le statut des femmes rurales en Ontario. Peut obtenir des cours sans l'intermédiaire des Farmers' Union.
- 1904 Fondation des Homemaker's Clubs, Québec.
- 1906 Fondation des Cercles de fermières de Alveringhem, Belgique. Initiateur : Paul De Vuyst.
- 1915 février. Fondation des Cercles de Fermières du Québec, Chicoutimi, Québec. Initiateur : Alphonse Désilets.
- 1924 Fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs, U.C.C., Québec.
- 1929 les 16-17 avril. Congrès de fondation de l'Union des cultivateurs franco-ontariens (Prescott et Russell). Initiateurs : Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. (ACFEO)
- 1931 Affiliation de l'Union des cultivateurs franco-ontariens à l'Union Catholique des Cultivateurs du Québec.
- 1931 Fondation de l'hebdomadaire *La Feuille d'Érable*. (région de Windsor, Ontario).
- 1932 Fondation d'une école ménagère à Sarsfield par l'abbé J.A. Laflamme, curé de Sarsfield.
- 1933 le 2 mars. Premiers cours de science ménagère en français pour les femmes rurales francophones de Kent et d'Essex à Pointe-aux-Roches. techniciennes : Mlle Anne-Marie Samson, (Lambton, P.Q.). Violet S. Kratz Betty Nelles

- 1934      février. Cours d'art domestique en français pour les femmes rurales de Kent et d'Essex. Ferdinand Larose donne les cours d'agriculture.
- le 28 septembre. Congrès de l'U.C.F.O. à Clarence Creek. Voeu : que chaque paroisse organise un Cercle de Fermières. Le gouvernement de l'Ontario est prié de fournir des conférencières de langue française.
- Bessie Cameron McDermand nommée surintendante des Women's Institutes au ministère de l'Agriculture de l'Ontario.
- 1935      le 25 février. Fondation de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex, à Belle Rivière. Président : Léo Sylvestre, Belle Rivière.
- Demande des femmes de Kent et d'Essex d'avoir une journée pour elles-mêmes à l'occasion des congrès de l'Union des Cultivateurs.
- le 25 avril. - Premiers cours en français d'arts ménagers à Limoges pour les femmes rurales de Prescott et Russell.
- 1936      les 28-29-30 janvier. 2<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex à Saint-Joachim.
- le 28 janvier. Saint-Joachim. Fondation de l'Union des Fermières de Kent et d'Essex. Présidente : Mme L. Philippe Pinsonneault, Pointe-aux-Roches.
- le 23 septembre. Congrès de l'U.C.F.O. à Alfred. Lucille Gratton et Anita Larose proposent d'ajouter une section féminine à l'U.C.F.O. qui serait reconnue sous le nom de Cercle de Fermières.
- Du 24 novembre au 18 décembre, cours d'arts ménagers à Clarence Creek.
- le 21 novembre. Fondation d'un cercle à Embrun «Cercle Forget». Présidente : Mme J. A. Lacombe, Embrun, Ontario.
- le 18 décembre. Clôture des cours d'arts ménagers à Clarence Creek. Fondation d'un Cercle de Fermières (WI). Présidente : Mme P.E. Rochon, Clarence Creek, Ontario.
- L'abbé Elzéar Racan demande aux cultivateurs d'affilier un groupe de femmes à leur union.

- 1937      le 27 -28 janvier. Pointe-aux-Roches. Troisième congrès de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex à Pointe-aux-Roches. Président: Léo Sylvestre.
- Deuxième congrès de l'Union des Fermières de Kent et d'Essex. Mme L.P. Pinsonneault, réélue présidente.
- le 1er avril. Le Cercle de Fermières de Clarence Creek s'affilie à l'U.C.F.O. Présidente : Mme P.E. Rochon.
- le 12 mai. Le Cercle de Fermières de Wendover s'affilie à l'U.C.F.O. Présidente : Mme Joseph Lacasse.
- le 27 octobre. Congrès de l'U.C.F.O. à Rockland. Fondation de la **Section féminine de l'Union des cultivateurs franco-ontariens** (Cercles d'Arts Ménagers).
- 1938      Quatrième congrès de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex à Paincourt.
- Démission du président : Léo Sylvestre.
- le 30 août. Wendover. Premier congrès de la Section féminine de l'U.C.F.O. Présidente : Mme Joseph Lacasse.
- 1939      Cinquième congrès de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex à Paincourt. Président : Philippe Chauvin de Pointe-aux-Roches. Présidente U.F.K.E. : Mme Armand Lavoie.
- le 28 avril. Fondation d'un cercle des Dames de l'U.C.C. dans la ville de Rimouski, Québec.
- Le 12 juillet. Mme Jos. Lacasse démissionne du poste de présidente. Mme Hector Langevin de Caledonia Springs la remplace.
- le 11 octobre. L'abbé Victorien Croteau nommé aumônier de la Section féminine de l'U.C.F.O.
- le 13 décembre. Fondation d'un Cercle de Fermières à Casselman, Ontario. Présidente : Mme Eugène Racine.

1940

État léthargique de l'Union des Cultivateurs de Kent et d'Essex.

Fondation de Essex and Kent Corn Producers Co-operative Association Limited.

Fin de l'Union des Cultivateurs et de l'Union des Fermières de Kent et d'Essex.

25<sup>e</sup> anniversaire des Cercles de Fermières au Québec.

Mémoire du P. LeBel, aumônier de l'U.C.C. aux évêques du Québec re : les Fédérations agronomiques des Cercles de fermières.

le 16 janvier. Fondation officielle des **Dames de l'U.C.C.** dans le diocèse de Rimouski. Présidente provisoire en vue de fonder une union diocésaine: Mme Alphonse Rioux, Trois-Pistoles.

23-30 juin. Exposition d'arts ménagers au Couvent de la rue Rideau. Initiatives des abbés V. Croteau et E. Racan.

le 10 juillet. La Section féminine de l'U.C.F.O. perd son aumônier, l'abbé V. Croteau, nommé curé de Perkins, P.Q.

le 4 septembre. Le fondateur de la Section féminine , l'abbé E. Racan, quitte l'U.C.F.O. nommé curé à Papineauville, P.Q.

octobre. L'abbé Ernest Préseault nommé aumônier de la Section féminine de l'U.C.F.O.

1941

Fondation de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières du diocèse d'Ottawa.

Tentative d'unifier les cercles ontariens et québécois du diocèse d'Ottawa, suite à la campagne des évêques du Québec.

Section québécoise: le 15 mai.

Section ontarienne: le 11 juillet.

Fondation du bulletin mensuel *Le Foyer Rural Chrétien*.

le 27 août. Premier congrès général de l'U.C.C.F.O. où étaient présentes deux unions diocésaines, celle d'Ottawa et celle de Hearst. Pour la première fois il est question de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens.

le 15 octobre. Premier congrès de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, section ontarienne, à Bourget. Présidente : Mme Hector Langevin, Caledonia Springs, Ontario.

le 16 septembre. Premier congrès de la Fédération diocésaine des Cercles de Fermières, section québécoise, à Papineauville. Présidente : Mme Jos. Closson, Chenéville, P.Q.

1943 le 10 mars. Fondation de la **Fédération des Dames Fermières**, diocèse d'Ottawa, section québécoise.

Lettre de l'abbé E. Préseault à Mme Jos. Closson, présidente de la Fédération.

le 22 juin. Congrès de fondation de la Fédération agronomique des Cercles de Fermières, district #15, Gatineau, Pontiac, Papineau. Présidente : Mme P. Joanis, Maniwaki, P.Q.

le 14 septembre. Mémoire de l'abbé E. Préseault présenté à Mgr A. Vachon re: Union catholique des Femmes Rurales.

le 26 octobre. Approbation de Mgr A. Vachon re : **Union catholique des Femmes Rurales**, sections ontarienne et québécoise.

le 26 octobre. Union de la Fédération diocésaine des Dames Fermières (Québec) et de la Section féminine de l'U.C.F.O. (Ontario) : **Union catholique des Femmes Rurales**.

1944 le 8 septembre. Réunion à Montréal des aumôniers de l'U.C.C. re : fondation d'une section féminine.

le 14 septembre. Union catholique des Femmes Rurales du diocèse d'Ottawa, section québécoise, demande de s'affilier à l'U.C.C.

le 5 octobre. Convocation des présidentes des Cercles de Fermières de la province de Québec.

Comité provisoire est formé en vue de convoquer un congrès de fondation d'une section féminine de l'U.C.C.

le 19 octobre. Congrès du vingtième anniversaire de l'U.C.C. à Québec. Fondation de l'**Union Catholique des Fermières du Québec**. Regroupement des diocèses de Rimouski, Sherbrooke, Chicoutimi, Nicolet et Ottawa. Présidente : Mme Philippe Lapointe, Hébertville, P.Q.

25 octobre. Affiliation de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario.

1945 le 21 février. AVIS IMPORTANT  
**Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario**, tel sera le nom officiel de la Section féminine de l'U.C.C.F.O.

le 26 juin. Premier congrès de l'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario, à Wendover. Présidente : Mme Félix Quenneville, Saint-Isidore-de-Prescott, Ontario.

le 10 septembre. Premier congrès de l'Union Catholique des Fermières, section québécoise, à Hull. Présidente : Mme Joseph Closson, Chenéville.

1947 Visite de l'agronome Georges Michaud dans la péninsule de Windsor, Ontario.

1948 le 21 novembre. A la demande de l'U.C.C.F.O., Georges Michaud, fonde l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex.

1949 le 3 juillet. Antoine Titley, agronome francophone, embauché par l'U.F.R.K.E.

le 4 décembre. Premier congrès de l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex, à Paincourt. Président : Adrien Caron.

1950 Antoine Titley embauché comme spécialiste à la Green Giant of Canada, Tecumseh, Ontario jusqu'en 1957.

le 10 décembre. Deuxième congrès de l'Union des Familles Rurales de Kent et Essex, à Belle Rivière. Président: Raoul Gagner. 2<sup>e</sup> vice-présidente : Mme Léo Massé. 3<sup>e</sup> vice-présidente : Mme Alcide Caron.

1957 **L'Union Catholique des Fermières du Québec (U.C.F.)** change de nom

pour devenir l'**Union catholique des Femmes Rurales**.(U.C.F.R.). Elles veulent éviter toute confusion avec les Cercles de Fermières de l'État.

Antoine Titley devient agronome dans le comté de Pontiac au Québec.

- 1966 L'Union catholique des Femmes Rurales du Québec change de nom pour **Association féminine d'éducation et d'action sociale**, AFEAS (née de la fusion des Cercles d'Économie domestique et des cercles de l'Union catholique des Femmes Rurales.
- 1969 L'Union Catholique des Fermières de la province d'Ontario change de nom pour **Union Culturelle des Franco-Ontariennes** (U.C.F.O.).

## BIBLIOGRAPHIE

- Ambrose M. Linda  
1996 *For Home and Country  
The Centennial History of the Women's Institutes in Ontario.*  
Boston Mills Press, Erin, Ontario.
- Ambrose M. Linda  
1996 «The Women's Institutes of Northern Ontario  
1905-1930: Imitators or Innovators» in Ed. Kechnie Margaret et  
Reitsma-Street, Marge, *Changing Lives: Women and the Northern  
Ontario Experience*, Dundurn Press, Toronto.
- Ambrose M. Linda  
1995 «What are the Good of those Meetings Anyway?  
Early Popularity of the Ontario WIs» in *Ontario History*, Vol.  
LXXXVII, No. 1, March 1995.
- Ball, Rosemary, R.  
1975 «A perfect farmer's wife, Women in the 19th Century Rural  
Ontario». Canada: an *Historical Magazine*, 3 : 3-21, December  
1975.
- Bartez, Alice  
1982 *Famille, travail et agriculture.*  
Economica, Paris.
- Bergeron, Jeannette  
1991 «Les cercles de Fermières du Québec» in Naomi Black et al,  
*Femmes et vie rurale au Québec et en Aquitaine*, Colloque des 10  
et 11 mai 1990, Éditions de la maison des sciences de l'homme  
d'Aquitaine.
- Bouchard, Georges  
1926 *Les petites industries féminines à la campagne.*  
Mémoire de la Société Royale du Canada, troisième série, 1926.
- Bourque Gilles, Duchastel, Jules  
1988 *Restons traditionnels et progressifs.*  
Boréal, Montréal.

- Braun, Armand  
1965 «La promotion des femmes», *La promotion sociale en agriculture*. E. Cujas, Paris, p. 102-112.
- Brault, Lucien  
1965 *Histoire des Comtés Unis de Prescott et Russell*.  
Conseil des Comtés Unis, L'Orignal, Ontario.
- Cardinal, Linda  
1996 «Des voies/voix en écho, le français dans les études féministes en milieu francophone québécois et non québécois» in *De la polyphonie à la symphonie, Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, sous la direction de Jürgen Erfurt, Leipzig, Leipziger Unisersitätsverlag.
- Chabot, Danielle  
1990 *Histoire d'autonomie: des femmes de 45 à 65 ans*.  
Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Université Laval, Québec.
- Cleverdon, Catherine L.  
1974 «Ontario the Pioneer» in *The Women Suffrage Movement in Canada*, 2nd ed., University of Toronto Press, Toronto, p. 19-45.
- Cohen, Yolande  
1980 «L'histoire des femmes au Québec (1900-1950)».  
*Recherches sociographiques*, 2 : 339-345, sept.-déc. 1980.
- Cohen, Yolande  
1988 «Les cercles de fermières: une contribution à la survie du monde rural?» in *Recherches sociographiques*, XXIX, 2-3, 1988, p. 311-327.
- Cohen, Yolande  
1990 Femmes de parole, *L'Histoire des cercles de fermières du Québec 1915-1990*.  
Éd. le Jour, Montréal.
- Cohen, Yolande  
1991 «La participation des femmes à la modernisation du monde rural» in Vachon, Bernard *et al*, *Le Québec rural dans tous ses états*, p. 167-183.

- Collectif Clio  
1982 *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Quinze, Montréal.
- Collectif  
1989 *AFEAS de Piopolis 1966-1986, 20 ans d'enrichissement*. Éd. Louis Bilodeau & Fils Ltée, Sherbrooke.
- Collectif  
1986 *Sarsfield 100 1886-1986*  
*Cent ans d'amour ça ne s'oublie pas, ça se fête*, Sarsfield.
- Conseil de l'aménagement rural Canada  
1979 *Etude sur les femmes rurales: Leurs occupations, leurs besoins et leur rôle dans le développement rural*, Hull, P.Q.
- Côté, Ethel  
1986 *Plus qu'hier moins que demain*.  
Prise de Parole, Ottawa.
- Crowley, Terry  
1986 «The origins of Continuing Education for Women;  
The Ontario Women's Institutes» in *Les Cahiers de la femme*, 7-3,  
automne 1986, p. 78-81.
- Cuthbert Brandt, Gail  
1991 «Les origines et le développement des cercles de fermières au  
Québec et des groupements féminins en Gironde» in Naomi Black  
et al, *Femmes et vie rurale au Québec et en Aquitaine*. Colloque  
des 10 et 11 mai 1990, Ed. de la maison des sciences de l'homme  
d'Aquitaine, p. 35-46.
- Darroch-Lozowski, et al  
1997 *Not one, But Many*.  
On the Centennial of the Women's Institute 1897-1997, Ice Lake  
Press, Manitoulin Island, Ontario.
- Désilets, Alphonse  
1928 *Manuel-Guide des Cercles de Fermières*,  
Ministère de l'Agriculture de la province de Québec, Service de  
l'Économie Domestique.

De Vuyst, Paul  
1911

*Le rôle social de La Fermière.*  
Éd. Albert Dewit, Bruxelles.

Dion, Suzanne  
1991

«Les agricultrices Québécoises depuis 1981» in Naomi Black et al, *Femmes et vie rurale au Québec et en Aquitaine*. Colloque des 10 et 11 mai 1990, Éd. de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 23-34.

Dumont-Johnson, Micheline  
1981

«La parole des femmes» in Dumont Femand, *Idéologies au Canada français 1940-1976* tome II, *Les mouvements sociaux - Les syndicats*, les Presses de l'Université Laval, Québec, p. 5-45.

Federated Women's Institutes of Ontario  
1972

*Ontario Women's Institute Story In commemoration of the 75th Anniversary of the Founding of the Women's Institute of Ontario*, Toronto.

Fédération diocésaine des Cercles de Fermières du diocèse d'Ottawa  
1941

*Constitutions de la Fédération Diocésaine des Cercles de Fermières d'Ottawa, Secrétariat de la Fédération*, Ottawa.

Gaffield, Chad  
1993

*Aux origines de l'identité Franco-ontarienne.*  
Coll. Amérique Française, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Gervais, Solange  
1977

«L'Association féminine d'éducation et d'action sociale - un mouvement qui s'adapte», *Relations*, 37 : 24-35, janvier 1977.

Girouard-Décarie, Jeanne  
1973

«La fermière canadienne-française» *Québec-Histoire*, 2 : 32-36, hiver 1973.

Graff, Linda, L.  
1982

«Industrialisation of agriculture: implications the position of farm women» in *Resources for Feminist Research*, 11 : 10-11, March 1982.

- Grimard, J., Vallières G.  
1986 *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*. Éd. Études Vivantes, Montréal.
- Guillaumin, Colette  
1978 «Pratique du pouvoir et idée de Nature, (1) L'appropriation des femmes» in *Question féministes*, 2 : 5-30, février 1978, E. Tierce, Paris.
- Guillaumin, Colette  
1978 «Pratique du pouvoir et idée de Nature, (2) Le discours de la Nature» in *Questions féministes*, 3 : 5-29, mai 1978, E. Tierce, Paris.
- Jaenen, Cornelius J.  
1993 *Les Franco-Ontariens*, Ottawa.  
Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Juteau, Danielle  
1981 «Visions partielles, visions partiales : visions des minorités en sociologie» in *Sociologie et sociétés*, 13, 1, 1981, p. 33-48.
- Juteau, Danielle, Laurin Nicole  
1988 «L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux "mères porteuses"» in *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 25, 2, mai 1988, p. 183-207.
- Juteau Danielle, Laurin, Nicole  
1997 *Un métier et une vocation. Le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*.  
Les Presses de l'Université de Montréal.
- Lamoureux, Jocelyne, Gélinas Michèle, Tari Katy  
1993 *Femmes en mouvement*.  
Trajectoire de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) 1966-1991, Boréal, Montréal.
- Legros, Hector, Soeur Paul Émile, s.g.c.  
1949 *Le diocèse d'Ottawa, 1847-1948*.  
*Le Droit*, Ottawa.

Leroux, Rhéal & Associés Inc.

1989 *Union culturelle des Franco-ontariennes.*  
Plan de développement, Ottawa.

Létourneau, Firmin

1949 «L'Union catholique des fermières» in *L'U.C.C.*, Imprimerie populaire, Montréal, p. 226-235.

Lévesque, Andrée

1984 *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939.* Boréal Express, Montréal.

MacDonald, Cheryl

1986 *Adelaide Hoodless: Domestic Crusader.* Toronto, Dundurn Press.

Marchand, Azilda

1980 «Les femmes au foyer hier et demain», *Canadian Women's Studies*, 2 : 46-48.

Michaud, Georges

1947 *Visites dans les campagnes des Comtés de Kent et Essex, en Ontario, du 29 juin au 1er juillet 1947.*

Michaud, Georges

1978 «Une réussite aux avant-postes» in *Vivre Plus*, Vol. 1, no 8.

Migner, Robert

1980 «L'encerclement agriculturiste» in *Quand gronde la révolte verte.* La Presse, Montréal, p.96-101.

Monet Chartrand, Simone

1990 *Pionnières québécoises et regroupements de femmes d'hier à aujourd'hui.*  
Éd. du Remue-ménage, Montréal.

Monière, Denis

1977 *Le développement des idéologies au Québec.*  
Québec/Amérique, Montréal.

Morisset, Michel

1987 *L'agriculture familiale au Québec.*  
L'Harmattan, Paris.

Ouellette, Françoise-Romaine

- 1986 *Les groupes de femmes du Québec en 1985: champs d'intervention, structures et moyens d'action.*  
Rapport de recherche Consult-action.  
Conseil du statut de la femme du Québec.
- Picard-Pilon, Louise  
1979 «Être femme et autonome : le défi de l'A.F.E.A.S., *Possibles*, 4 : 131-135, automne 1979.
- Robertson Scott, J.W.  
1925 *The Story of the Women's Institute Movement in England and Wales & Scotland.*  
The Village Press, Idbury, Kingham, Oxon.
- Therrien, Rita, Coulombe Joly, Louise  
1984 *Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer.*  
Boréal Express, Montréal.
- Turcotte, Gaston  
1981 «L'idéologie au Québec rural au milieu du siècle»  
«Le foyer rural, 1946-1955» in F. Dumont *Idéologies au Canada Français, 1940-1976, Histoire et sociologie de la culture* Tome 1.  
Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- Union catholique des fermières  
1949 *Buts, Organisation programme-statuts*  
Secrétariat général de l'U.C.F., Montréal.
- Union catholique des fermières de la province d'Ontario  
1947 *Statuts généraux 1937-1947*, Secrétariat général, Ottawa.

## THÈSES

Chenard, Claire

1981

*Les cercles de fermières, une appellation tronquée.*

MA Sociologie, Université Laval.

Coulombe, Danièle

1981

*La femme des années 30: une image dans Chatelaine et les pages féminines du Country Guide et de la Revue Moderne 1919-1939.*

MA Sociologie, Université d'Ottawa.

Desjardins, Ghislaine

1983

*Les Cercles de fermières et l'action féminine en milieu rural en 1915-1944.*

MA Histoire, UQUAM.

Farmer, Diane

1984

*Dynamique interne et développement communautaire : une étude comparative.*

MA Sociologie, Université d'Ottawa.

Ferguson, Marie Louise

1981

*The role participation and life satisfaction of married women in rural Ontario community.*

MA Sociology, University of Guelph.

Gravel, Jacques

1980

*Quelques aspects de la vie des Franco-Ontariens durant les années de la Grande Dépression (1930-1939).*

MA Histoire, Université York, Toronto.

Labelle, Marielle

1984

*La reproduction de l'appropriation dans les organismes francophones dans le Nord de l'Ontario: 1850-1950.*

MA Sociologie, Université d'Ottawa.

Leblanc, Louise

1987

*La scission des Fermières: dissidence et autonomie: 1937-1950.*

MA Histoire, Université de Sherbrooke.

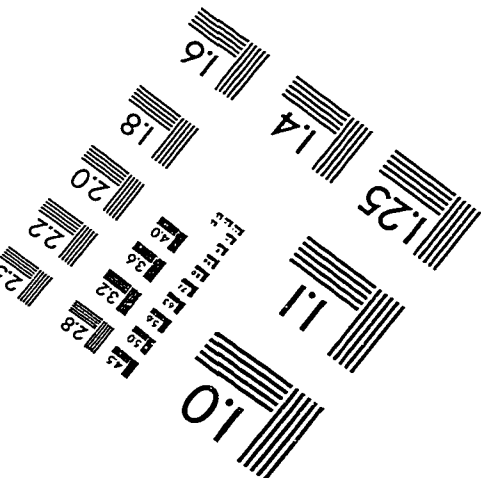
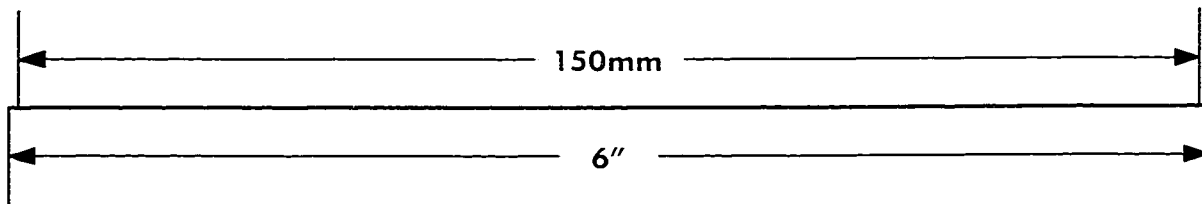
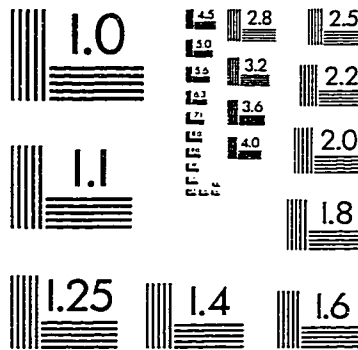
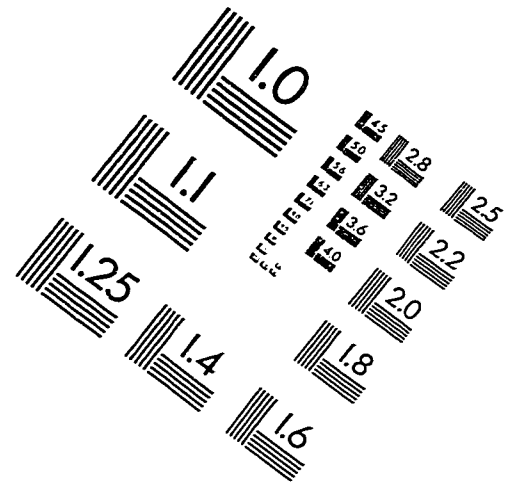
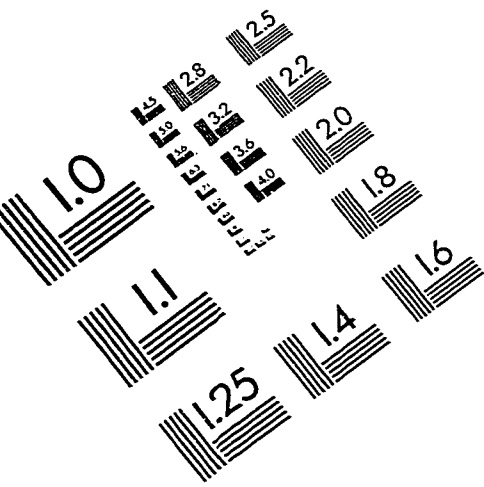
Letendre, Jean  
1981

*Les cercles de fermières au Québec, 1915-1931*  
*Un exemple d'encadrement politique d'un mouvement populaire*  
*féminin.*  
MA Histoire, Université de Sherbrooke.

## DOCUMENTS

- 1939 *POURQUOI COMMENT*, Petit guide à l'usage des Dames de l'U.C.C., Publication de l'U.C.C. diocésaine de Rimouski.
- 1997 Mariline S. Lafond, *Les 75 ans du Cercle de Fermières de Rimouski*, Secrétariat des Cercles de Fermières de Rimouski.
- 1976 *Soyons Unies*, Spécial 10<sup>e</sup> anniversaire AFEAS de Rimouski, Secrétariat AFEAS, Rimouski.
- 1986 *L'A.F.E.A.S. a vingt ans*, Bas-St-Laurent Gaspésie 1966-1986. Association féminine d'éducation et d'action sociale, Impressions des Associés Inc., Rimouski.
- 1949 Caron, Marie-Anna, *L'Union catholique des fermières*, Secrétariat général de l'U.C.F., Montréal.

# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc  
1653 East Main Street  
Rochester, NY 14609 USA  
Phone: 716/482-0300  
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved

